

Égalité femmes-hommes en Provence-Alpes-Côte d'Azur : chiffres clés de la région et de ses départements

Insee Dossier Provence-Alpes-Côte d'Azur

n° 13

Mars 2024



Coordination

Direction générale de l'Institut
national de la statistique et des
études économiques – Département
de l'action régionale

Directrice de la publication

Valérie Roux

Responsable éditoriale

Pascale Rouaud

Auteurs

Service études et diffusion Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Pascale Rouaud

Olivier Sanzeri

Mélanie Vignale

Pôle conseil expertise mutualisé :

Armelle Bolusset

Geneviève Burel

Jean-François Thillet

Vincent Vallès

Contact presse

Julien Mélé

06 61 35 63 73

dr13-relations-avec-la-presse@insee.fr

Éditeur

Institut national de la statistique et
des études économiques

www.insee.fr

ISSN : 2426-329X

© Insee 2024

En collaboration avec le Ministère chargé de l'Égalité entre les
femmes et les hommes et la Direction régionale aux droits des
femmes et à l'égalité.

Avant-propos

L'égalité entre les femmes et les hommes a été déclarée grande cause des deux quinquennats du président de la République. Pilotée par l'État, portée par l'ensemble des ministères, elle mobilise toutes les parties prenantes : collectivités, associations, entreprises ainsi que les autres acteurs du secteur privé et de la société civile. Cependant, malgré des améliorations significatives et les actions menées, des inégalités demeurent.

Le plan interministériel 2023-2027 «Toutes et tous égaux» constitue la feuille de route pour faire progresser l'égalité réelle sur quatre axes stratégiques : accès aux droits et lutte contre les violences, santé des femmes, égalité professionnelle et autonomie économique des femmes, culture de l'égalité et lutte contre les stéréotypes de genre.

Pour mettre en œuvre ce plan interministériel de manière adaptée à chaque territoire, il est indispensable de disposer de statistiques sexuées. Il s'agit de mettre en lumière les inégalités dans la société, de mesurer leur évolution dans le temps, de les comparer dans l'espace et de les prendre en compte dans la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques.

Ces statistiques sexuées sont également indispensables pour sensibiliser et faire prendre conscience de problématiques, insuffisamment connues ou mal évaluées, à différentes cibles : jeunes, grand public, professionnels, décideurs...

Elles permettent, sur des bases objectivées, de disposer d'un diagnostic partagé et de décliner des plans d'actions coordonnés portés par les différents acteurs. Elles constituent des outils incontournables pour pouvoir piloter cette politique publique prioritaire et progresser vers l'égalité réelle.

Résultat d'un partenariat entre l'Insee et le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, un Insee **Dossier « Égalité femmes-hommes : chiffres-clés de la région et des départements »** a été produit pour chaque région. Chacun de ces dossiers propose un panorama complet sur cinq thématiques (Démographie, Enseignement-éducation, Conditions de vie, Travail-emploi, Salaires), permettant une **comparaison au niveau national, régional et départemental**.

Le **Dossier « Égalité femmes-hommes en Provence-Alpes-Côte d'Azur »** vient enrichir un travail partenarial déjà bien développé entre la Direction Régionale de l'Insee et la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité. Ce partenariat se traduit chaque année par la réalisation d'une étude thématique répondant à une problématique prioritaire en région. Il a notamment porté ces dernières années sur la précarité des femmes et des familles monoparentales, l'entrepreneuriat, les effets de la crise sanitaire ou encore les inégalités professionnelles territoriales.

**Le Préfet de la région Provence-
Alpes-Côte d'Azur**

Christophe Mirmand

**La Directrice régionale de l'Insee
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Valérie Roux

Sommaire

Synthèse	5
Région	7
Femmes et hommes dans les départements français	17
Alpes-de-Haute-Provence	19
Hautes-Alpes	29
Alpes-Maritimes	39
Bouches-du-Rhône	49
Var	59
Vaucluse	69
Définitions, pour en savoir plus	79

Synthèse

En 2020, 2 663 000 femmes résident en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 52 % de la population. Leur espérance de vie à la naissance est plus élevée que celle des hommes (respectivement 85,5 ans et 79,9 ans). De ce fait, les femmes sont sur-représentées dans la population âgée : six personnes de 75 ans ou plus sur dix sont des femmes.

Les modes de cohabitation évoluent tout au long de la vie. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les 18-19 ans, hommes ou femmes, habitent le plus souvent chez leurs parents. Les jeunes femmes quittent ensuite plus rapidement le domicile parental. Entre 25 et 29 ans, elles ne sont plus que deux jeunes femmes sur dix à vivre chez leurs parents contre six sur dix à vivre en couple ou en famille monoparentale. Chez les jeunes hommes du même âge, encore trois sur dix habitent chez leurs parents et quatre sur dix vivent en couple ou en famille monoparentale.

Avant 49 ans, les femmes vivent moins souvent seules que les hommes. La situation s'inverse nettement après 65 ans car les hommes sont moins touchés par le veuvage. Dans la région comme en France, les femmes de 65 ans ou plus vivent deux fois plus souvent seules que les hommes. Elles vivent par ailleurs davantage en services de moyen ou long séjour, comme les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), en particulier pour les âges les plus avancés. Parmi les 85 à 94 ans, 17 % des femmes résident dans ce type d'institution, contre 9 % des hommes.

Hommes et femmes ne poursuivent pas le même type d'études. Au lycée, les femmes sont plus nombreuses dans la voie générale, alors que les hommes sont surreprésentés dans les voies professionnelle et technologique. Au sein de chaque voie, les spécialités choisies diffèrent fortement. En lycée général par exemple, les femmes sont majoritaires dans les sciences humaines (littérature, langues, philosophie, histoire, etc.), dans les sciences de la vie et de la Terre et dans les spécialités artistiques, alors qu'elles sont minoritaires dans les sciences dites « exactes » (mathématiques, physiques) et les spécialités techniques (sciences de l'ingénieur ou sciences numériques).

Dans la région comme en France, les femmes sont plus diplômées que les hommes. Parmi les 25 à 34 ans de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la moitié des femmes sont diplômées de l'enseignement supérieur contre quatre hommes sur dix. Les écarts femmes-hommes sont particulièrement marqués dans les Hautes-Alpes et dans le Var, en raison d'un plus faible niveau de diplôme des hommes.

L'absence de diplôme apparaît moins pénalisante sur le marché du travail pour les hommes que pour les femmes. Par exemple, le taux d'emploi au sens du recensement de la population des femmes de 25 à 34 ans peu ou pas diplômées est inférieur de vingt points à celui de leurs homologues masculins. Plus généralement, et bien que plus diplômées, les femmes demeurent bien moins souvent en emploi que les hommes. Dans la région, l'écart est de presque dix points entre les hommes et les femmes de 25 à 49 ans. Cet écart est plus marqué qu'au niveau national. Il est le plus fort en Vaucluse et le plus faible dans les Hautes-Alpes.

Le taux d'activité des femmes est inférieur à celui des hommes, quel que soit le nombre d'enfants. La différence se creuse lorsque le nombre d'enfants augmente. Notamment, à partir du troisième enfant, le taux d'activité chute chez les femmes alors qu'il ne diminue que très faiblement chez les hommes. La présence d'enfants va de pair avec davantage d'emploi à temps partiel chez les femmes, phénomène que l'on ne retrouve pas chez les hommes.

Femmes et hommes n'exercent pas les mêmes métiers. Elles sont nombreuses à occuper une profession dans les domaines des services aux particuliers et aux collectivités (aides à domicile et aides ménagères, agents d'entretien), de la santé et de l'enseignement. Les hommes, eux, se retrouvent plus souvent dans les métiers de conducteurs de véhicules, d'ouvriers du bâtiment ou encore dans l'armée, la police ou chez les pompiers.

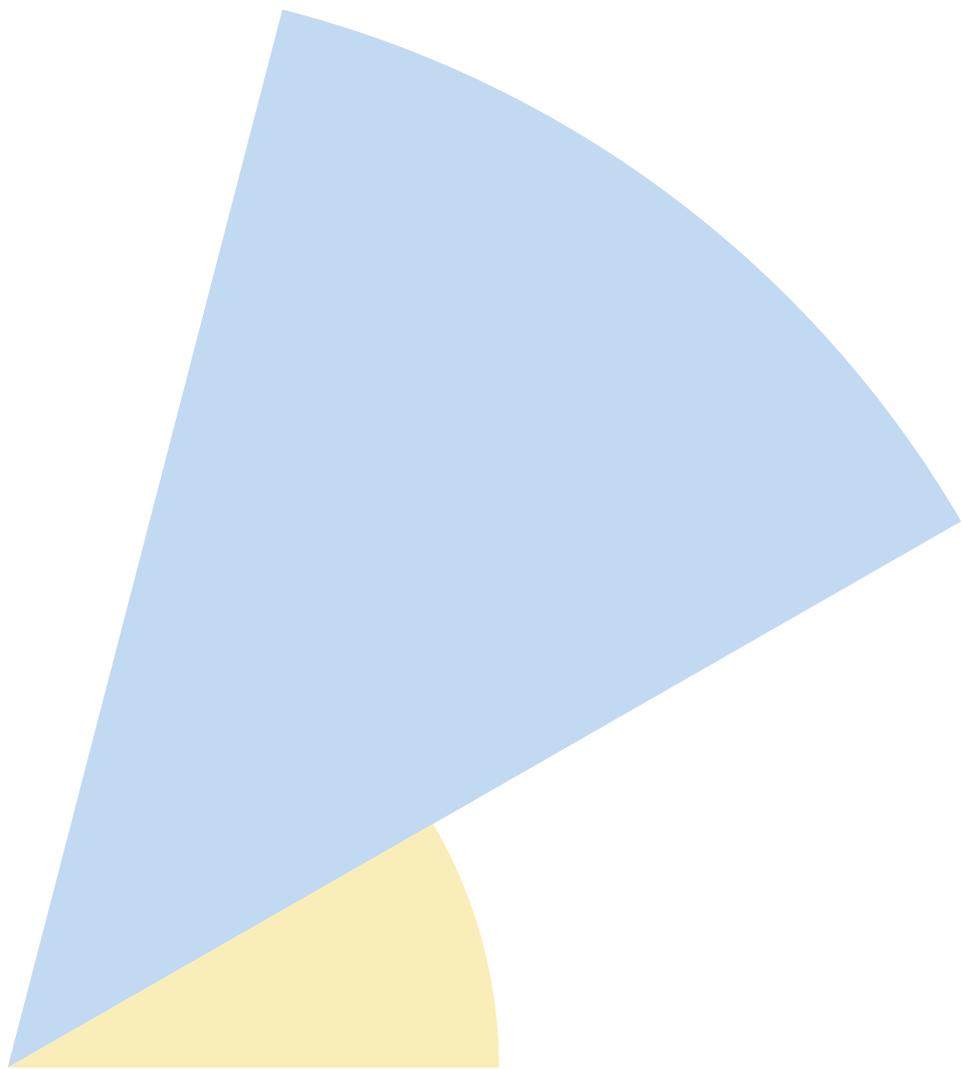
En France, les salaires des femmes sont inférieurs à ceux des hommes, même à catégorie socio-professionnelle et temps de travail identiques. En 2021 en moyenne, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, tous niveaux de postes confondus, les femmes perçoivent un salaire annuel net en équivalent temps plein inférieur de presque 5 000 € à celui des hommes, soit 16% de moins que ces derniers. Les écarts de salaires s'amplifient avec l'âge. Ils se retrouvent à catégorie socio-professionnelle identique, notamment pour les femmes cadres ou ouvrières. Les Bouches-du-Rhône sont le département de la région où les écarts de salaire sont les plus marqués. A l'inverse, dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence, les inégalités de salaire sont moindres.

L'exposition à la pauvreté des femmes varie selon leur configuration familiale. Un cinquième des femmes comme des hommes qui vivent seuls sont concernées. En revanche, un tiers des mères seules et leurs enfants sont confrontés à la pauvreté, davantage que les hommes seuls et leurs enfants. Surtout, la monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, presque un cinquième des femmes de 35 à 49 ans vivent dans une famille monoparentale, contre moins d'un vingtième des hommes de cette classe d'âge.

Les hommes et les femmes se distinguent également par leurs pratiques sportives. Les femmes ne représentent que moins d'un licencié sur dix des fédérations de football de la région, mais presque neuf licenciés sur dix des fédérations d'équitation. Au total, les femmes constituent le tiers des licenciés des fédérations sportives de la région.

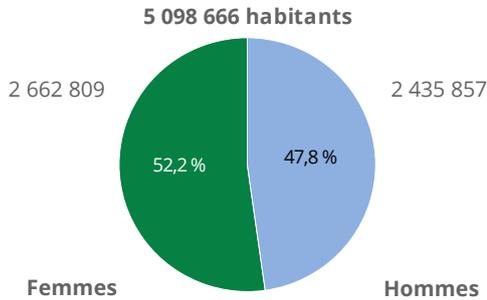
En ce qui concerne la place des femmes dans la vie publique, la parité est encore loin d'être atteinte. Si les modes de constitution des listes électorales permettent aux femmes de représenter 45 % des conseillers municipaux, quatre maires sur cinq sont des hommes dans la région.

Provence-Alpes-Côte d'Azur



Caractéristiques démographiques

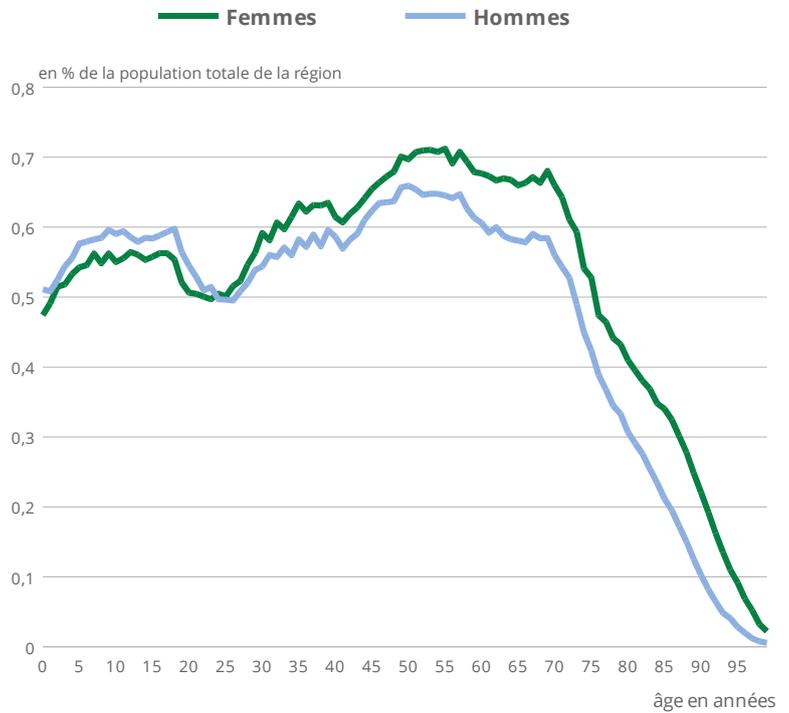
Population par sexe en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

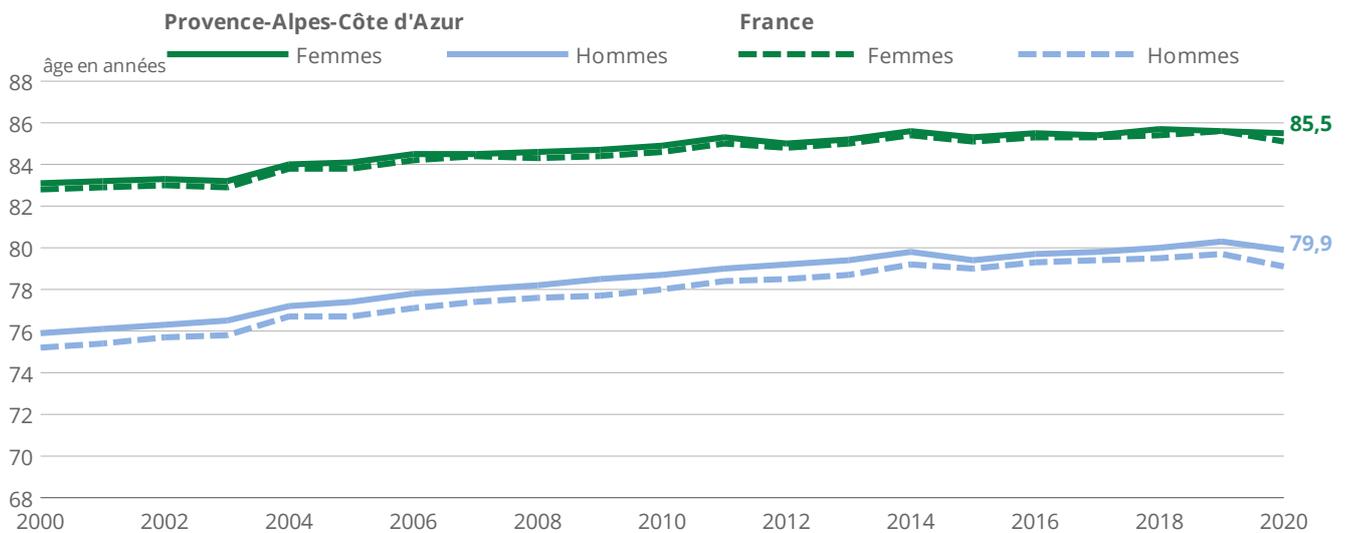
Parmi les 5 098 666 habitants de la région au 1^{er} janvier 2020, 47,8 % sont des hommes et 52,2 % sont des femmes. Ces dernières représentent 49,1 % des moins de 30 ans (49,2 % en France). L'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes ; 85,5 ans contre 79,9 ans en 2020. En conséquence, les femmes sont sur-représentées dans la population âgée : dans la région, 60,4 % des personnes de 75 ans ou plus sont des femmes (61,2 % en France).

Répartition de la population par sexe et âge en 2020



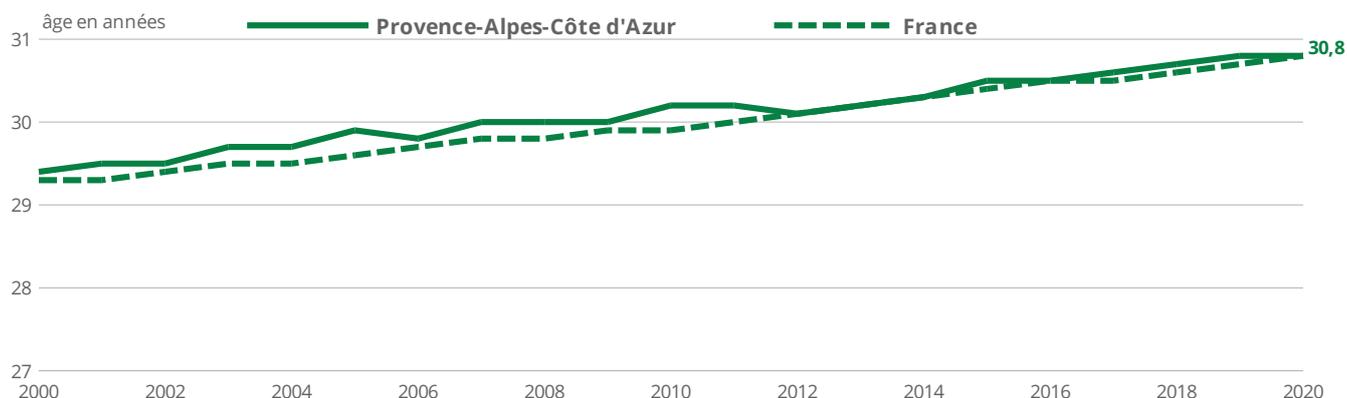
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Sources : Insee, État civil, Estimations de population.

Âge moyen de la mère à l'accouchement



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Sources : Insee, État civil, Estimations de population.

Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

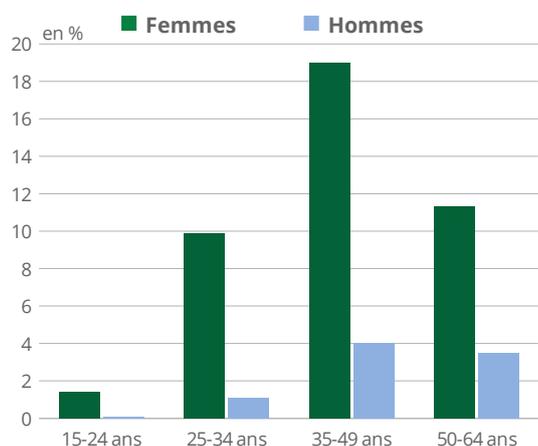
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	France
Ensemble	190	182
15 à 24 ans	22	23
25 à 34 ans	120	114
35 à 49 ans	48	45

Lecture : Si une femme avait tout au long de sa vie les taux de fécondité observés à chaque âge en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2020, elle aurait 1,9 enfant (190 enfants pour 100 femmes).
Sources : Insee, État civil, Estimations de population.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 29,4 ans en 2000 à 30,8 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau national (respectivement 29,3 et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 190 enfants pour 100 femmes contre 182 en France. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

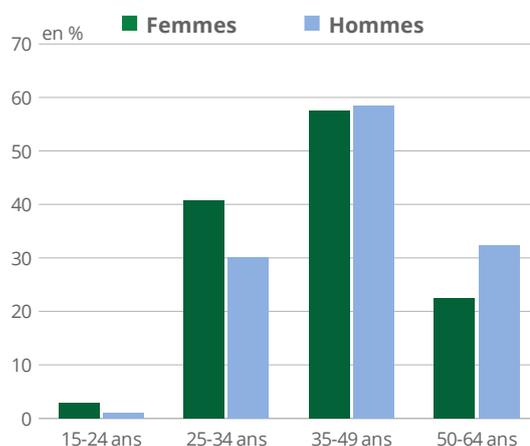
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans la région, 9,9 % des femmes de 25 à 34 ans et 19,0 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,1 % et 4,0 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 40,7 % contre 30,1 %).

Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

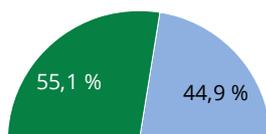
Enseignement – Éducation

Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020

■ Femmes ■ Hommes

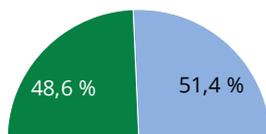
Lycée général

28 004 élèves



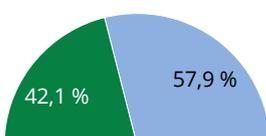
Lycée technologique

9 650 élèves



Lycée professionnel

11 590 élèves



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020

Spécialité	en %		Nombre de femmes dans la spécialité
	Femmes	Hommes	
Sciences économiques et sociales	60,4	39,6	5 567
Littérature, philosophie, langues, cultures étrangères et régionales	73,7	26,3	5 404
Sciences de la vie et de la Terre	63,0	37,0	4 674
Mathématiques	40,3	59,7	4 585
Physique	47,3	52,7	4 584
Histoire, Géographie, Sciences politiques	61,5	38,5	4 426
Spécialités artistiques	70,0	30,0	1 326
Sciences du numérique	13,5	86,5	175
Sciences de l'ingénieur	13,3	86,7	75

Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Séries en terminale technologique à la rentrée 2020

Série	en %		Nombre de femmes dans la série
	Femmes	Hommes	
Management et gestion	51,3	48,7	2 664
Santé et social	84,3	15,7	1 193
Laboratoire	58,8	41,2	360
Design et arts appliqués	76,2	23,8	227
Industrie et développement durable	7,3	92,7	143
Hôtellerie et restauration	58,6	41,4	89

Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

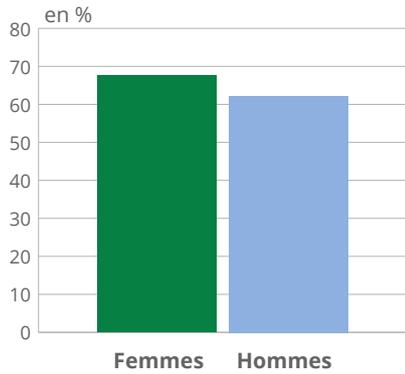
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Coiffure, esthétique & autres soins	98,5	1,5
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	90,0	10,0
Habillement	88,4	11,6
Spéc. plurivalentes des services	66,1	33,9
Commerce, vente	53,2	46,8

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Énergie, génie climatique	0,4	99,6
Électricité, électronique	1,9	98,1
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	2,4	97,6
Structures métalliques	3,2	96,8
Moteurs et mécanique auto	3,7	96,3

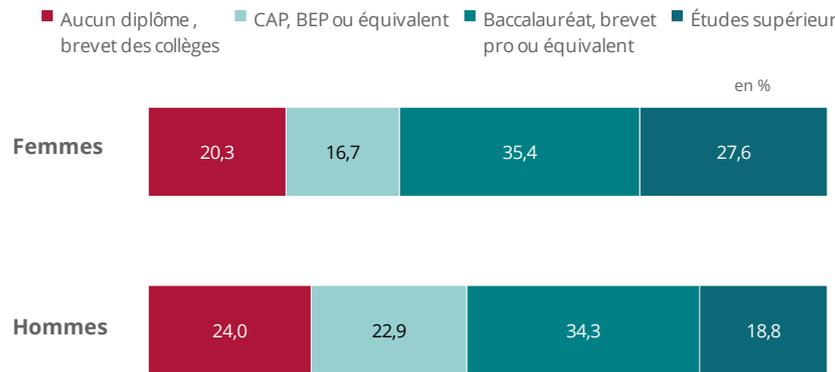
Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Part des 15-24 ans scolarisés en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

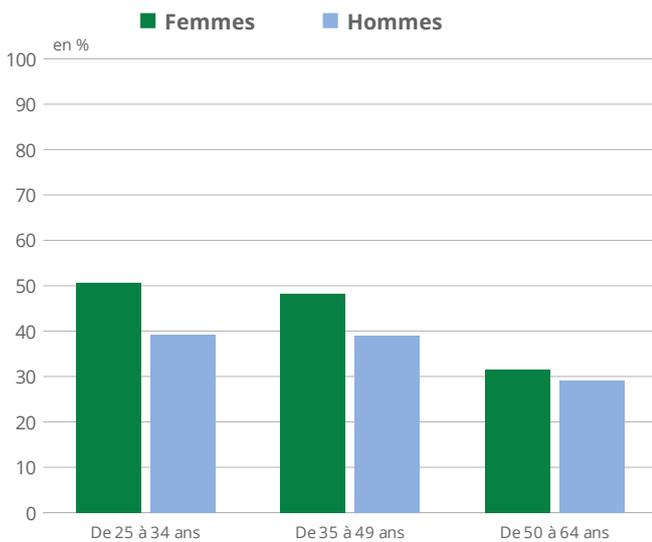
Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020



Champ : Population des 15 - 24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

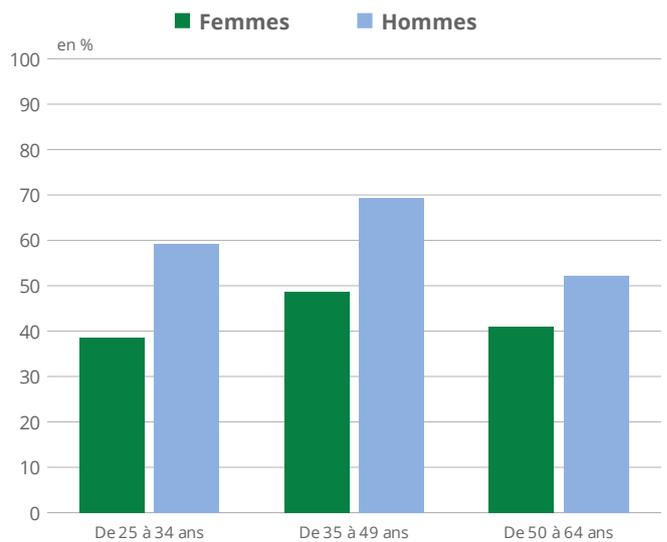
En 2020, les femmes ont un niveau de scolarisation et de diplôme supérieur aux hommes. Parmi les 15 à 24 ans, 67,6 % des femmes sont scolarisées contre 62,2 % des hommes (respectivement 68,5 % et 63,4 % au niveau national). Parmi les 15 à 24 ans sortis du système scolaire, 24,0 % des hommes sont peu ou pas diplômés contre 20,3 % des femmes. Parmi les 25 à 34 ans, 39,2 % des hommes sont diplômés de l'enseignement supérieur contre 50,6 % des femmes (respectivement 43,3 % et 53,5 % au niveau national). Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 59,3 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi au recensement de la population contre 38,5 % des femmes du même âge (respectivement 59,6 % et 38,1 % en France).

Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

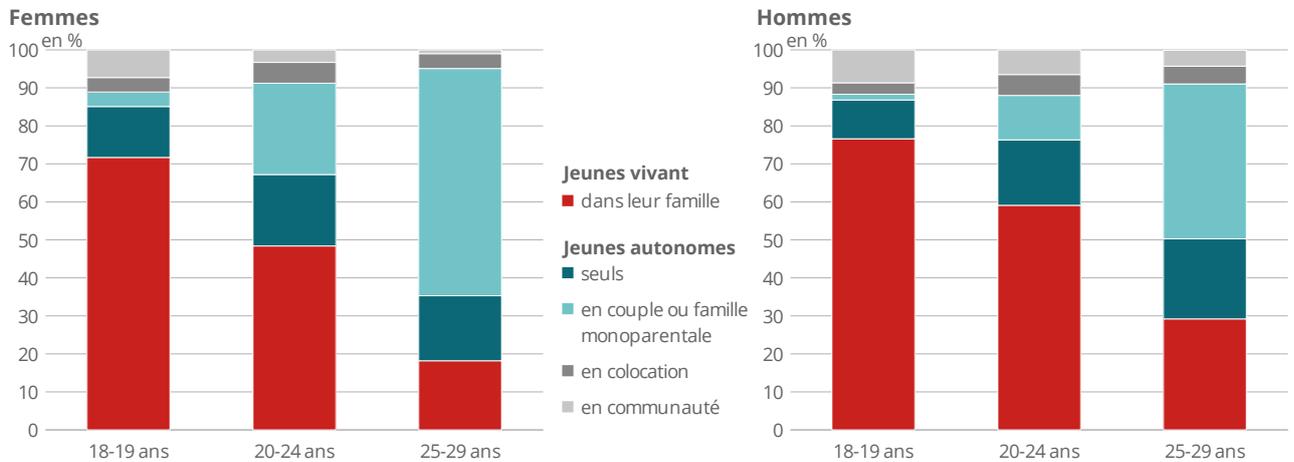
Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



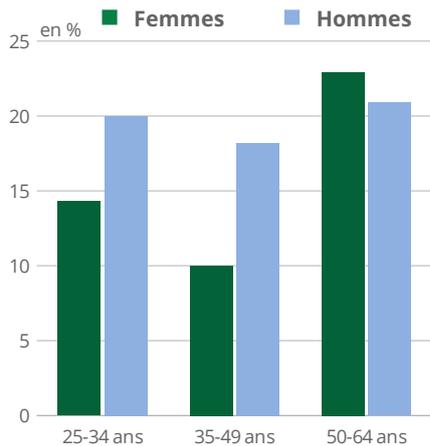
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Conditions de vie

Mode de cohabitation des 18-29 ans en 2020

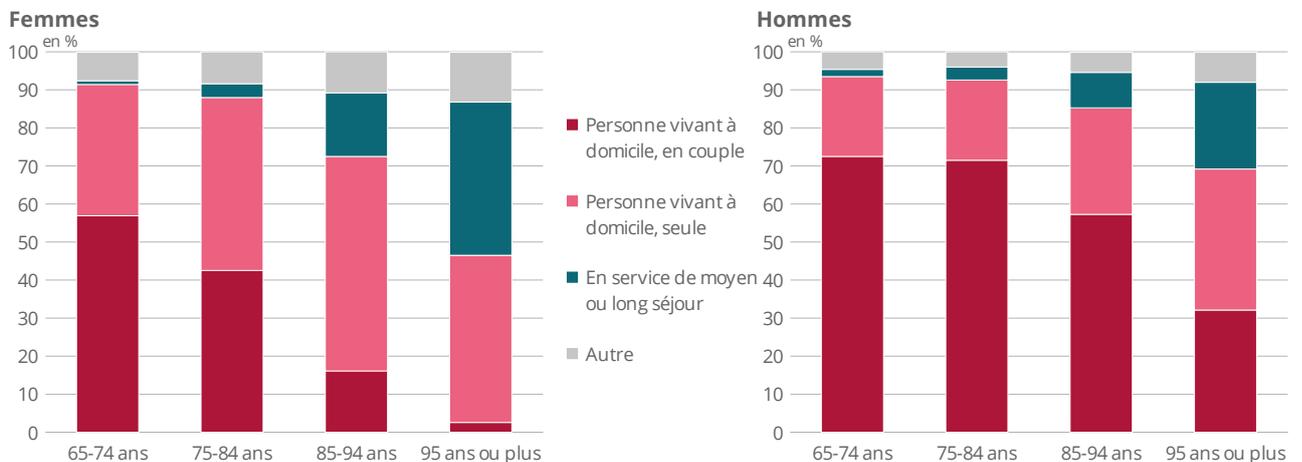


Les personnes seules parmi les 25-64 ans en 2020

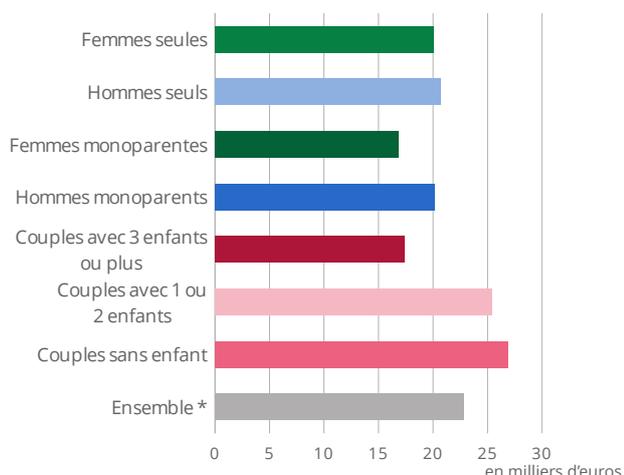


Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020, dans la région, 48,4 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 59,1 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % en France). La vie en couple est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 59,8 % des femmes déclarent au recensement vivre en couple ou en famille monoparentale (61,7 % en France), alors que seuls 40,7 % des hommes sont dans ce cas (43,5 % en France). La part des femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse sensiblement, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. Dans la région, 34,5 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 56,4 % pour les 85 à 94 ans. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020

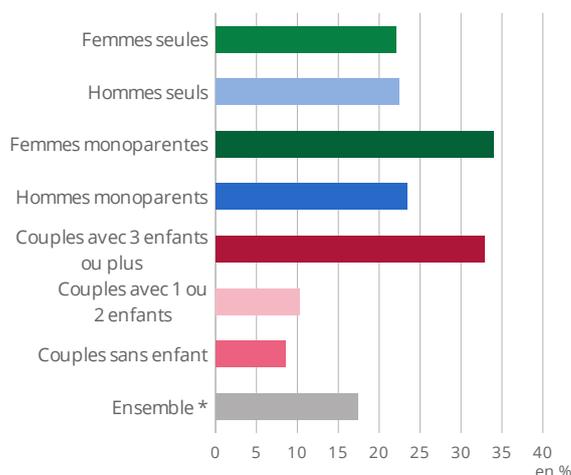


Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2021.

Taux de pauvreté en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2021.

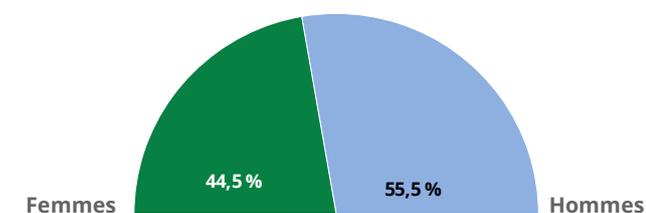
Alors que 17,4 % de la population de la région vit sous le seuil de pauvreté en 2021, c'est le cas de 33,9 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine. Le niveau de vie médian s'établit dans la région à 16 840 euros annuels pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 22 820 euros pour l'ensemble de la population de la région (respectivement 17 140 et 23 080 euros en France métropolitaine).

Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
Ensemble	834 000	33,0
Dont Football	116 733	9,4
Tennis	95 318	30,3
Équitation	43 652	87,0
Golf	41 615	29,0
Voile	40 326	36,1

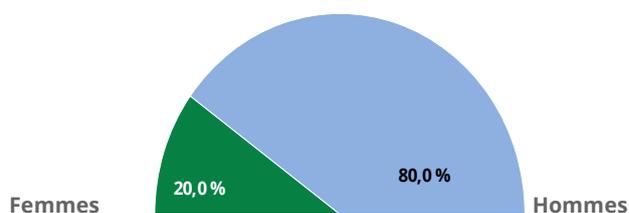
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.
 Source : INJEP-MEDES, Recensement des licences et clubs 2022.

Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Travail - Emploi

Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

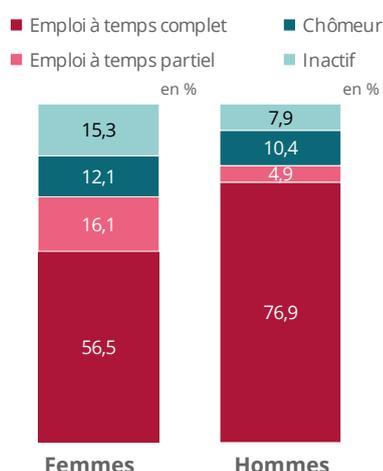
	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
Ensemble	69,7	76,1
de 15 à 24 ans	35,6	42,4
de 25 à 49 ans	84,7	92,1
de 50 à 64 ans	65,1	71,3

Source : Insee, recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
Ensemble	59,8	66,6
de 15 à 24 ans	25,9	31,0
de 25 à 49 ans	72,6	81,8
de 50 à 64 ans	58,1	64,4

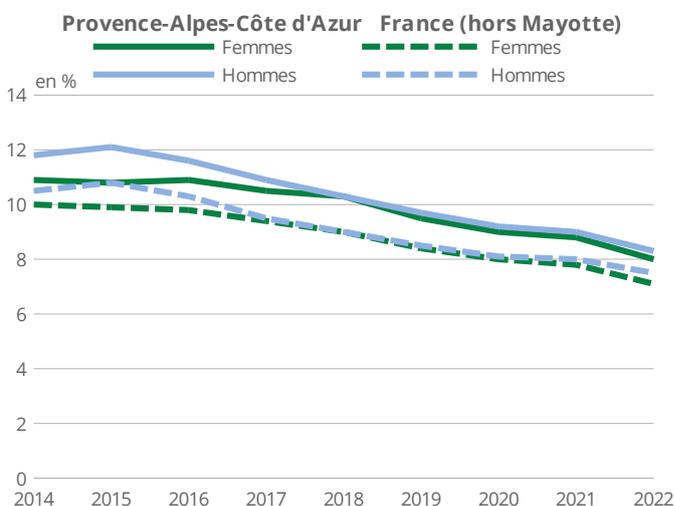
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



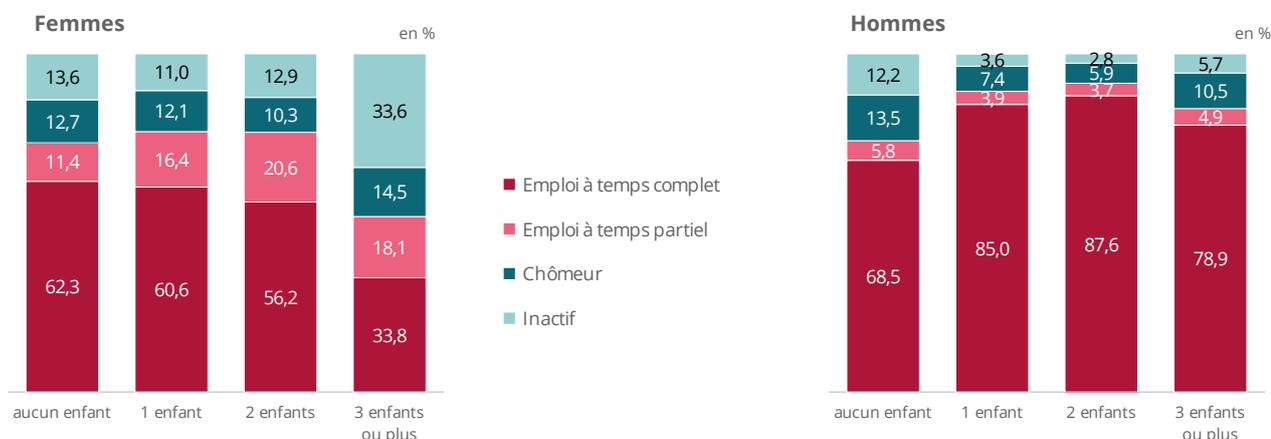
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Taux de chômage en moyenne annuelle



Source : Insee, taux de chômage localisés.

Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020

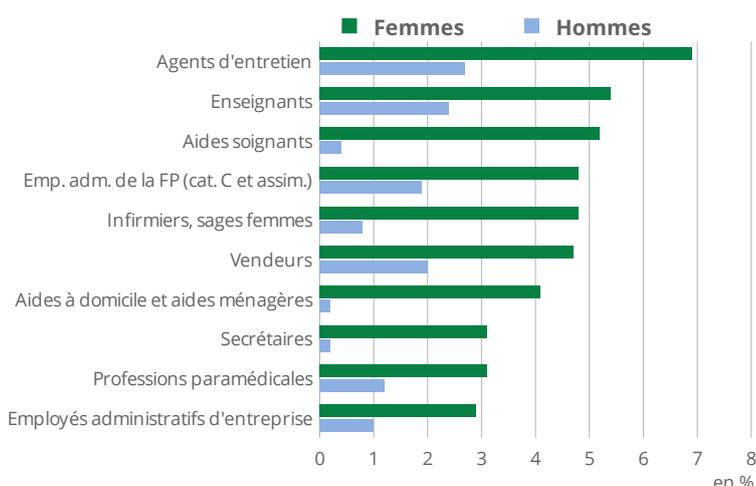


Source : Insee, recensement de la population 2020.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (6,9 % des femmes en emploi), « Enseignants » (5,4 %) et « Aides soignants » (5,2 %), tandis que les hommes sont plus souvent « Conducteurs de véhicules » (5,3 %), « Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment » (3,7 %) ou exercent dans la famille professionnelle « Armée, police, pompiers » (3,5 %).

Répartition par familles professionnelles en 2020

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

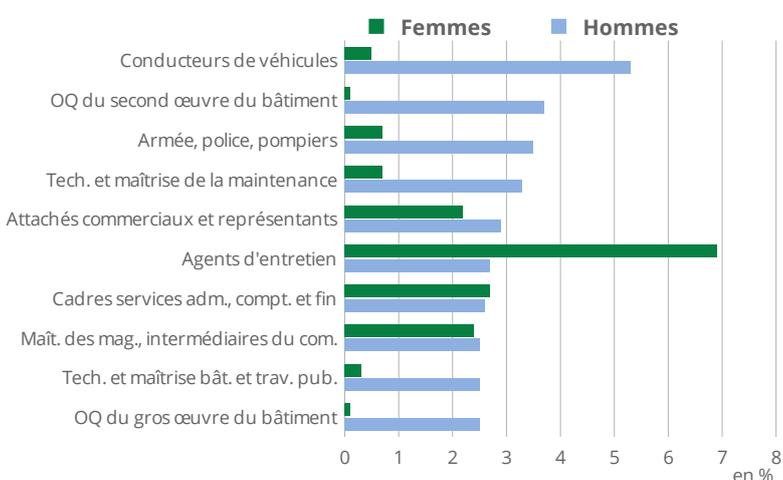
Les cinq familles les plus féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Aides à domicile et aides ménagères	94,8	5,2
Secrétaires	94,5	5,5
Aides soignants	91,8	8,2
Coiffeurs, esthéticiens	85,2	14,8
Infirmiers, sages femmes	84,5	15,5

Champ : Familles professionnelles représentant au moins 1 % de l'emploi de la région.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les cinq familles les moins féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
OQ du gros œuvre du bâtiment	2,6	97,4
OQ du second œuvre du bâtiment	2,9	97,1
ONQ gros bât., trav. pub., bât., extrac	8,7	91,3
Conducteurs de véhicules	8,8	91,2
Tech. et maîtrise bât. et trav. pub.	9,7	90,3

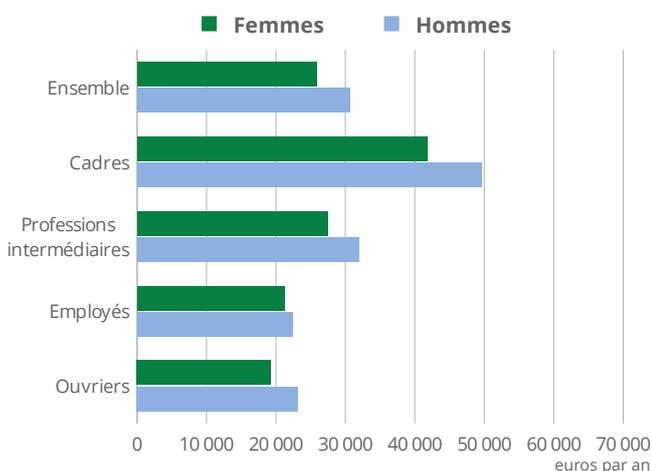
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Familles professionnelles représentant au moins 1 % de l'emploi de la région.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Salaires

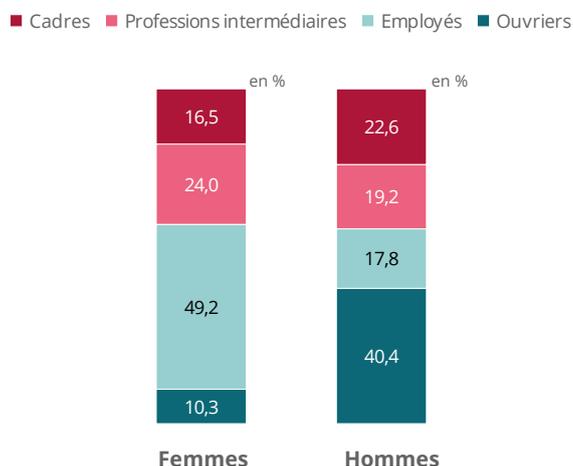
Salaire net moyen en équivalent temps plein (EQTP) par catégorie socioprofessionnelle en 2021



Champ : Salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

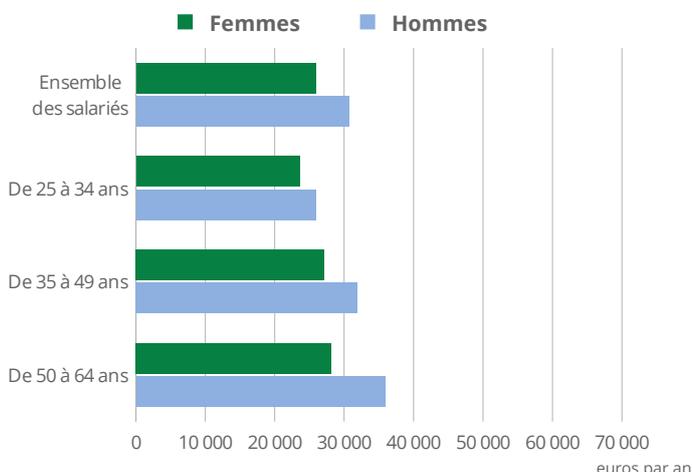
Part d'heures travaillées dans les différentes catégories socio-professionnelles en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Salaire net moyen en équivalent temps plein par âge en 2021

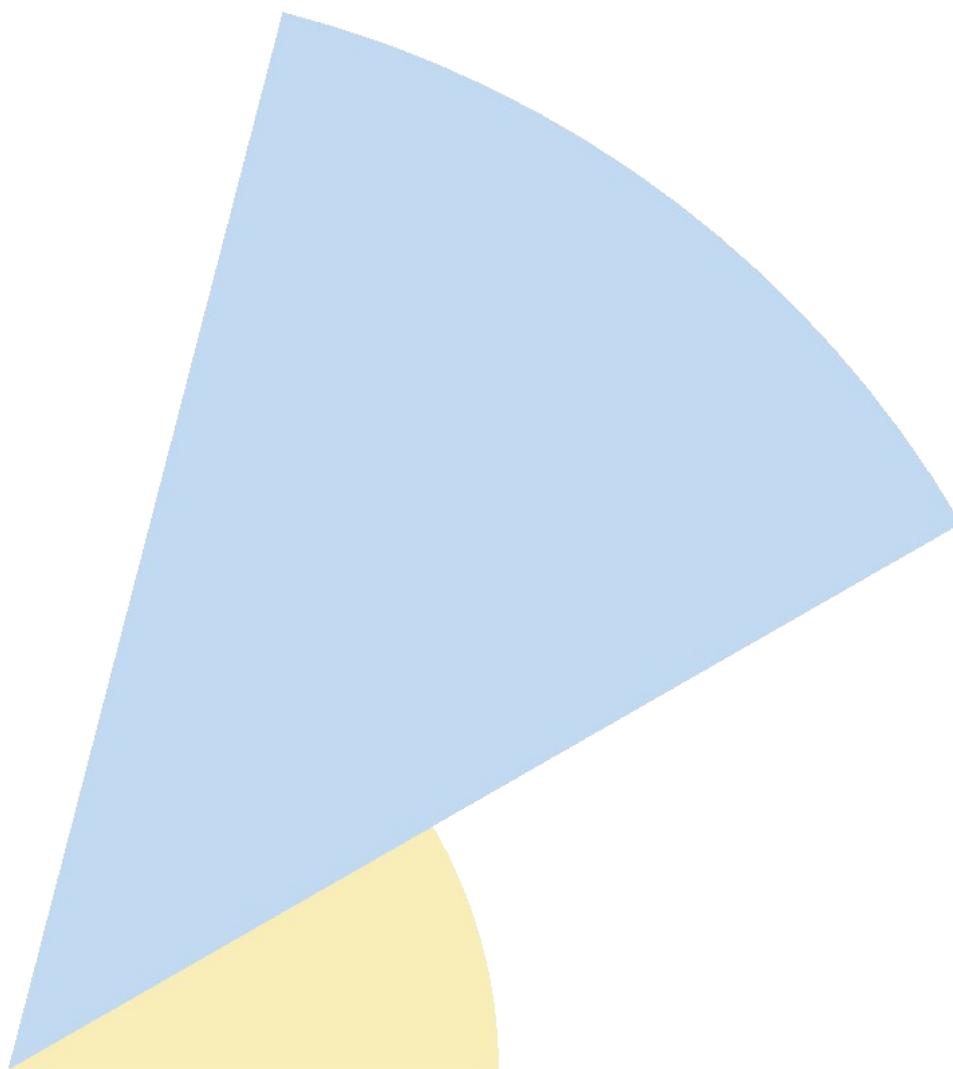


Champ : Salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

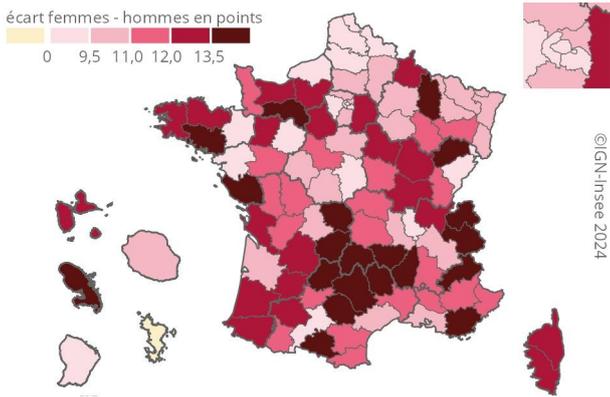
Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 25 915 € en 2021 contre 30 692 € chez les hommes, soit un écart de 16 % en défaveur des femmes. Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (16,5 % du total de leur temps de travail contre 22,6 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes (41 808 € en équivalent temps plein contre 49 615 €, soit 16% de moins). Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart annuel de rémunération (en équivalent temps plein) est de 2 336 € contre 7 738 € entre 50 et 64 ans.

Femmes et hommes dans les départements français



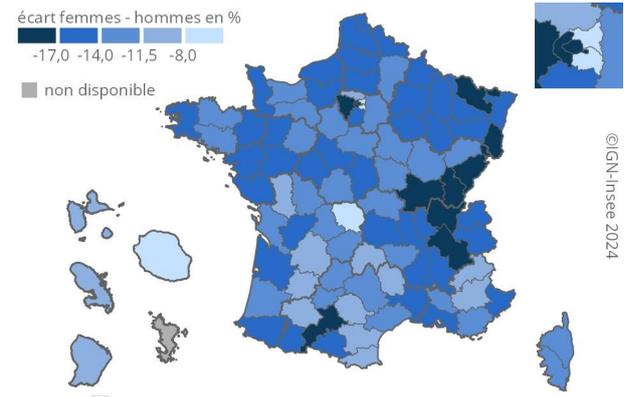
Diplômés du supérieur de 25 à 34 ans en 2020



Lecture : En 2020, dans les Alpes-de-Haute-Provence, la part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les femmes de 25 à 34 ans est supérieure de 11,6 points à celle des hommes au même âge.

Source : Insee, recensement de la population 2020 (2017 pour Mayotte).

Salaire annuel net moyen en EQTP en 2021

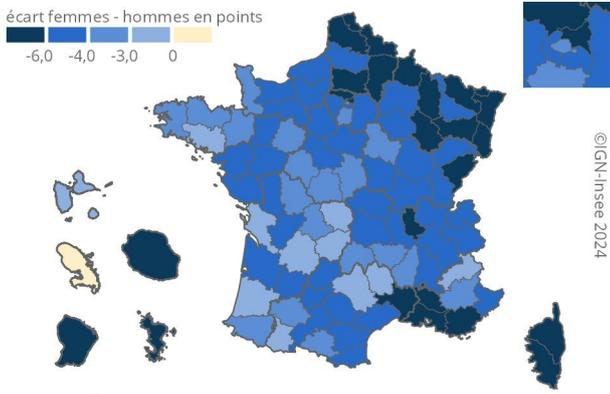


Lecture : En 2021, dans les Alpes-de-Haute-Provence, le salaire net annuel moyen en EQTP des femmes est inférieur de 10,7 % à celui des hommes.

Champ : Salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs, en France hors Mayotte.

Source : Insee, base tous salariés, fichier salariés au lieu de travail 2021.

Taux d'activité en 2020

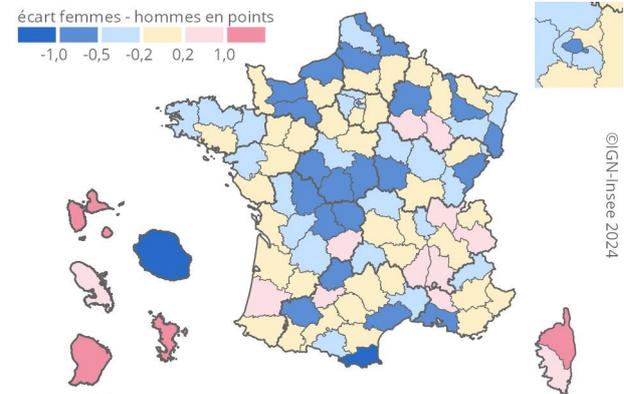


Lecture : En 2020, dans les Alpes-de-Haute-Provence, le taux d'activité des femmes est inférieur de 3,6 points à celui des hommes.

Champ : Population de 15 à 64 ans.

Source : Insee, recensement de la population 2020 (2017 pour Mayotte).

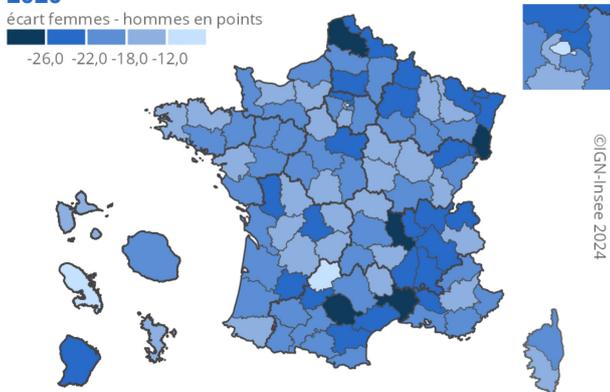
Taux de chômage en moyenne annuelle en 2022



Lecture : En 2022, dans les Alpes-de-Haute-Provence, le taux de chômage des femmes est inférieur de 0,1 point à celui des hommes.

Source : Insee, taux de chômage localisés 2022, enquête Emploi au 2^e trimestre 2022 pour Mayotte.

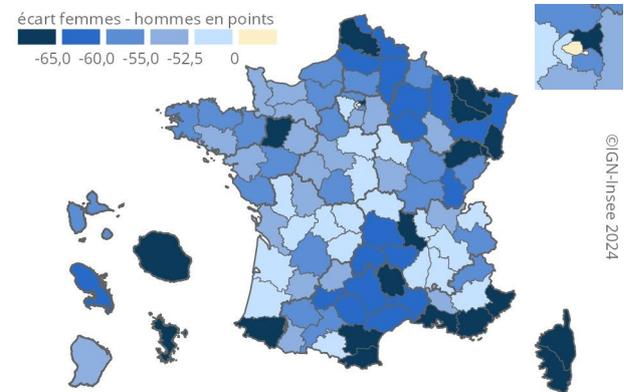
Taux d'emploi des 25-34 ans peu ou pas diplômés en 2020



Lecture : En 2020, dans les Alpes-de-Haute-Provence, le taux d'emploi des femmes de 25 à 34 ans pas ou peu diplômées est inférieur de 17 points à celui des hommes.

Source : Insee, recensement de la population 2020 (2017 pour Mayotte).

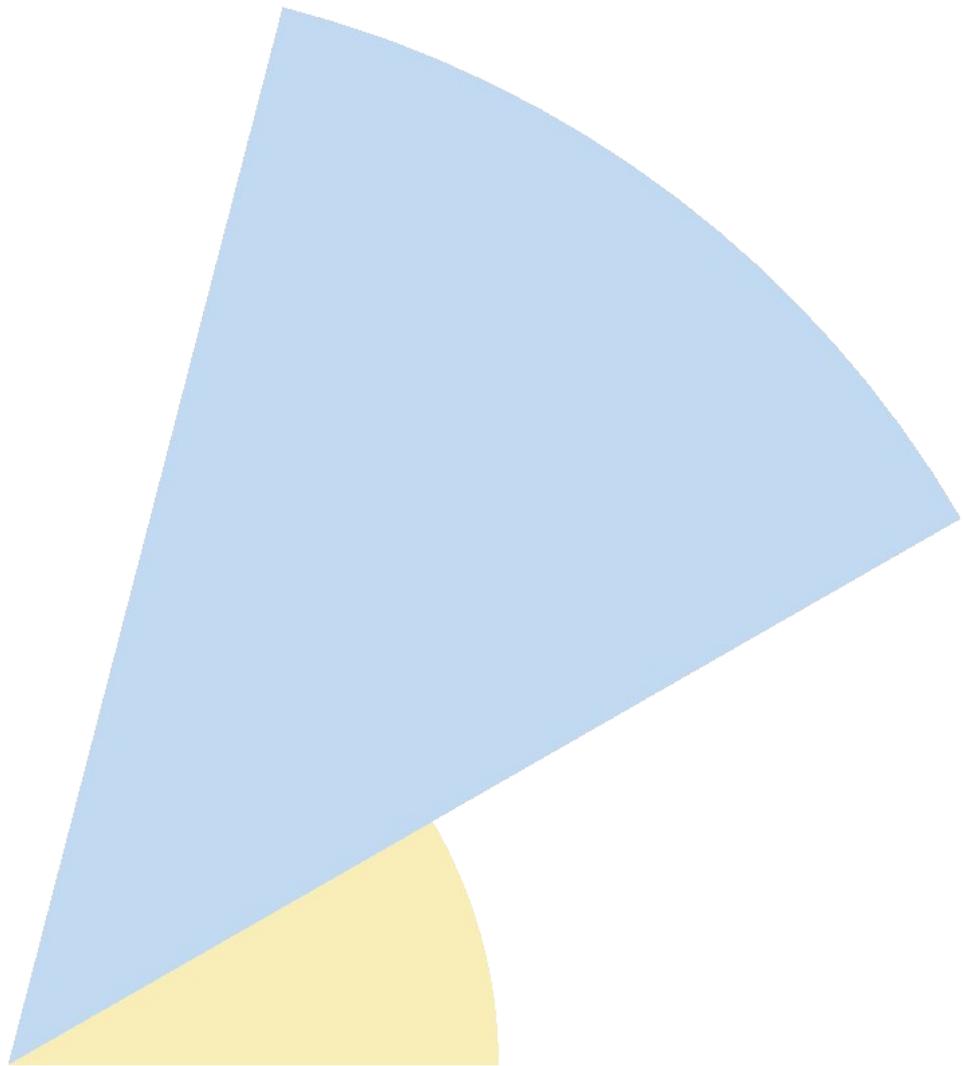
Maires en 2023



Lecture : En 2023, dans les Alpes-de-Haute-Provence, la part des femmes parmi les maires est inférieure de 48,2 points à celle des hommes.

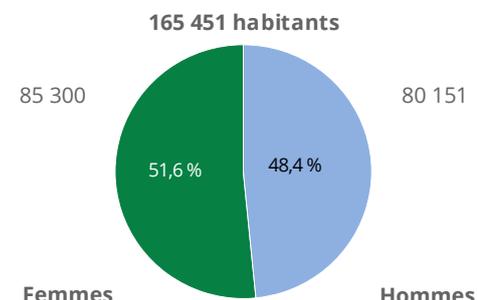
Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE), décembre 2023.

Alpes-de-Haute-Provence



Caractéristiques démographiques

Population par sexe en 2020

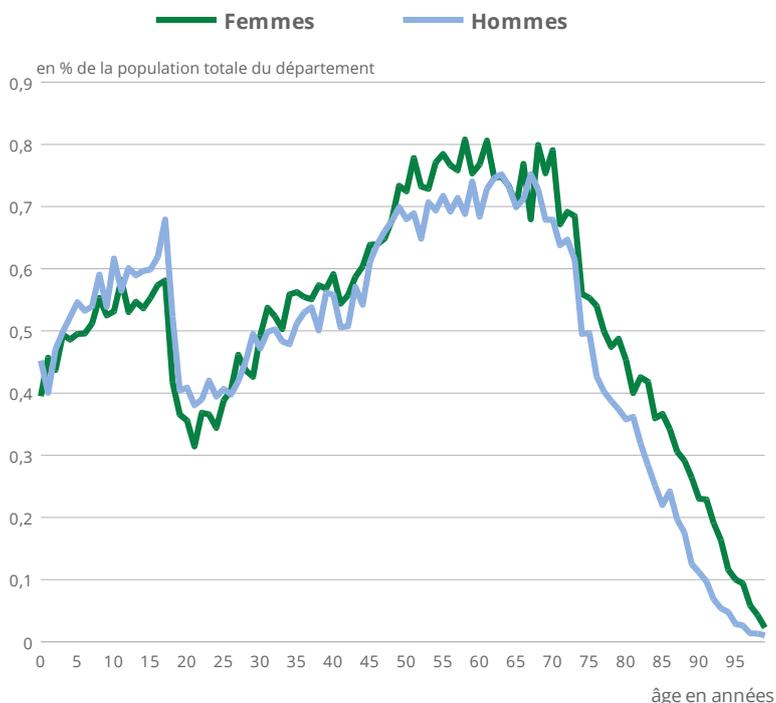


Source : Insee, recensement de la population 2020.

Parmi les 165 451 habitants des Alpes-de-Haute-Provence au 1^{er} janvier 2020, 48,4 % sont des hommes et 51,6 % sont des femmes. Ces dernières représentent 48,1 % des moins de 30 ans (49,2 % en France).

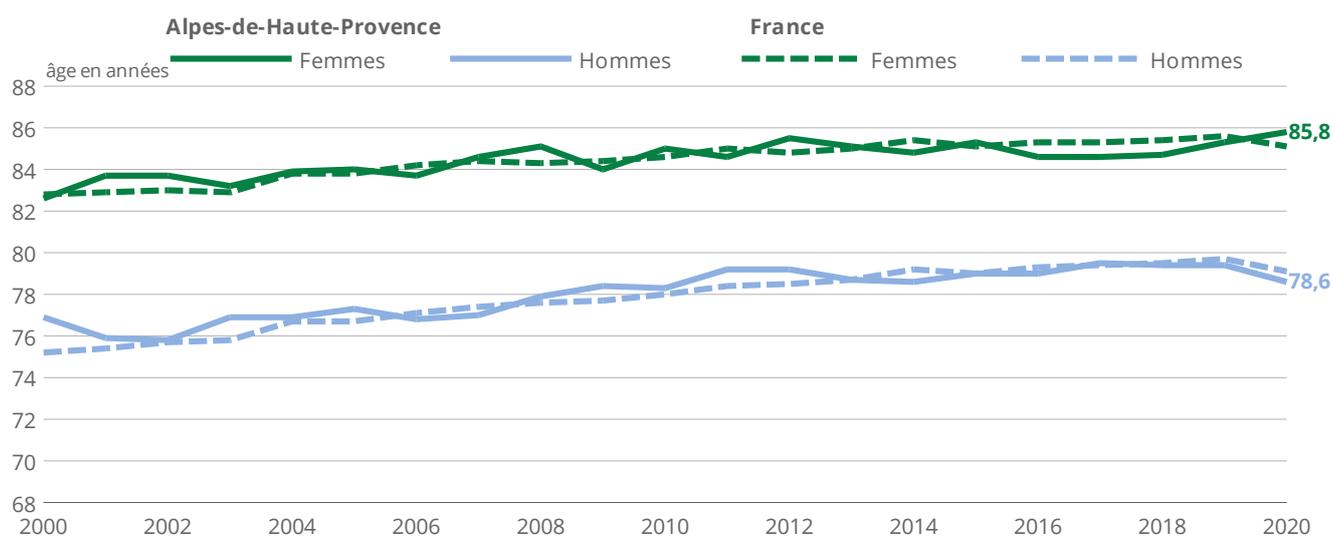
L'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes ; 85,8 ans contre 78,6 ans en 2020. En conséquence, les femmes sont sur-représentées dans la population âgée : dans le département, 59,4 % des personnes de 75 ans ou plus sont des femmes (61,2 % en France).

Répartition de la population par sexe et âge en 2020



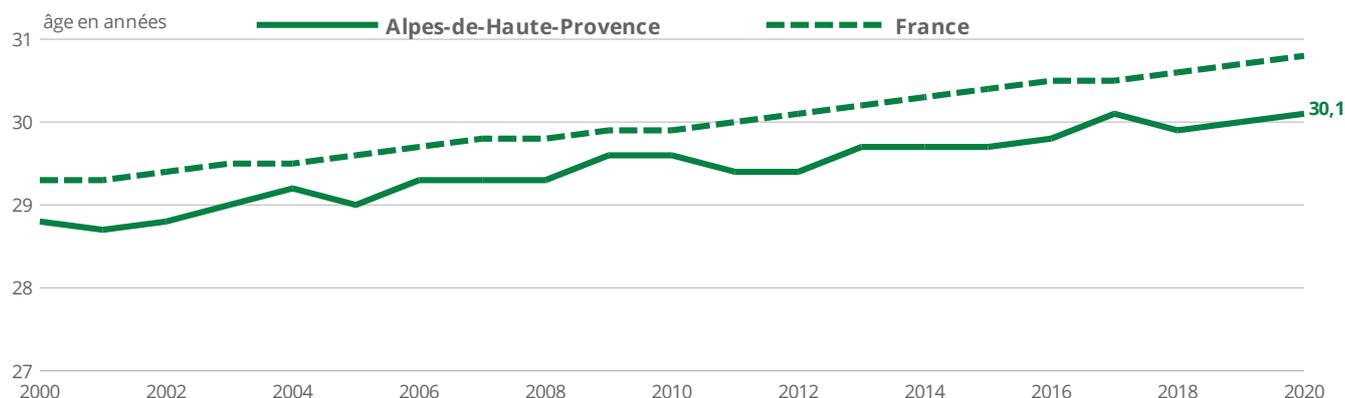
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
 Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Âge moyen de la mère à l'accouchement



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Sources : Insee, État civil, Estimations de population.

Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

	Alpes-de-Haute-Provence	France
Ensemble	174	182
15 à 24 ans	27	23
25 à 34 ans	113	114
35 à 49 ans	35	45

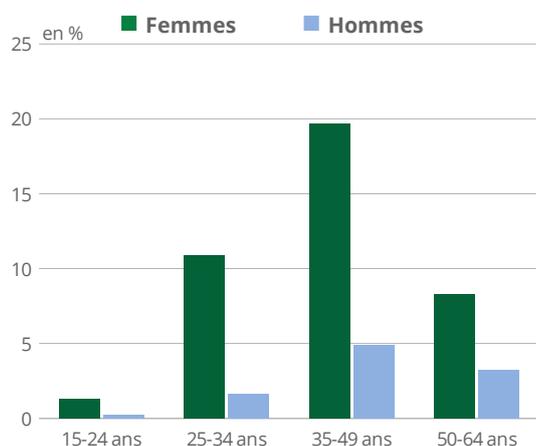
Lecture : Si une femme avait tout au long de sa vie les taux de fécondité observés à chaque âge dans les Alpes-de-Haute-Provence en 2020, elle aurait 1,74 enfant (174 enfants pour 100 femmes).

Sources : Insee, État civil, Estimations de population.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 28,8 ans en 2000 à 30,1 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau national (respectivement 29,3 et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 174 enfants pour 100 femmes contre 182 en France. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes. Celles âgées de 35 à 49 ans sont moins fécondes qu'en France.

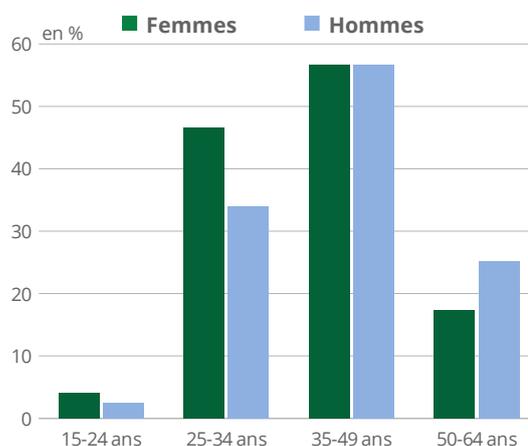
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans le département, 10,9 % des femmes de 25 à 34 ans et 19,7 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,6 % et 4,9 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 46,6 % et 33,9 %).

Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

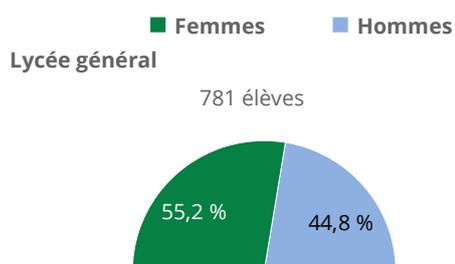
Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



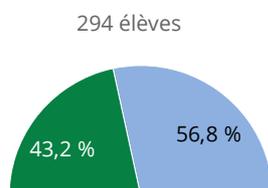
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Enseignement – Éducation

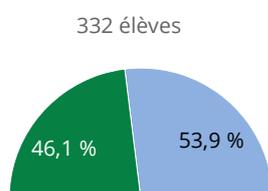
Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020



Lycée technologique

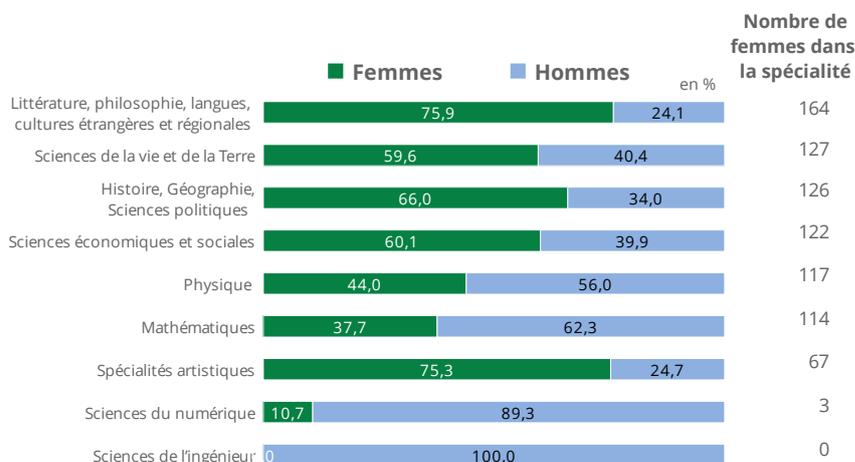


Lycée professionnel



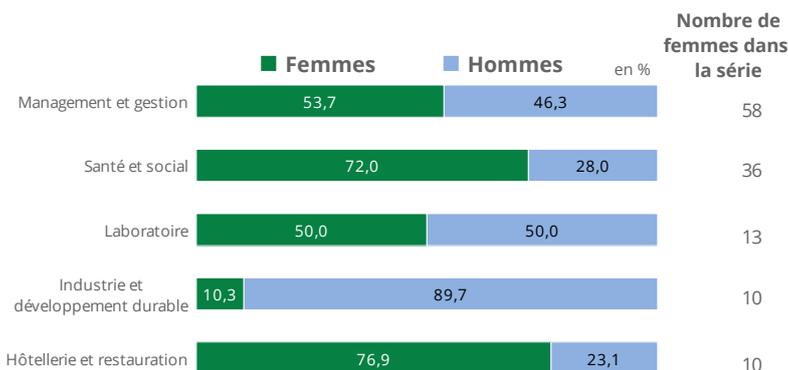
Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Séries en terminale technologique à la rentrée 2020



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

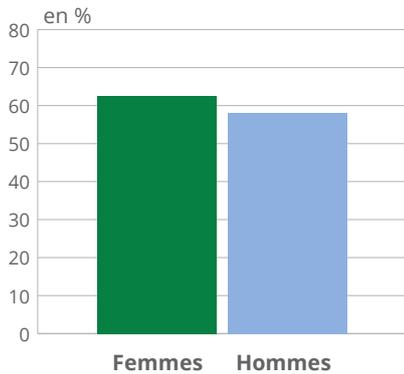
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	90,8	9,2
Spéc. plurivalentes des services	66,5	33,5
Commerce, vente	54,2	45,8
Accueil, hôtellerie, tourisme	45,6	54,4
Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	40,8	59,2

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Énergie, génie climatique	0,0	100,0
Électricité, électronique	0,0	100,0
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	3,5	96,5
Moteurs et mécanique auto	7,6	92,4
Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	40,8	59,2

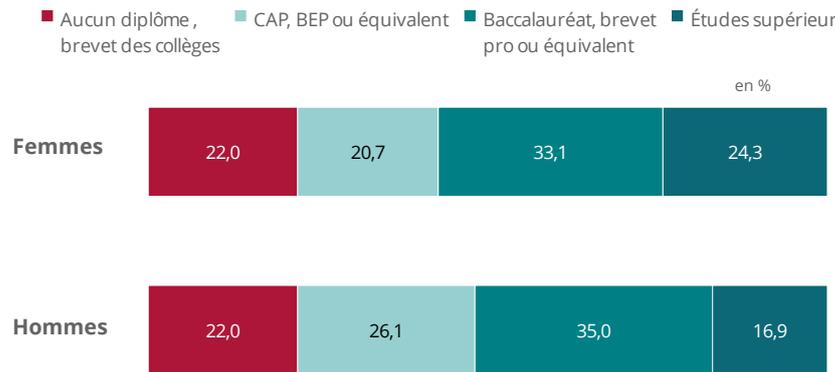
Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Part des 15-24 ans scolarisés en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

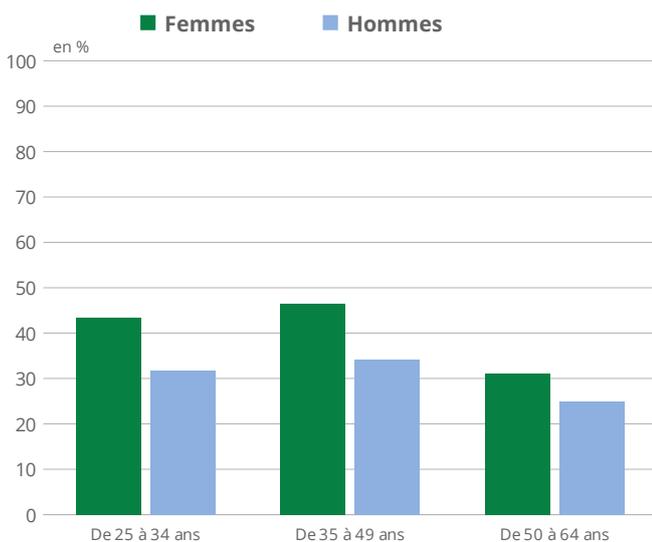
Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020



Champ : Population des 15 - 24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

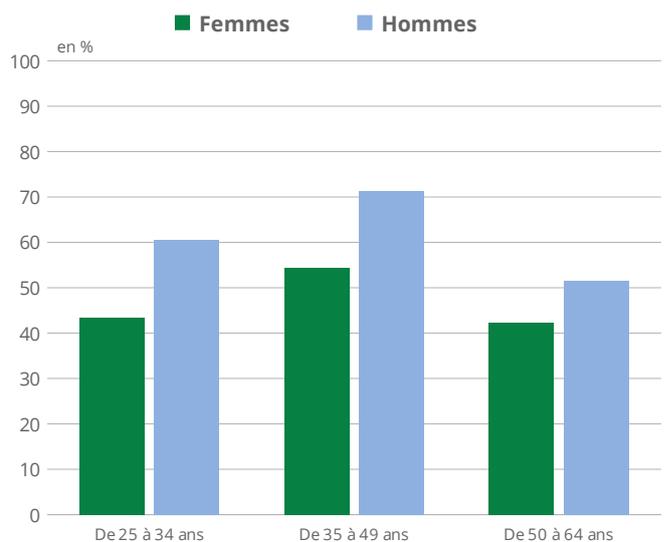
En 2020, les femmes ont un niveau de scolarisation et de diplôme supérieur aux hommes. Parmi les 15 à 24 ans, 62,5 % des femmes sont scolarisées contre 58,1 % des hommes (respectivement 68,5 % et 63,4 % au niveau national). Parmi les 15 à 24 ans sortis du système scolaire, 22,0 % des hommes comme des femmes sont peu ou pas diplômés. Parmi les 25 à 34 ans, 31,7 % des hommes sont diplômés de l'enseignement supérieur contre 43,3 % des femmes (respectivement 43,3 % et 53,5 % au niveau national). Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 60,5 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi au recensement de la population contre 43,5 % des femmes du même âge (respectivement 59,6 % et 38,1 % en France).

Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

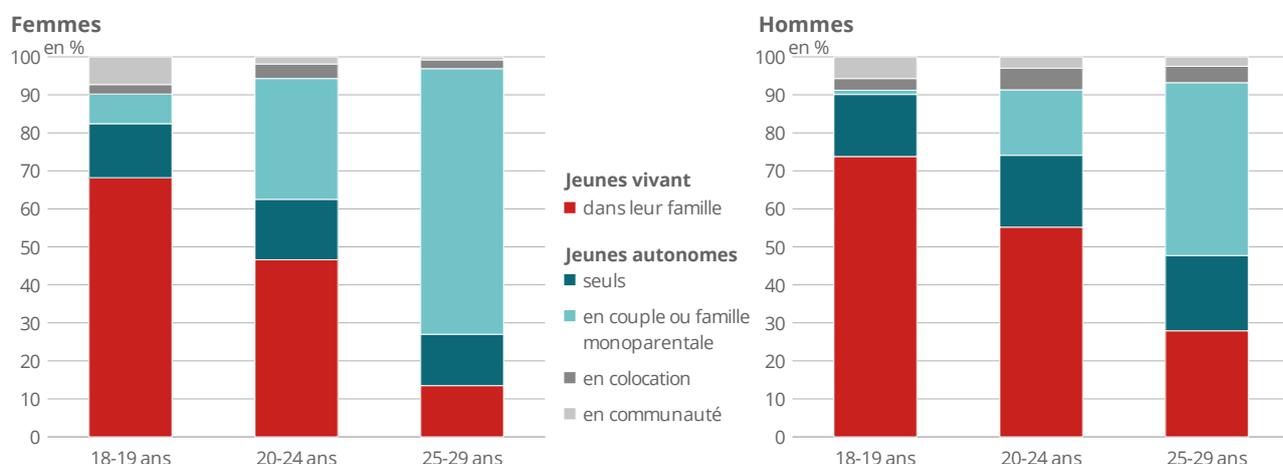
Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



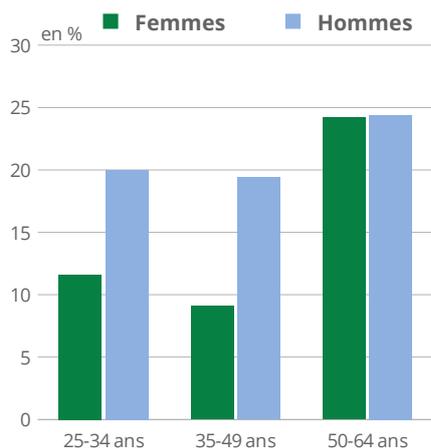
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Conditions de vie

Mode de cohabitation des 18-29 ans en 2020

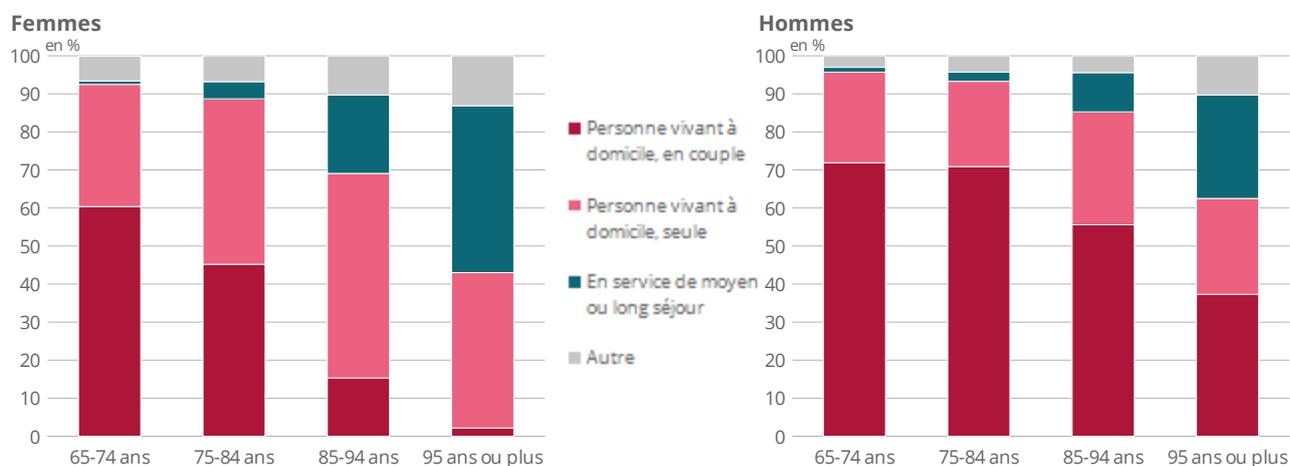


Les personnes seules parmi les 25-64 ans en 2020

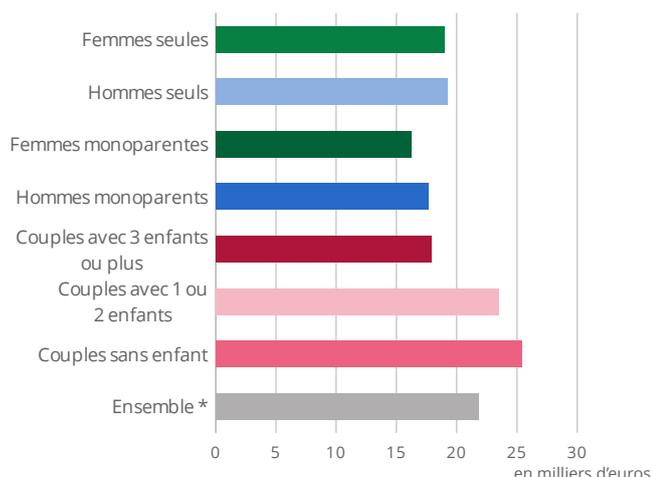


Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020 dans le département, 46,6 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 55,2 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % en France). La vie en couple est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 69,9 % des femmes déclarent au recensement vivre en couple ou en famille monoparentale (61,7 % en France), alors que seuls 45,5 % des hommes sont dans ce cas (43,5 % en France). La part des femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. Dans le département, 32,1 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 53,8 % pour les 85 à 94 ans. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020

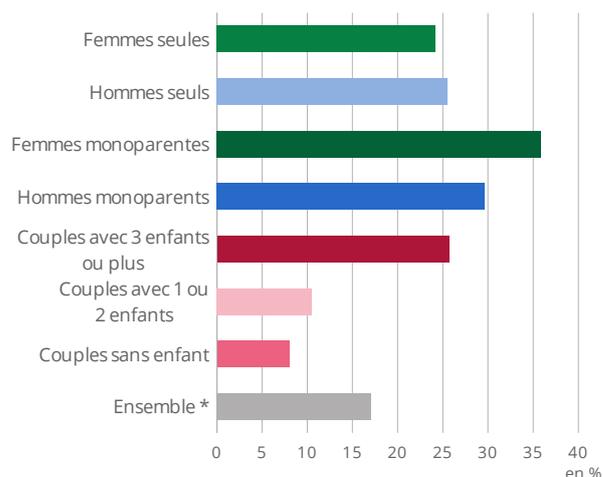


Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

Taux de pauvreté en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

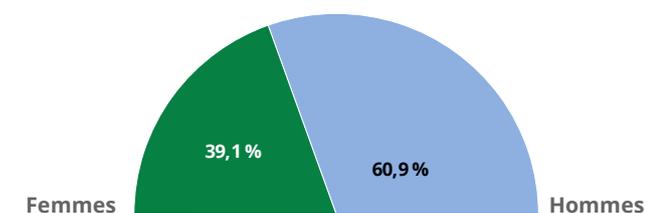
Dans le département, les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté. Alors que 17,1 % de la population du département vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 35,9 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine. Le niveau de vie médian s'établit dans le département à 16 200 euros annuels pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 21 790 euros pour l'ensemble de la population du département (respectivement 17 140 et 23 080 euros en France métropolitaine).

Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
Ensemble	26 600	33,9
dont Football	3 670	9,2
Tennis	2 727	32,1
Équitation	2 146	87,3
Judo, Jujitsu, Kendo, etc.	1 403	38,5
Pétanque, Jeu provençal	1 178	20,2

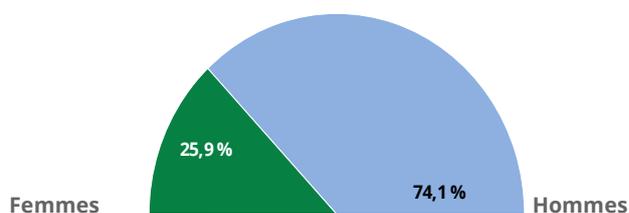
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Travail - Emploi

Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

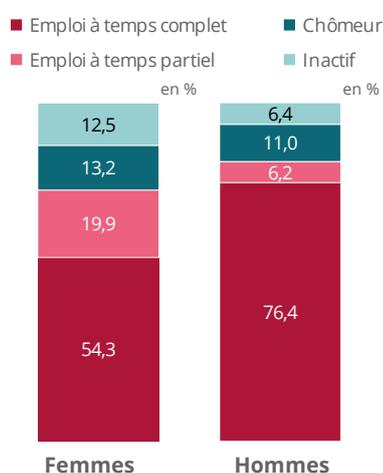
	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
Ensemble	72,6	76,2
de 15 à 24 ans	40,3	49,0
de 25 à 49 ans	87,5	93,6
de 50 à 64 ans	66,8	67,6

Source : Insee, recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
Ensemble	61,8	66,4
de 15 à 24 ans	29,1	35,3
de 25 à 49 ans	74,2	82,7
de 50 à 64 ans	59,2	61,0

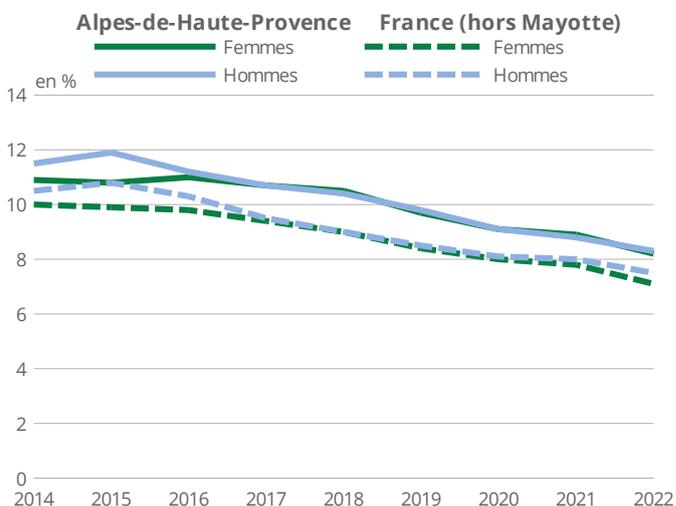
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



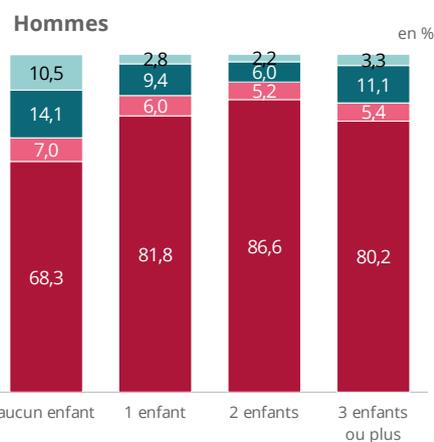
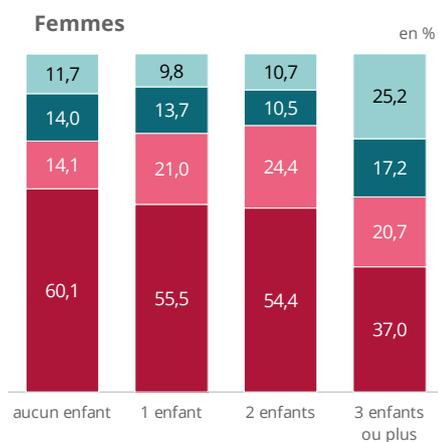
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Taux de chômage en moyenne annuelle



Source : Insee, taux de chômage localisés.

Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020

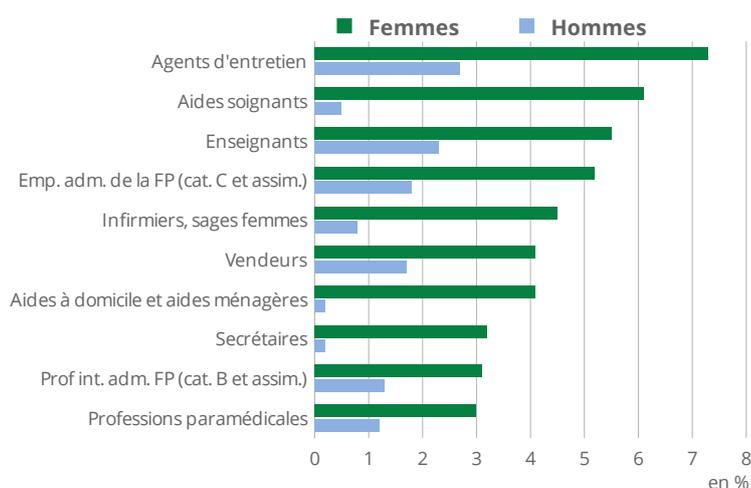


Source : Insee, recensement de la population 2020.

Dans le département, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (7,3 % des femmes en emploi), « Aides soignants » (6,1 %) et « Enseignants » (5,5 %), tandis que les hommes sont plus souvent « Conducteurs de véhicules » (5,6 %), « Agriculteurs » (5,1 %) ou « Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment » (4,2 %).

Répartition par familles professionnelles en 2020

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

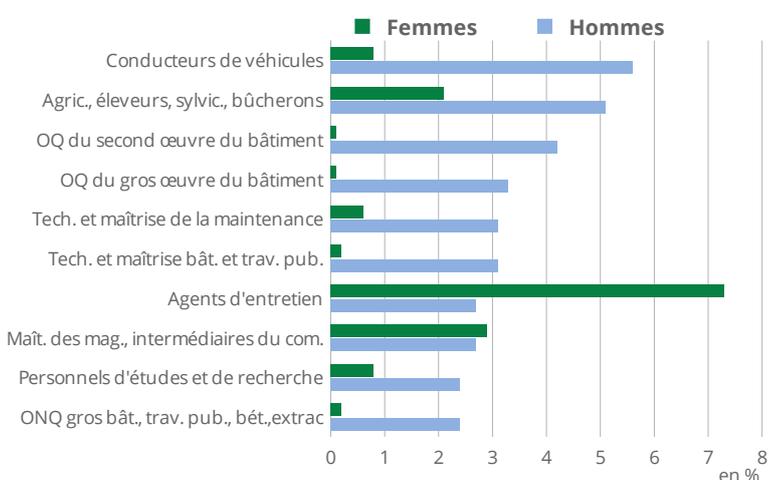
Les cinq familles les plus féminisées

Famille professionnelle	Part des femmes (%)	Part des hommes (%)
Aides à domicile et aides ménagères	95,0	5,0
Secrétaires	94,0	6,0
Aides soignants	92,0	8,0
Coiffeurs, esthéticiens	86,0	14,0
Infirmiers, sages femmes	83,5	16,5

Champ : Familles professionnelles représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les cinq familles les moins féminisées

Famille professionnelle	Part des femmes (%)	Part des hommes (%)
OQ du second œuvre du bâtiment	3,0	97,0
OQ du gros œuvre du bâtiment	3,9	96,1
Tech. et maîtrise bât. et trav. pub.	6,5	93,5
ONQ gros bât., trav. pub., béton, extraction	8,2	91,8
OQ de la maintenance	8,5	91,5

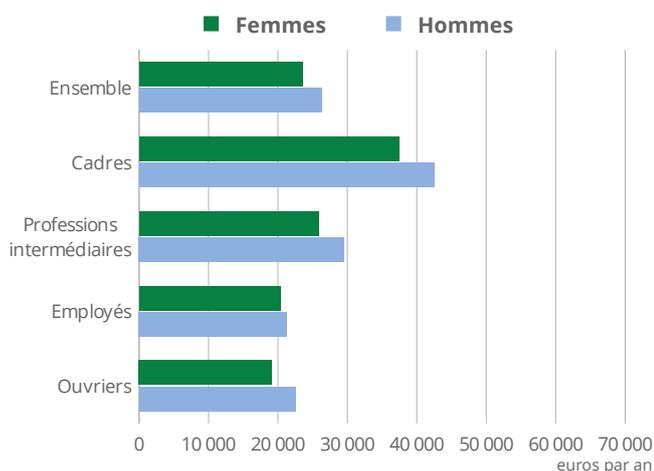
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Familles professionnelles représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Salaires

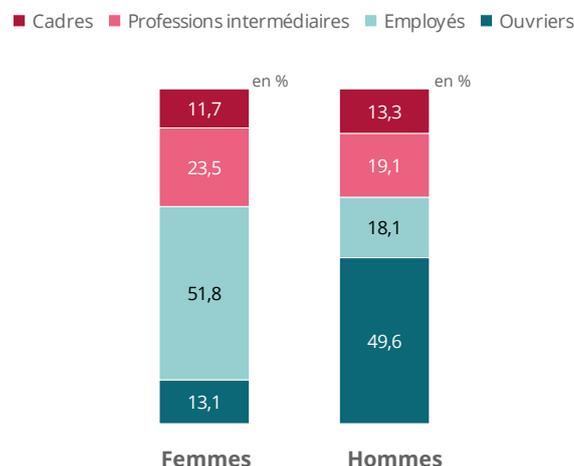
Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein (EQTP) par catégorie socioprofessionnelle en 2021



Champ : Salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

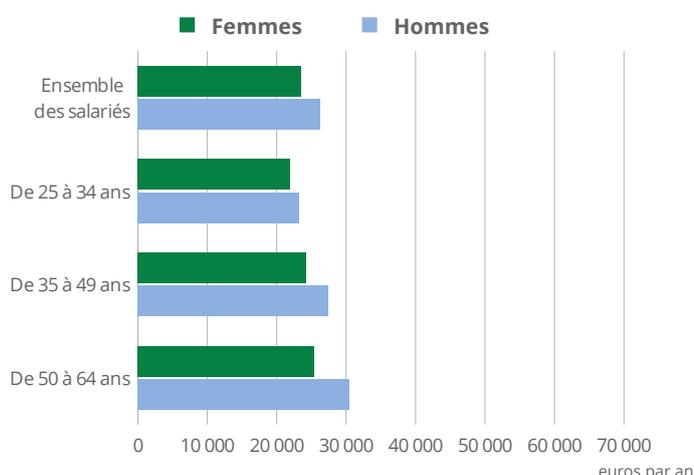
Part d'heures travaillées dans les différentes catégories socio-professionnelles en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021

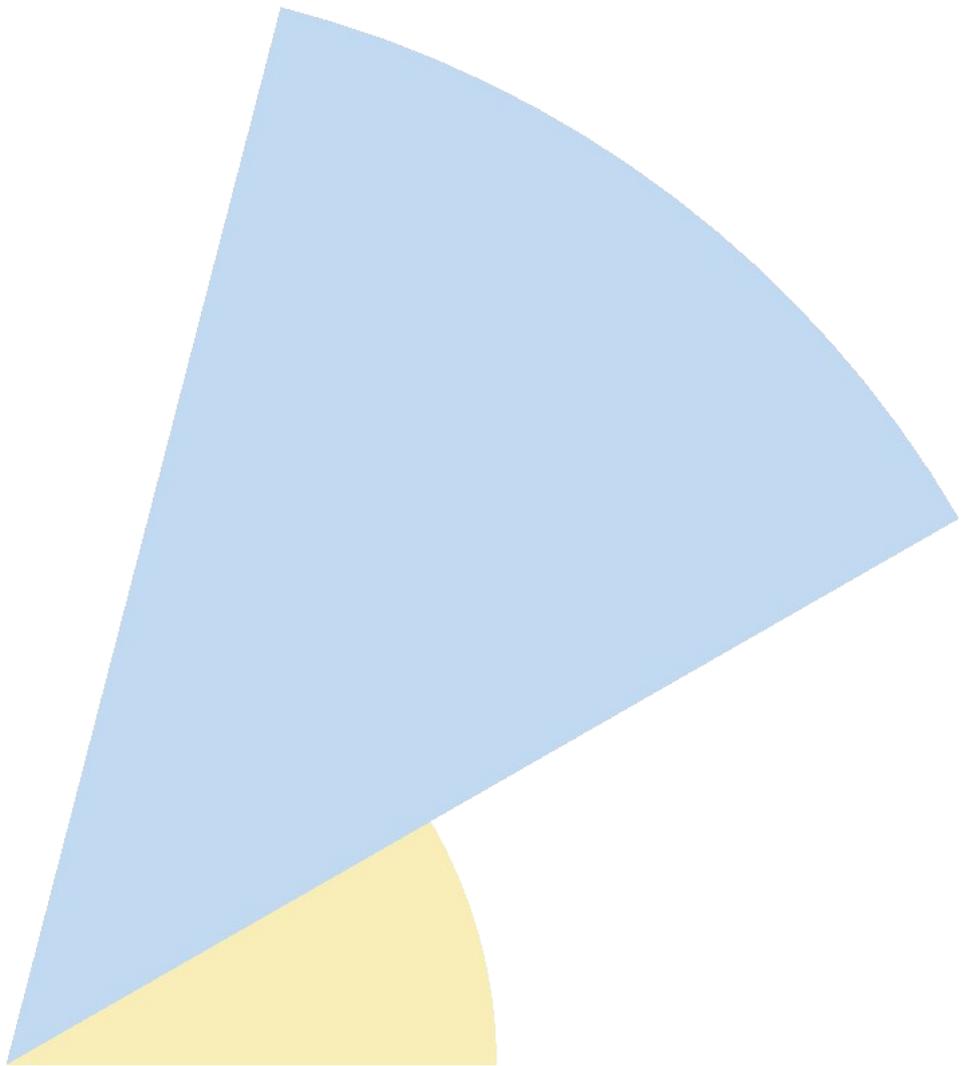


Champ : Salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

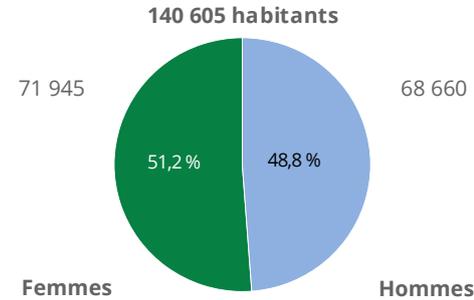
À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 23 505 € en 2021 contre 26 325 € chez les hommes, soit un écart de 11 % en défaveur des femmes. Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (11,7 % du total de leur temps de travail contre 13,3 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes (37 461 € en équivalent temps plein contre 42 481 €, soit 12 % de moins). Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart annuel de rémunération (en équivalent temps plein) est de 1 284 € contre 5 112 € entre 50 et 64 ans.

Hautes-Alpes



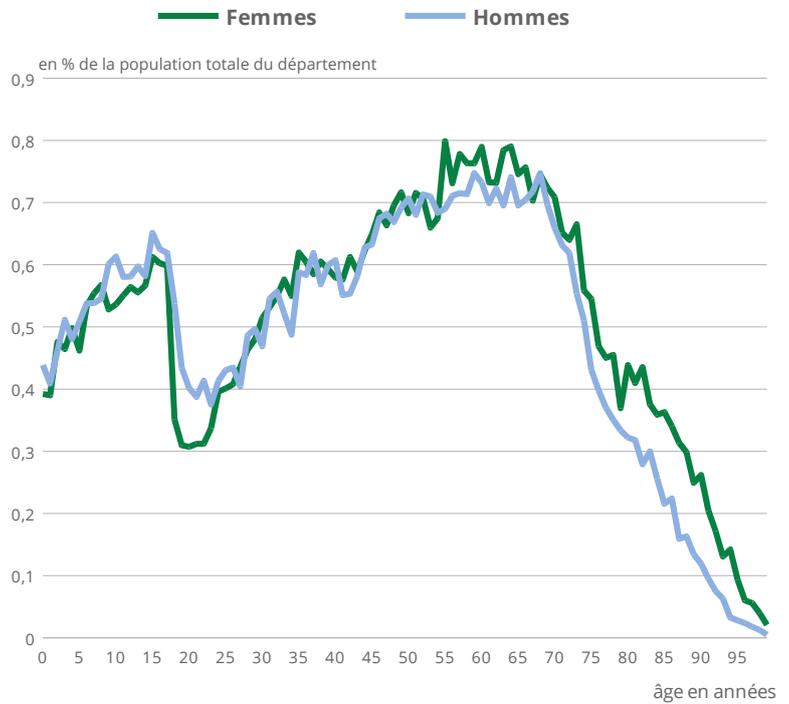
Caractéristiques démographiques

Population par sexe en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

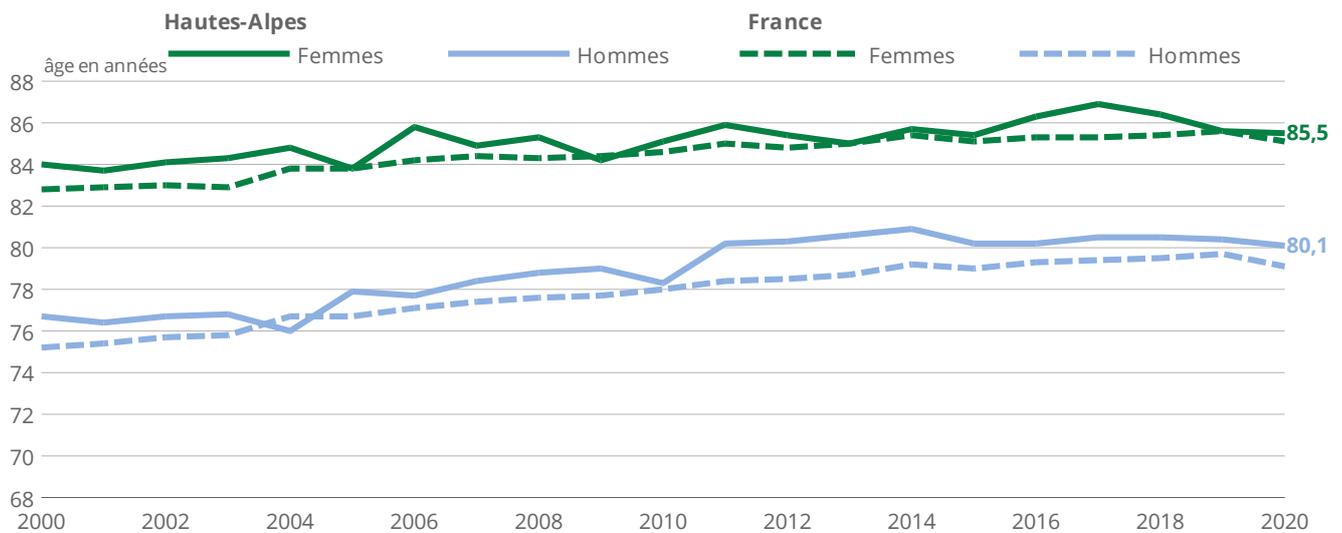
Répartition de la population par sexe et âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

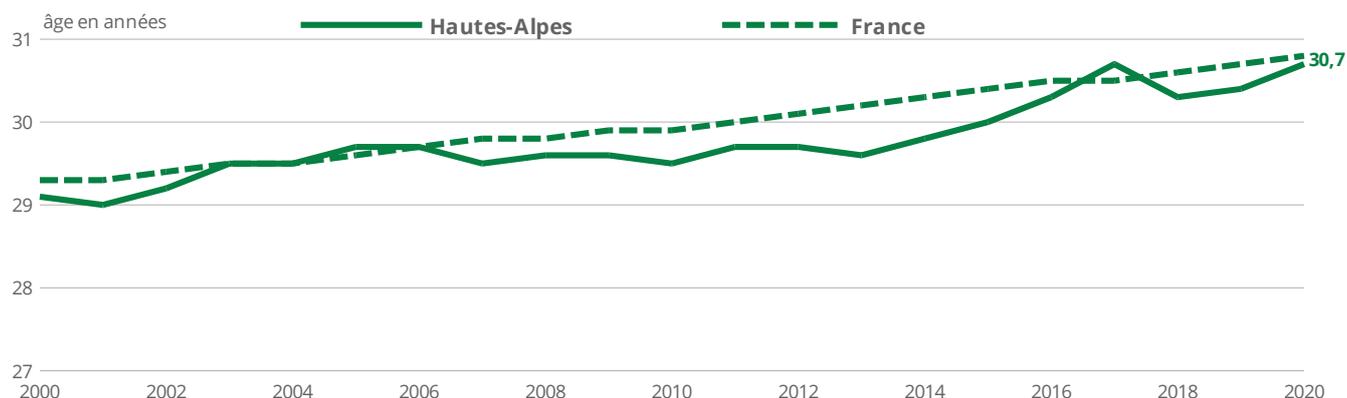
Parmi les 140 605 habitants des Hautes-Alpes au 1^{er} janvier 2020, 48,8 % sont des hommes et 51,2 % sont des femmes. Ces dernières représentent 48,1 % des moins de 30 ans (49,2 % en France).
L'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes ; 85,5 ans contre 80,1 ans en 2020. En conséquence, les femmes sont sur-représentées dans la population âgée : dans le département, 60,0 % des personnes de 75 ans ou plus sont des femmes (61,2 % en France).

Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Âge moyen de la mère à l'accouchement



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Sources : Insee, État civil, Estimations de population.

Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

	Hautes-Alpes	France
Ensemble	169	182
15 à 24 ans	20	23
25 à 34 ans	112	114
35 à 49 ans	38	45

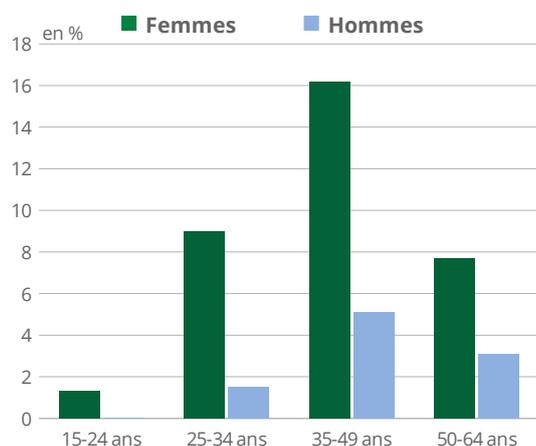
Lecture : Si une femme avait tout au long de sa vie les taux de fécondité observés à chaque âge dans les Hautes-Alpes en 2020, elle aurait 1,69 enfant (169 enfants pour 100 femmes).

Sources : Insee, État civil, Estimations de population.

Dans les Hautes-Alpes, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 29,1 ans en 2000 à 30,7 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau national (respectivement 29,3 et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 169 enfants pour 100 femmes contre 182 en France. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes. Celles âgées de 35 à 49 ans sont moins fécondes qu'en France.

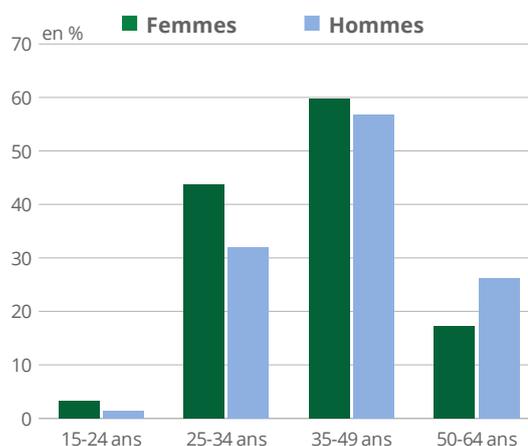
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans le département, 9,0 % des femmes de 25 à 34 ans et 16,2 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,5 % et 5,1 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 43,7 % et 31,9 %).

Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

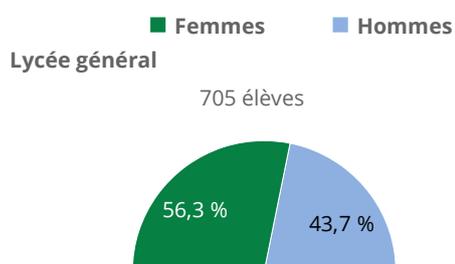
Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

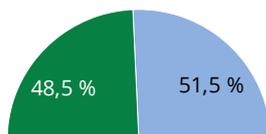
Enseignement – Éducation

Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020



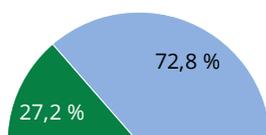
Lycée technologique

241 élèves



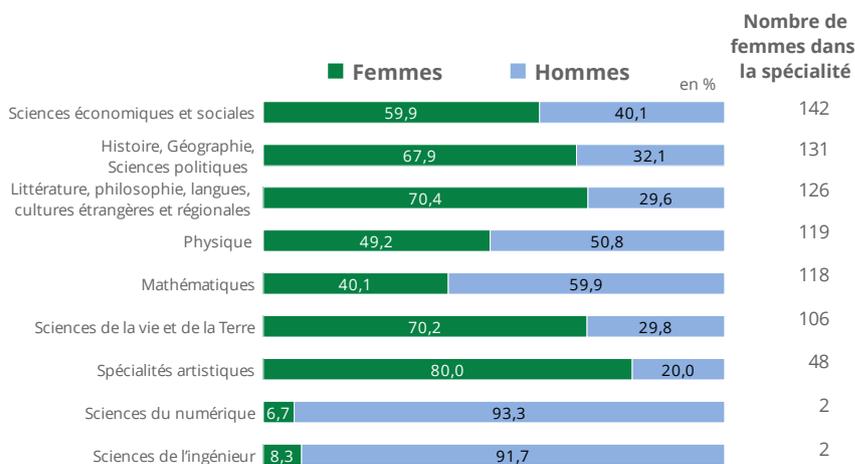
Lycée professionnel

356 élèves



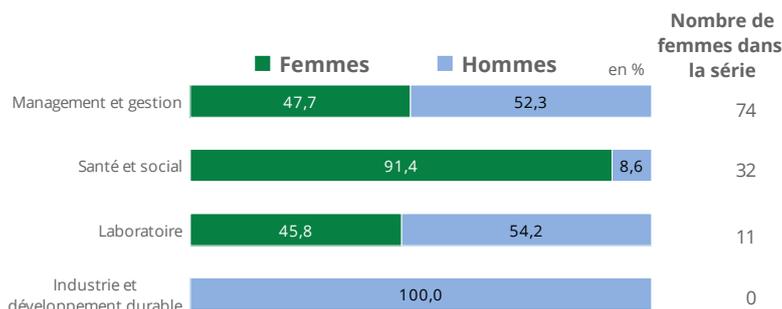
Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Séries en terminale technologique à la rentrée 2020



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

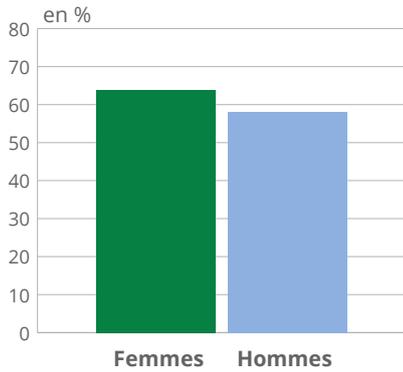
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	94,3	5,7
Commerce, vente	60,9	39,1
Spéc. plurivalentes des services	56,7	43,3
Accueil, hôtellerie, tourisme	46,8	53,2
Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	36,7	63,3

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Énergie, génie climatique	0,0	100,0
Électricité, électronique	1,1	98,9
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	3,0	97,0
Moteurs et mécanique auto	5,6	94,4
Transport, manutention, magasinage	5,6	94,4

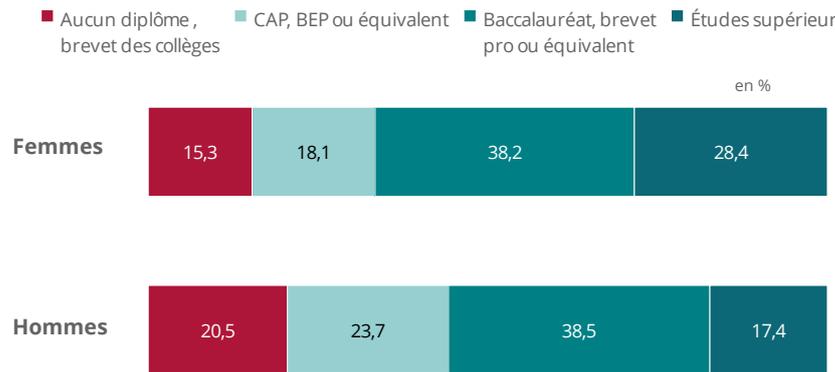
Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Part des 15-24 ans scolarisés en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

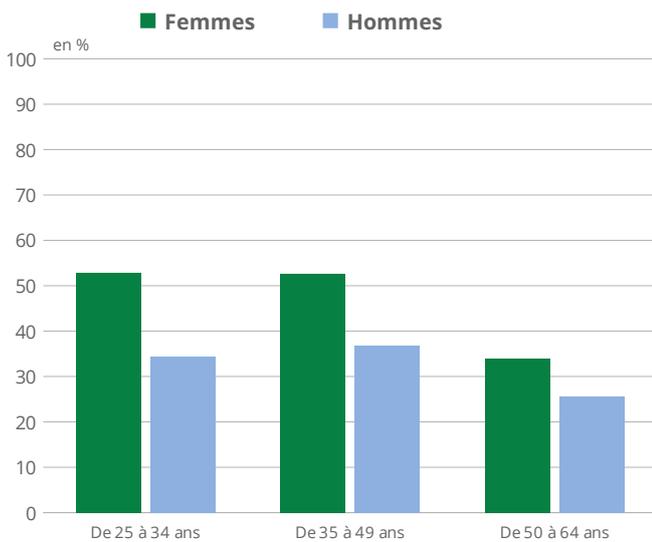
Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020



Champ : Population des 15 - 24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

En 2020, les femmes ont un niveau de scolarisation et de diplôme supérieur aux hommes. Parmi les 15 à 24 ans, 63,9 % des femmes sont scolarisées contre 58,1 % des hommes (respectivement 68,5 % et 63,4 % au niveau national). Parmi les 15 à 24 ans sortis du système scolaire, 20,5 % des hommes sont peu ou pas diplômés contre 15,3 % des femmes. Parmi les 25 à 34 ans, 34,4 % des hommes sont diplômés de l'enseignement supérieur contre 52,9 % des femmes (respectivement 43,3 % et 53,5 % au niveau national). Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 70,4 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi au recensement de la population contre 51,6 % des femmes du même âge (respectivement 59,6 % et 38,1 % en France).

Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

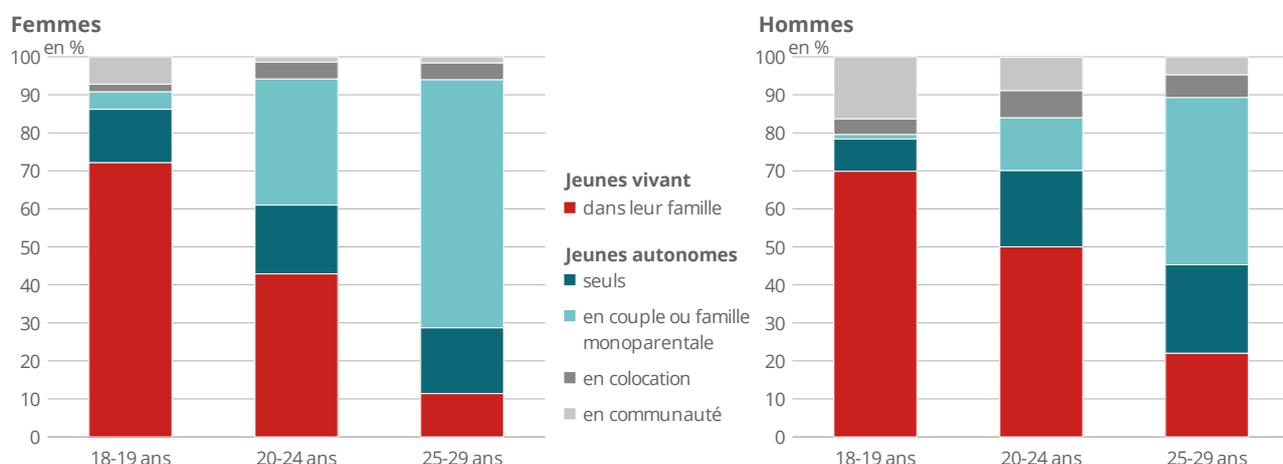
Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



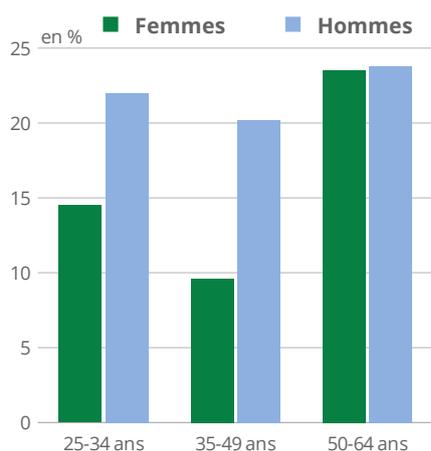
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Conditions de vie

Mode de cohabitation des 18-29 ans en 2020

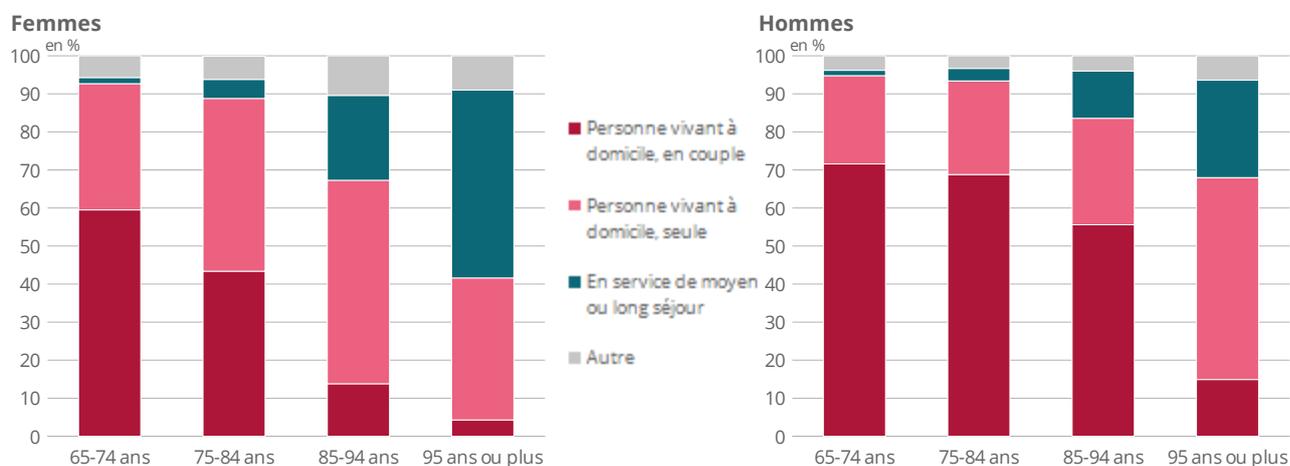


Les personnes seules parmi les 25-64 ans en 2020

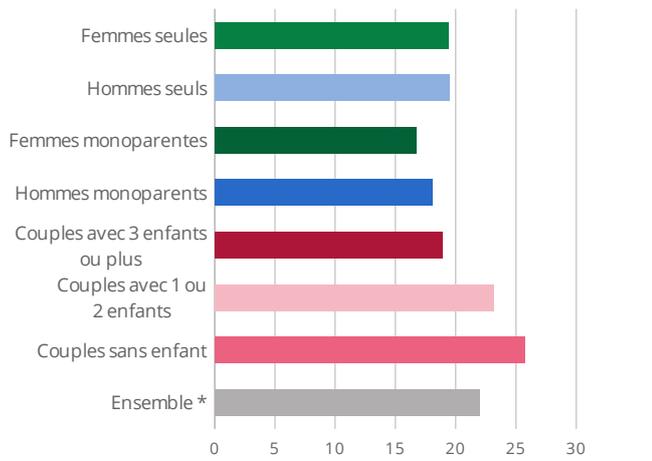


Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020 dans le département, 42,9 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 50,0 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % en France). La vie en couple est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 65,3 % des femmes déclarent au recensement vivre en couple ou en famille monoparentale (61,7 % en France), alors que seuls 44,0 % des hommes sont dans ce cas (43,5 %). La part des femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. Dans le département, 33,2 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 53,5 % pour les 85 à 94 ans. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020

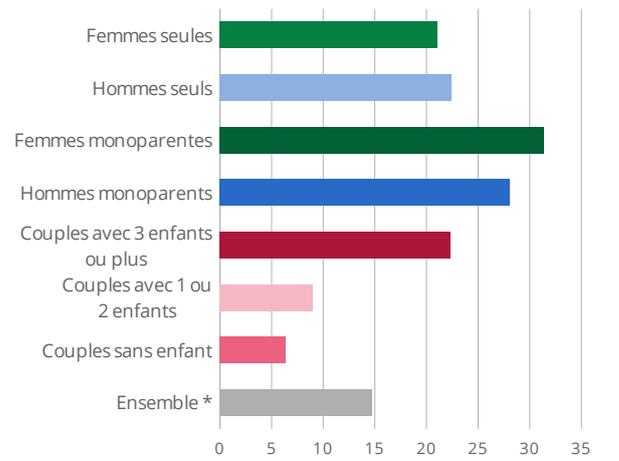


Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2021.

Taux de pauvreté en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2021.

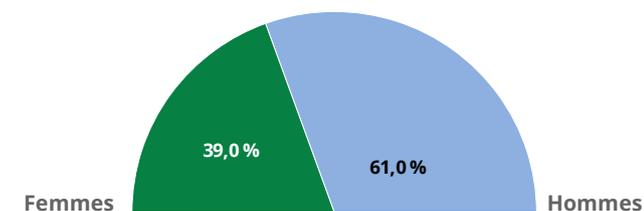
Dans le département, les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté. Alors que 14,7 % de la population du département vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 31,4 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine. Le niveau de vie médian s'établit dans le département à 16 760 euros annuels par unité de consommation pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 22 010 euros pour l'ensemble de la population du département (respectivement 17 140 et 23 080 euros en France métropolitaine).

Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
Ensemble	28 900	35,0
dont Ski	4 035	33,1
Football	2 429	10,1
Tennis	2 090	32,4
Équitation	1 618	88,1
Judo, Jujitsu, Kendo, etc.	1 150	29,2

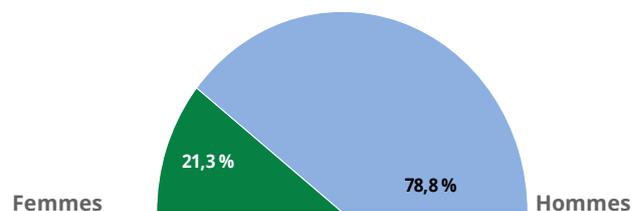
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Travail - Emploi

Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

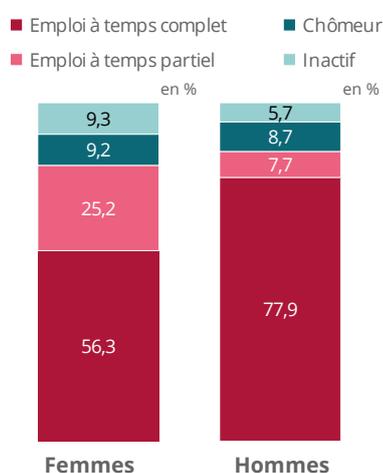
	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
Ensemble	74,8	77,7
de 15 à 24 ans	39,1	48,8
de 25 à 49 ans	90,7	94,3
de 50 à 64 ans	67,3	69,3

Source : Insee, recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
Ensemble	67,0	70,7
de 15 à 24 ans	31,2	40,3
de 25 à 49 ans	81,5	85,6
de 50 à 64 ans	61,5	65,2

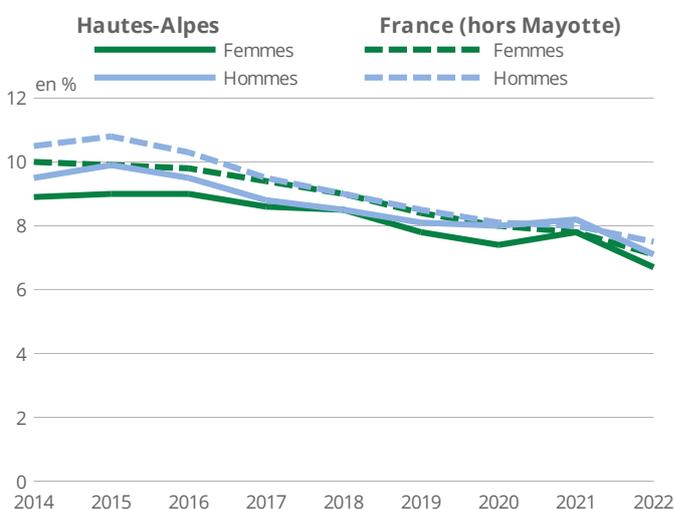
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



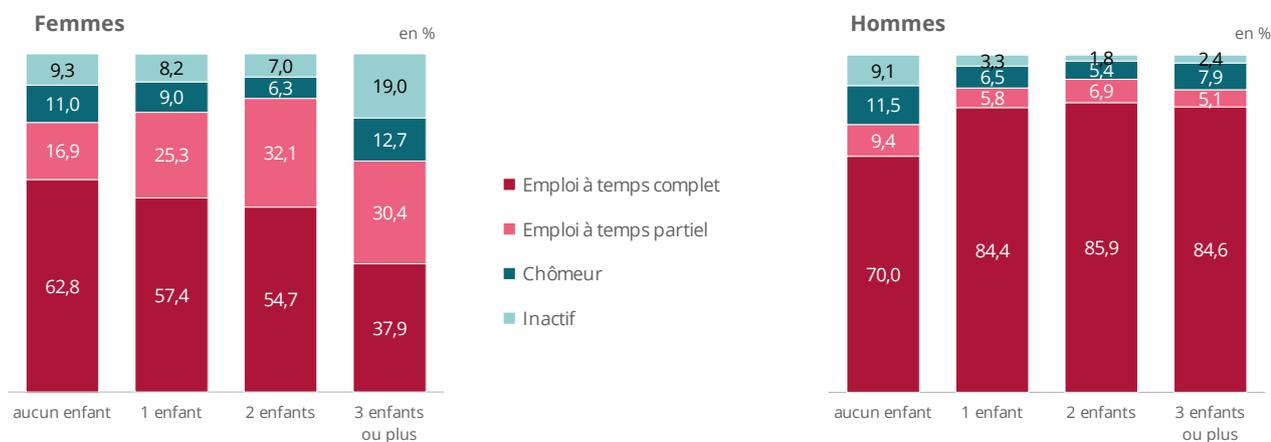
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Taux de chômage en moyenne annuelle



Source : Insee, taux de chômage localisés.

Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020

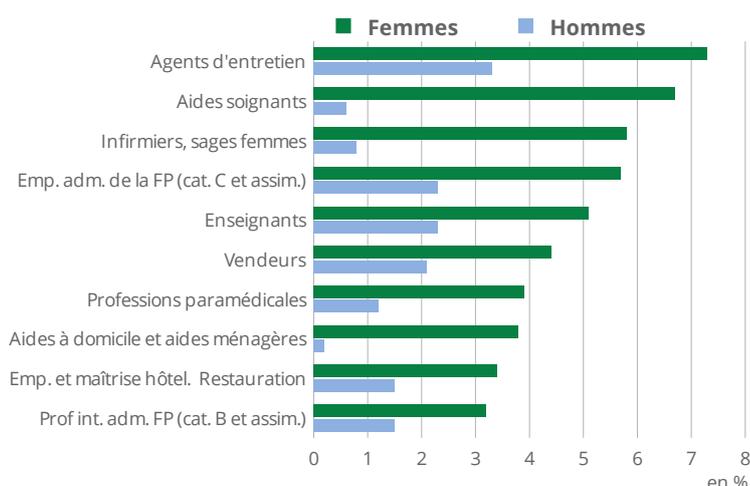


Source : Insee, recensement de la population 2020.

Dans le département, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (7,3 % des femmes en emploi), « Aides soignants » (6,7 %) et « Infirmiers, sages femmes » (5,8 %), tandis que les hommes sont plus souvent « Conducteurs de véhicules » (6,4 %), « Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants » (5,6 %) ou « Agriculteurs » (4,6 %).

Répartition par familles professionnelles en 2020

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

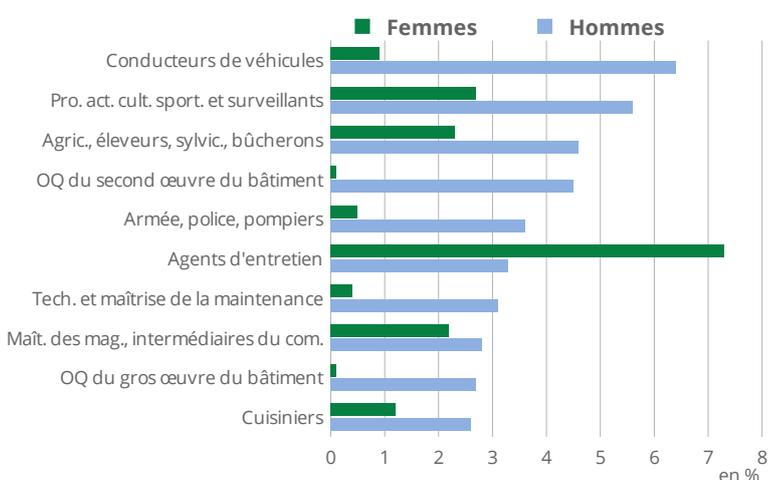
Les cinq familles les plus féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Assistantes maternelles	98,6	1,4
Secrétaires	95,0	5,0
Aides à domicile et aides ménagères	93,9	6,1
Aides soignants	91,4	8,6
Infirmiers, sages femmes	87,1	12,9

Champ : Familles professionnelles représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les cinq familles les moins féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
OQ du second œuvre du bâtiment	2,0	98,0
OQ du gros œuvre du bâtiment	2,1	97,9
Tech. et maîtrise bât. et trav. pub.	9,1	90,9
Armée, police, pompiers	11,1	88,9
Tech. et maîtrise de la maintenance	11,6	88,4

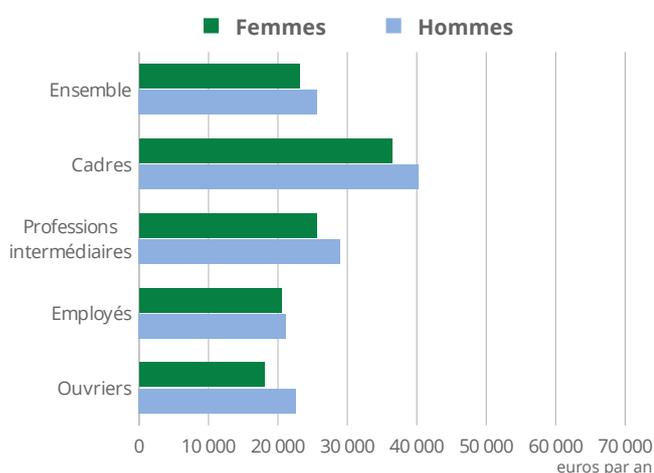
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Familles professionnelles représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Salaires

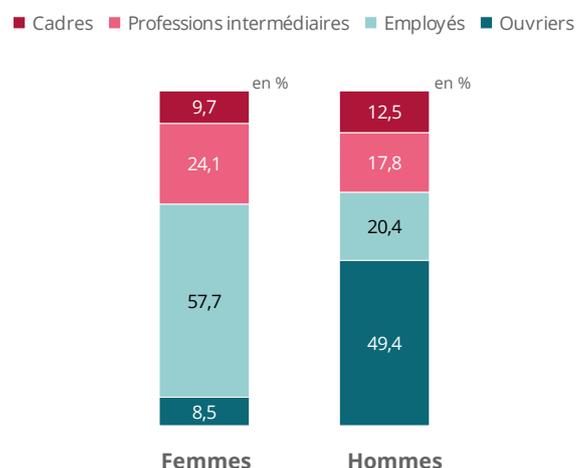
Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein (EQTP) par catégorie socioprofessionnelle en 2021



Champ : Salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

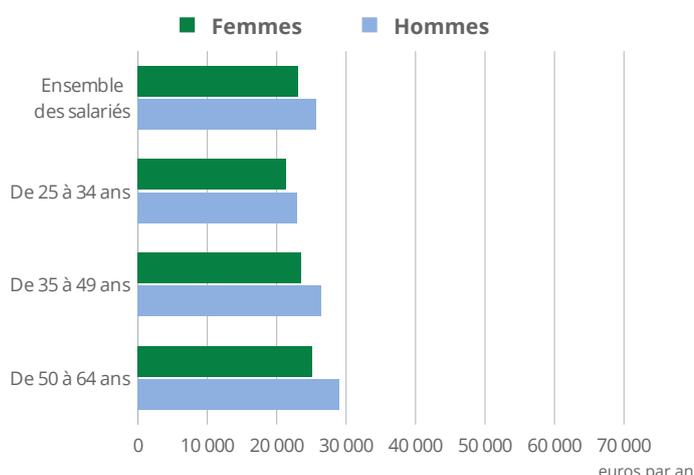
Part d'heures travaillées dans les différentes catégories socio-professionnelles en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021

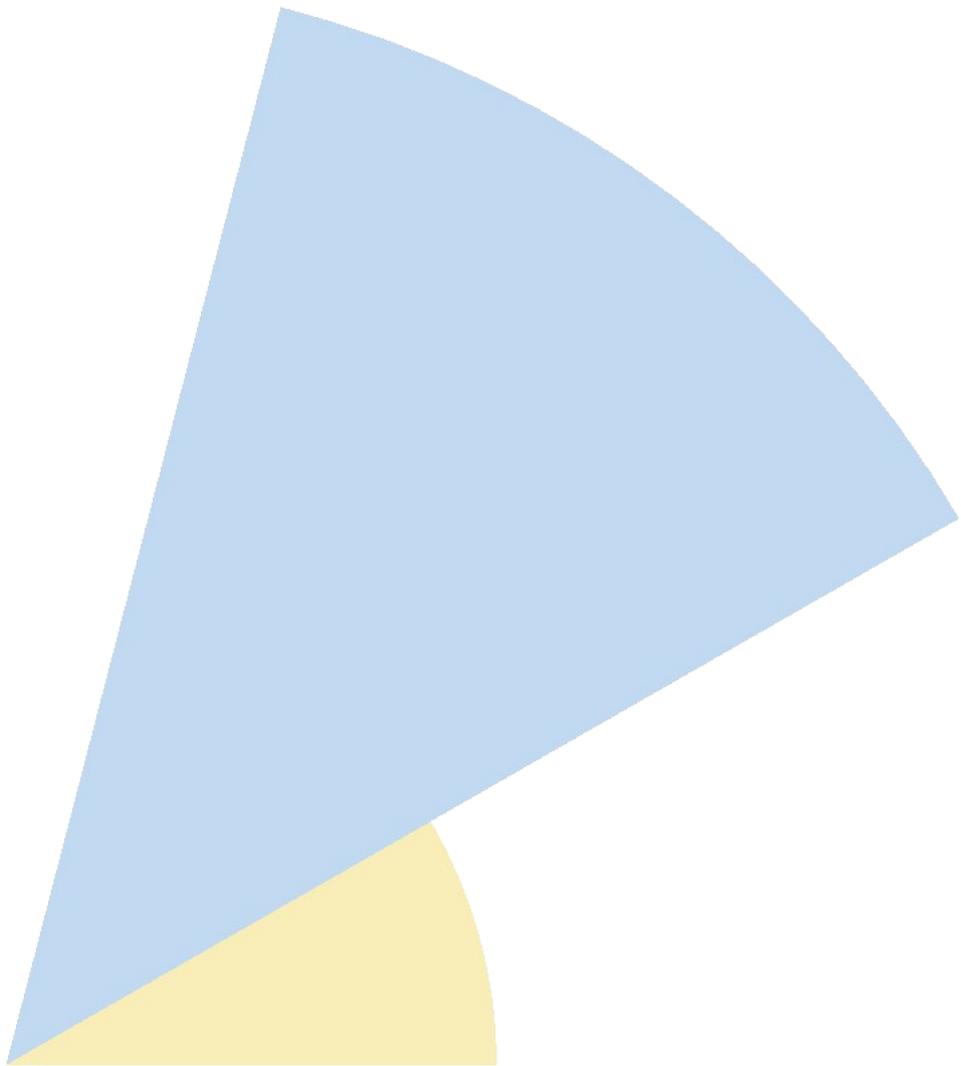


Champ : Salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

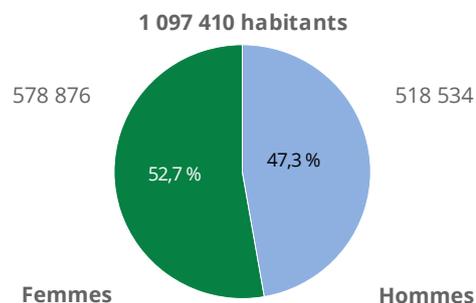
À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 23 063 € en 2021 contre 25 639 € chez les hommes, soit un écart de 10 % en défaveur des femmes. Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (9,7 % du total de leur temps de travail contre 12,5 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes (36 408 € en équivalent temps plein contre 40 207 €, soit 9 % de moins). Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart annuel de rémunération est de 1 672 € contre 3 924 € (en équivalent temps plein) entre 50 et 64 ans.

Alpes-Maritimes



Caractéristiques démographiques

Population par sexe en 2020

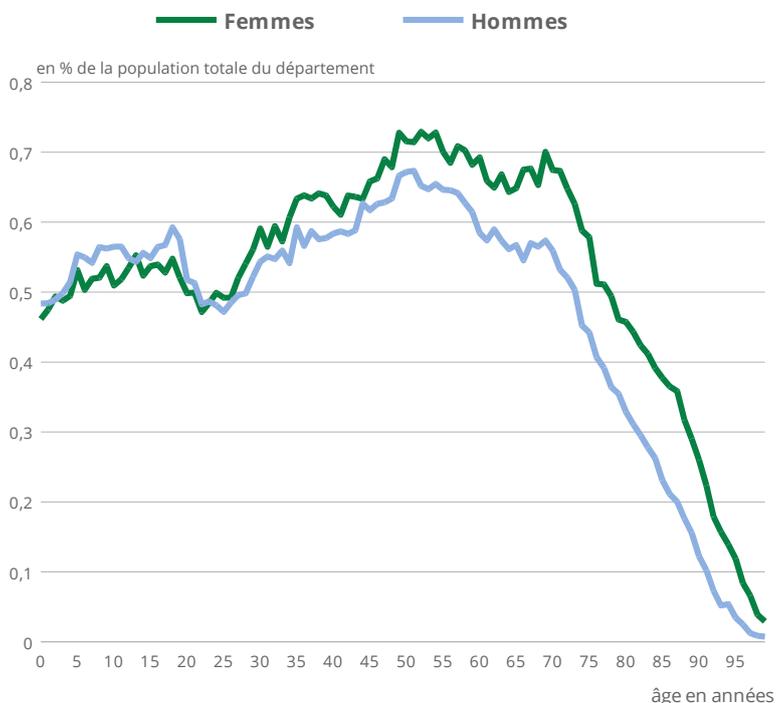


Source : Insee, recensement de la population 2020.

Parmi les 1 097 410 habitants des Alpes-Maritimes au 1^{er} janvier 2020, 47,3 % sont des hommes et 52,7 % sont des femmes. Ces dernières représentent 49,3 % des moins de 30 ans (49,2 % en France).

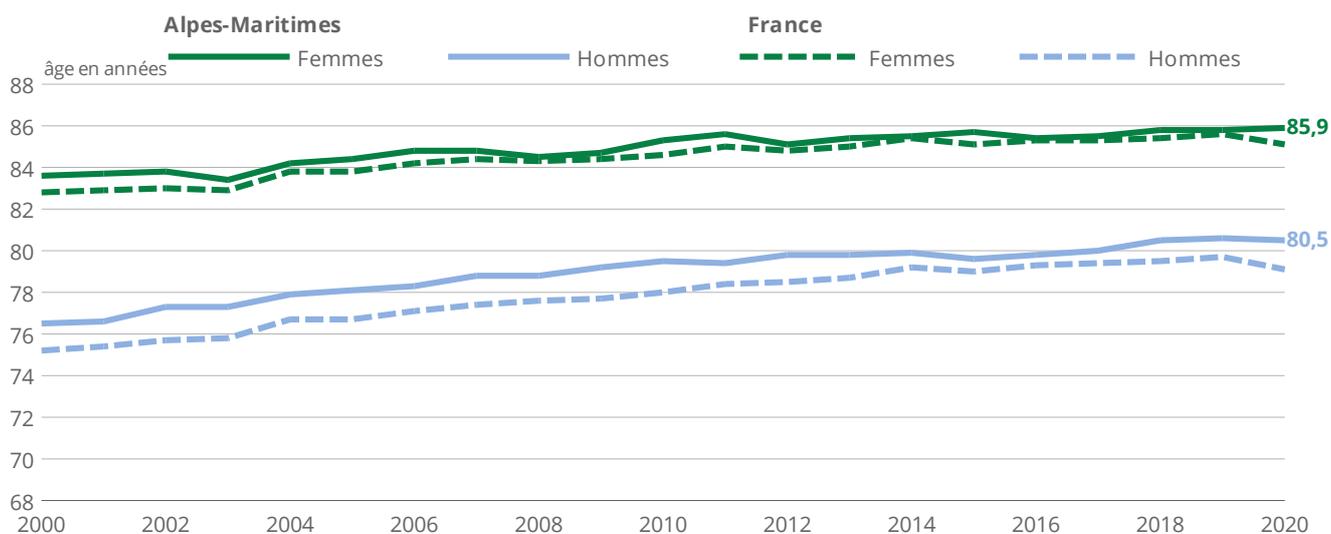
L'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes ; 85,9 ans contre 80,5 ans en 2020. En conséquence, les femmes sont sur-représentées dans la population âgée : dans le département, 61,2 % des personnes de 75 ans ou plus sont des femmes, soit la même proportion qu'en France.

Répartition de la population par sexe et âge en 2020



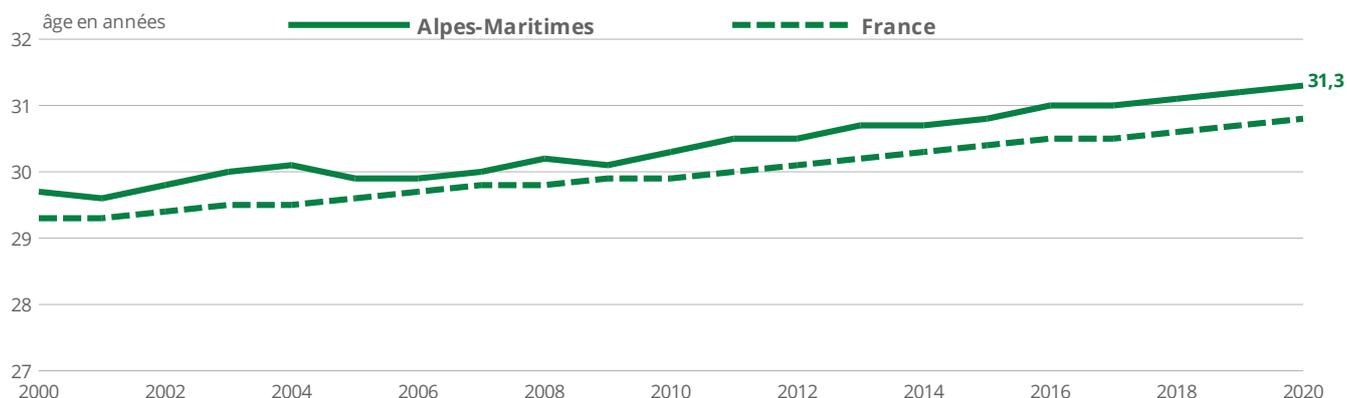
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Âge moyen de la mère à l'accouchement



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

	Alpes-Maritimes	France
Ensemble	181	182
15 à 24 ans	18	23
25 à 34 ans	114	114
35 à 49 ans	49	45

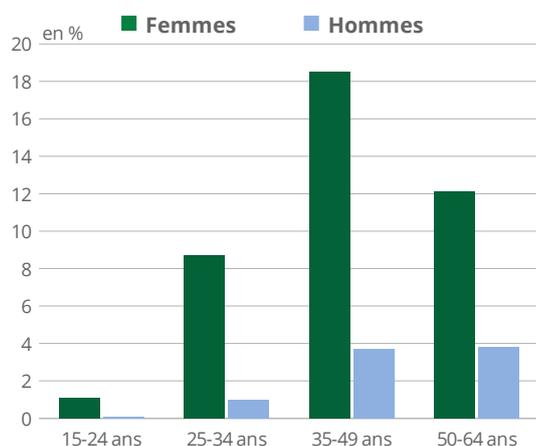
Lecture : Si une femme avait tout au long de sa vie les taux de fécondité observés à chaque âge dans les Alpes-Maritimes en 2020, elle aurait 1,81 enfant (181 enfants pour 100 femmes).

Sources : Insee, État civil, Estimations de population.

Dans les Alpes-Maritimes, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 29,7 ans en 2000 à 31,3 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau national (respectivement 29,3 et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 181 enfants pour 100 femmes contre 182 en France. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

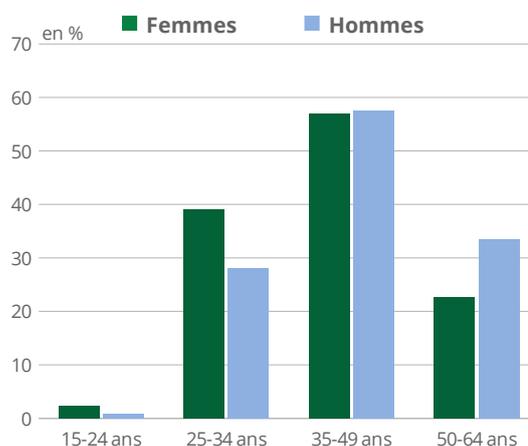
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans le département, 8,7 % des femmes de 25 à 34 ans et 18,5 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,0 % et 3,7 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 39,0 % et 28,0 %).

Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

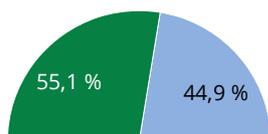
Enseignement – Éducation

Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020

■ Femmes ■ Hommes

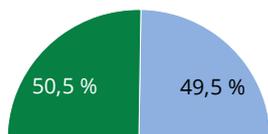
Lycée général

6 201 élèves



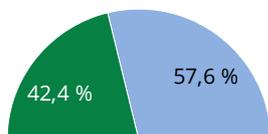
Lycée technologique

2 026 élèves



Lycée professionnel

2 316 élèves



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020

Spécialité	en %		Nombre de femmes dans la spécialité
	Femmes	Hommes	
Sciences économiques et sociales	61,5	38,5	1 317
Mathématiques	42,7	57,3	1 190
Littérature, philosophie, langues, cultures étrangères et régionales	73,5	26,5	1 110
Physique	47,9	52,1	990
Histoire, Géographie, Sciences politiques	61,0	39,0	962
Sciences de la vie et de la Terre	63,6	36,4	958
Spécialités artistiques	71,3	28,7	259
Sciences du numérique	11,0	89,0	38
Sciences de l'ingénieur	12,7	87,3	14

Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Séries en terminale technologique à la rentrée 2020

Série	en %		Nombre de femmes dans la série
	Femmes	Hommes	
Management et gestion	53,1	46,9	638
Santé et social	85,6	14,4	178
Laboratoire	70,2	29,8	66
Design et arts appliqués	75,0	25,0	66
Hôtellerie et restauration	59,6	40,4	34
Industrie et développement durable	7,6	92,4	27

Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

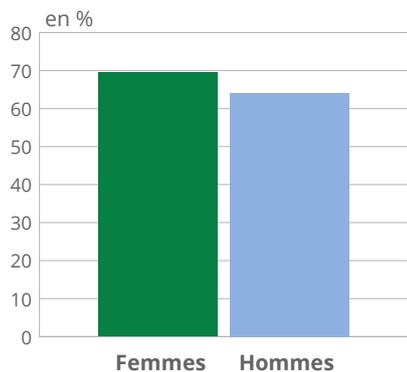
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Coiffure, esthétique & autres soins	100,0	0,0
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	94,7	5,3
Habillement	84,3	15,7
Spéc. plurivalentes des services	65,7	34,3
Commerce, vente	49,1	50,9

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Énergie, génie climatique	0,0	100,0
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	1,5	98,5
Électricité, électronique	1,5	98,5
Moteurs et mécanique auto	2,1	97,9
Techno. Industrielles fondamentales	2,3	97,7

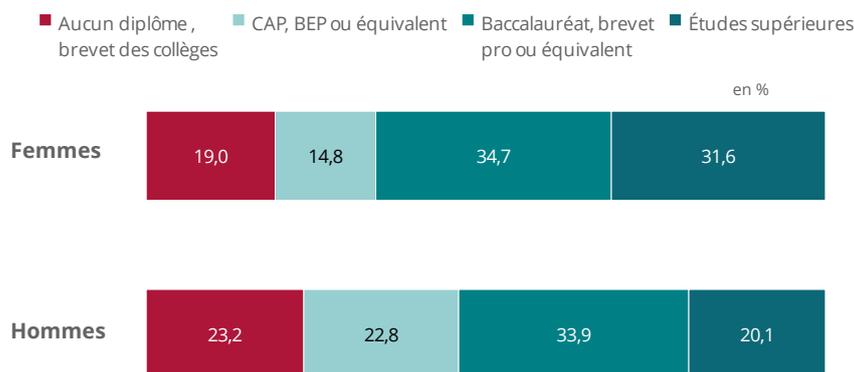
Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Part des 15-24 ans scolarisés en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

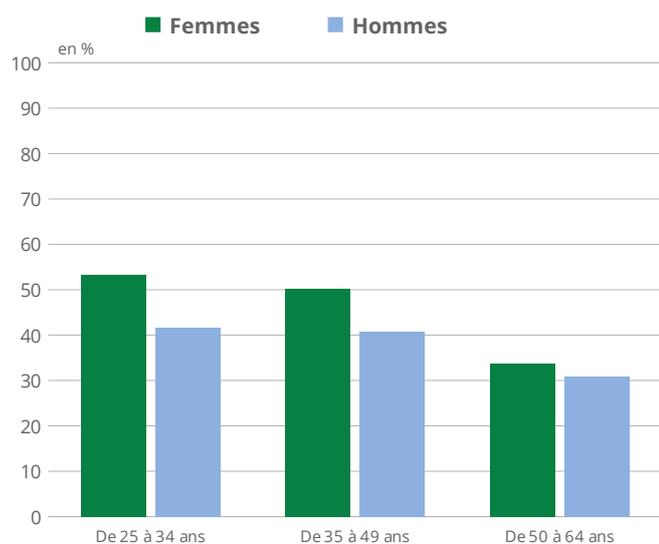
Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020



Champ : Population des 15 - 24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

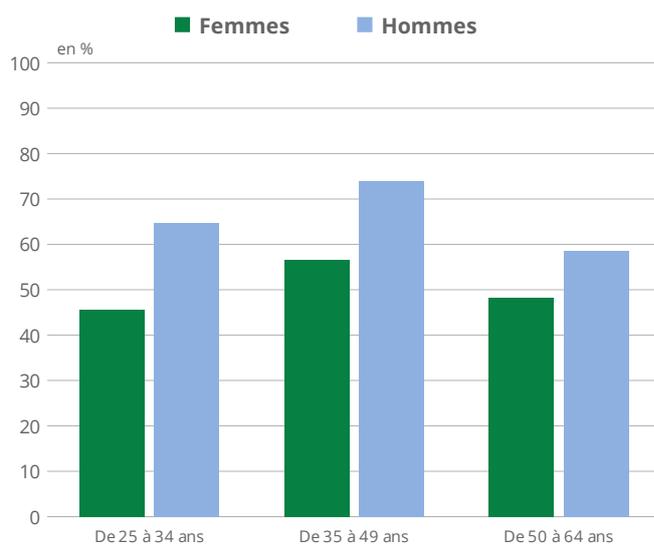
En 2020, les femmes ont un niveau de scolarisation et de diplôme supérieur aux hommes. Parmi les 15 à 24 ans, 69,5 % des femmes sont scolarisées contre 64,1 % des hommes (respectivement 68,5 % et 63,4 % au niveau national). Parmi les 15 à 24 ans sortis du système scolaire, 23,2 % des hommes sont peu ou pas diplômés contre 19,0 % des femmes. Parmi les 25 à 34 ans, 41,7 % des hommes sont diplômés de l'enseignement supérieur contre 53,3 % des femmes (respectivement 43,3 % et 53,5 % au niveau national). Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 64,7 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi au recensement de la population contre 45,6 % des femmes du même âge (respectivement 59,6 % et 38,1 % en France).

Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

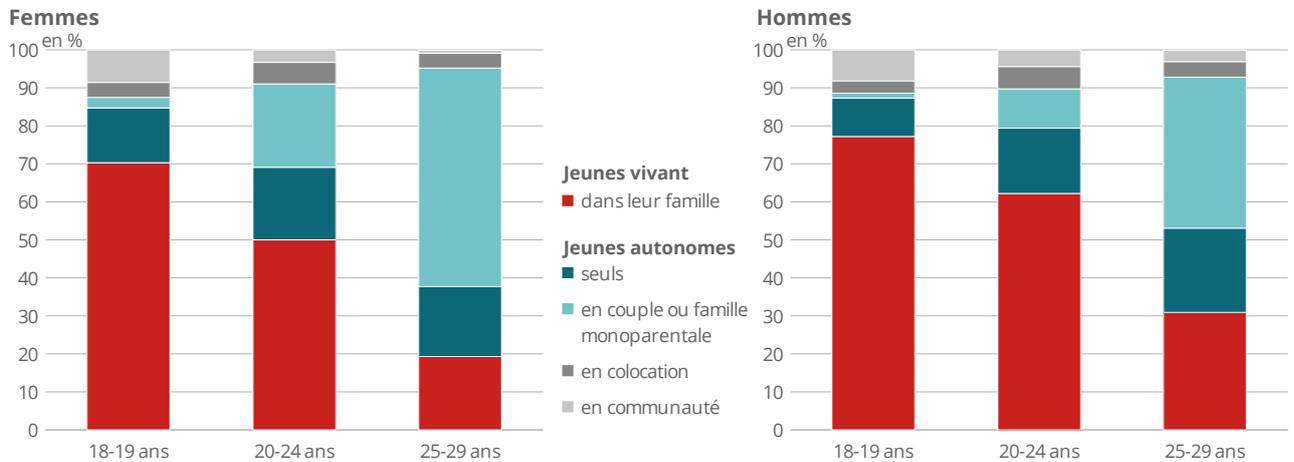
Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



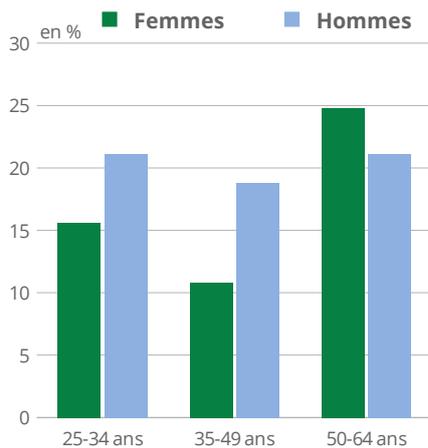
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Conditions de vie

Mode de cohabitation des 18-29 ans en 2020

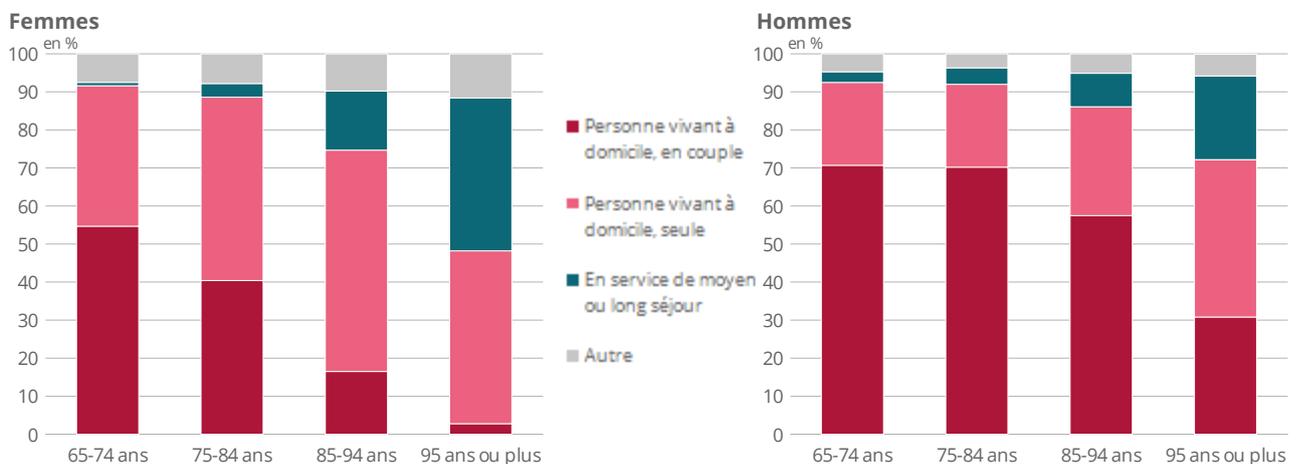


Les personnes seules parmi les 25-64 ans en 2020

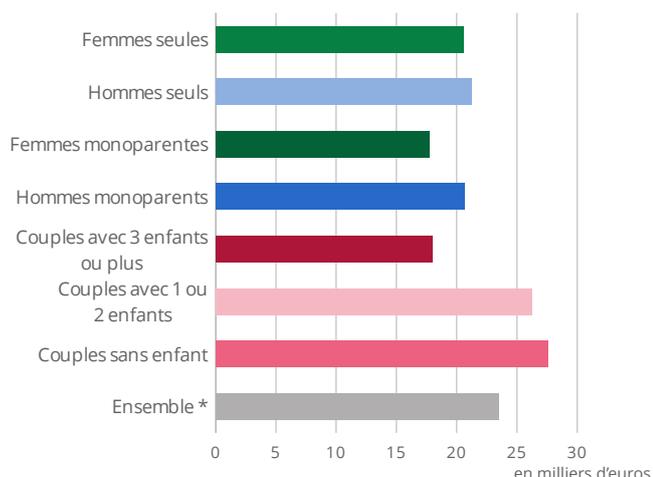


Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020 dans le département, 50,0 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 62,2 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % en France). La vie en couple est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 57,5 % des femmes déclarent au recensement vivre en couple ou en famille monoparentale (61,7 % en France), alors que seuls 39,7 % des hommes sont dans ce cas (43,5 %). La part des femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse sensiblement, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. Dans le département, 36,9 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 58,2 % pour les 85 à 94 ans. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020

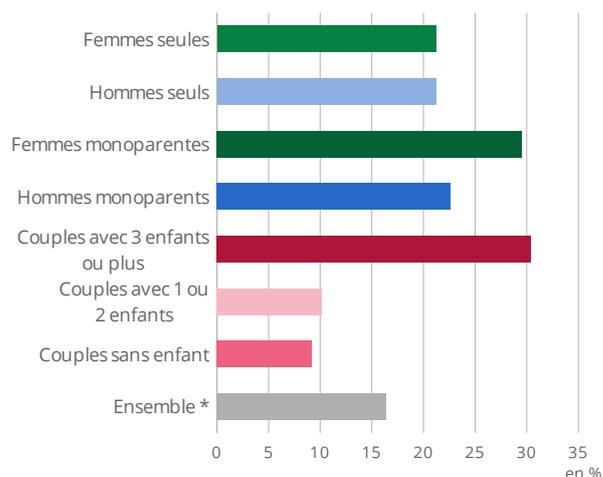


Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

Taux de pauvreté en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

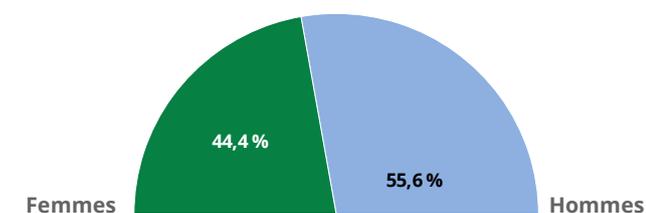
Alors que 16,4 % de la population du département vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 29,5 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine. Le niveau de vie médian s'établit dans le département à 17 710 euros annuels par unité de consommation pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 23 460 euros pour l'ensemble de la population du département (respectivement 17 140 et 23 080 euros en France métropolitaine).

Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
Ensemble	195 700	34,2
dont Football	25 529	9,1
Tennis	24 459	31,4
Golf	11 585	29,8
Natation	11 043	55,3
Voile	10 374	36,6

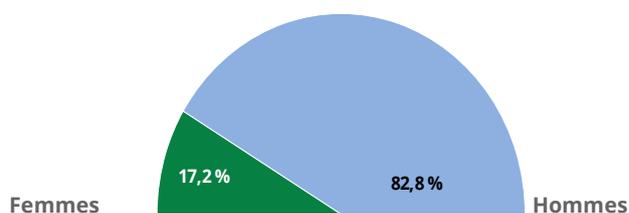
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Travail - Emploi

Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

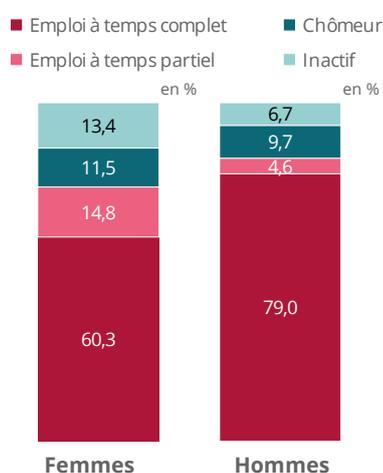
	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
Ensemble	72,1	78,0
de 15 à 24 ans	35,1	41,6
de 25 à 49 ans	86,6	93,3
de 50 à 64 ans	69,0	75,5

Source : Insee, recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
Ensemble	62,4	68,9
de 15 à 24 ans	26,1	30,5
de 25 à 49 ans	75,1	83,6
de 50 à 64 ans	61,6	68,3

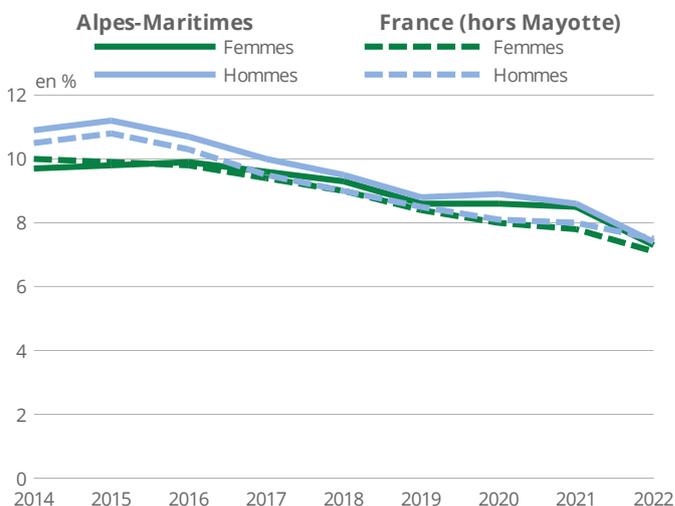
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



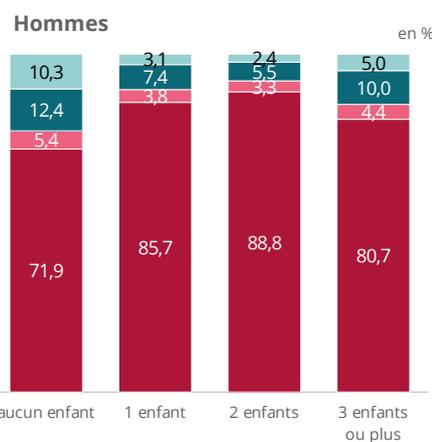
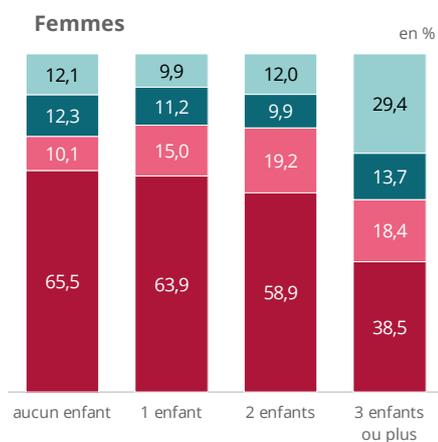
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Taux de chômage en moyenne annuelle



Source : Insee, taux de chômage localisés.

Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020

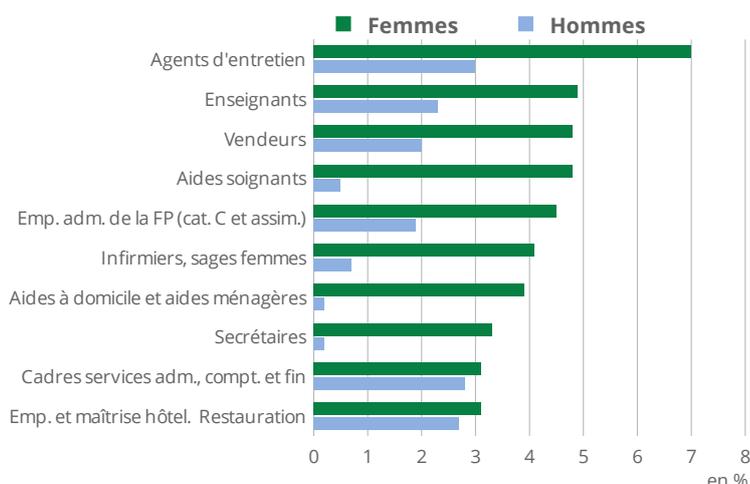


Source : Insee, recensement de la population 2020.

Dans le département, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (7 % des femmes en emploi), « Enseignants » (4,9 %) et « Vendeurs » (4,8 %), tandis que les hommes sont plus souvent « Conducteurs de véhicules » (5,1 %), « Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment » (4,2 %) ou « Ingénieurs de l'informatique » (3,3 %).

Répartition par familles professionnelles en 2020

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

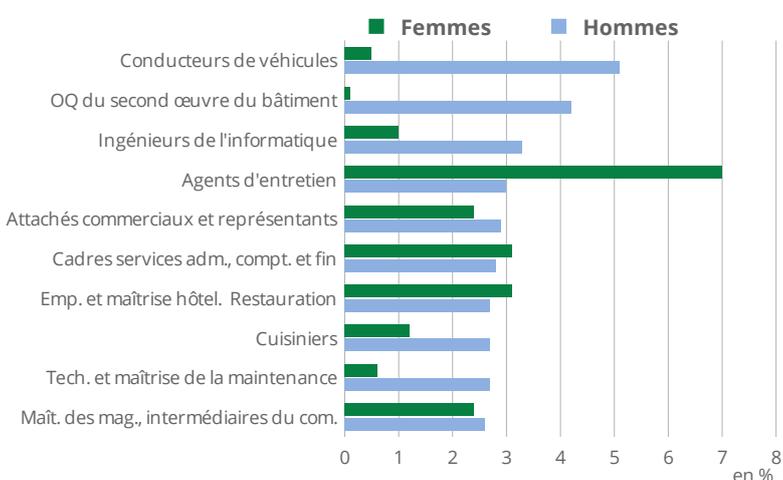
Les cinq familles les plus féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Secrétaires	95,2	4,8
Aides à domicile et aides ménagères	93,8	6,2
Aides soignants	90,4	9,6
Infirmiers, sages femmes	85,2	14,8
Coiffeurs, esthéticiens	83,7	16,3

Champ : Familles professionnelles représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les cinq familles les moins féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
OQ du second œuvre du bâtiment	2,1	97,9
OQ du gros œuvre du bâtiment	3,2	96,8
ONQ gros bât., trav. pub., béton, extraction	7,8	92,2
Conducteurs de véhicules	8,6	91,4
Tech. et maîtrise bât. et trav. pub.	10,8	89,2

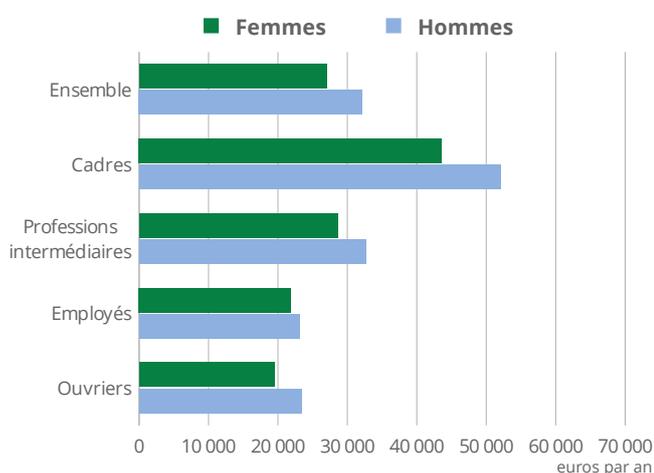
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Familles professionnelles représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Salaires

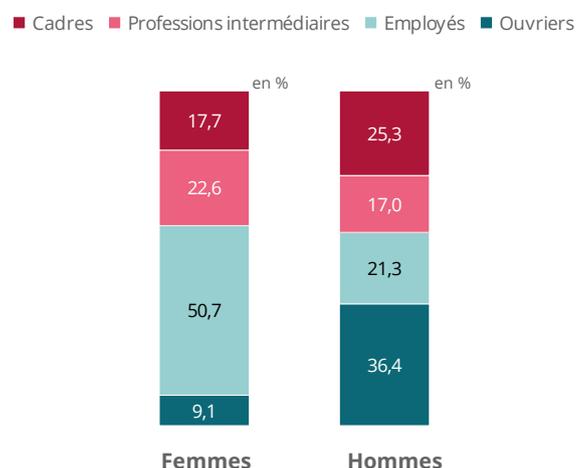
Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein (EQTP) par catégorie socioprofessionnelle en 2021



Champ : Salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

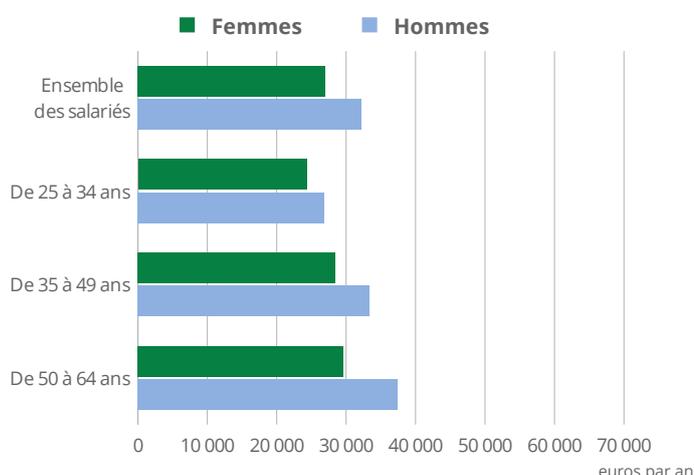
Part d'heures travaillées dans les différentes catégories socio-professionnelles en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021

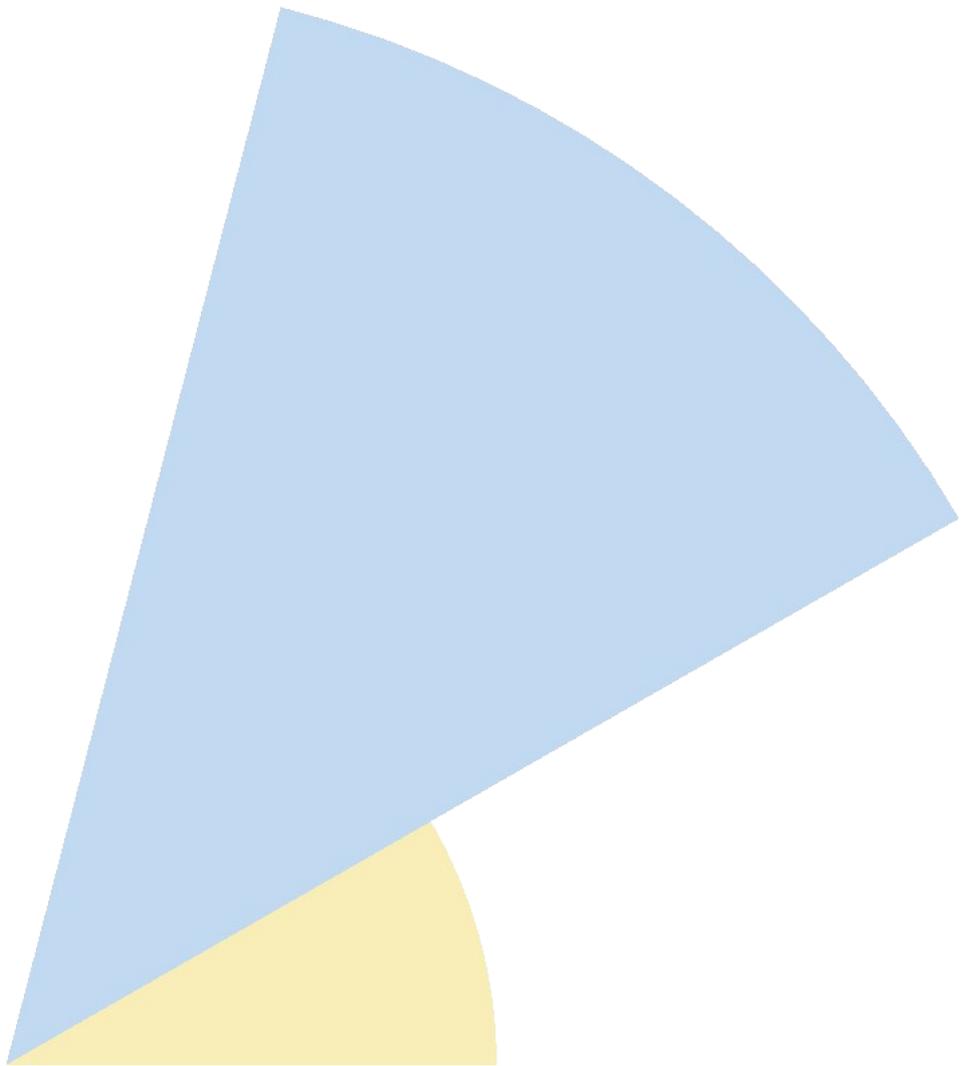


Champ : Salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

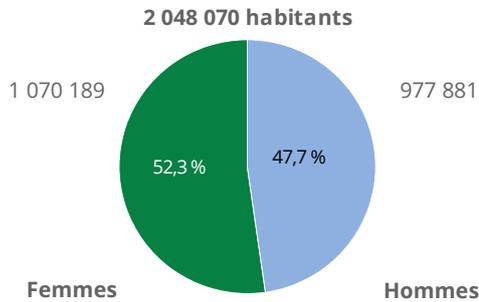
À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 27 042 € en 2021 contre 32 153 € chez les hommes, soit un écart de 16 % en défaveur des femmes. Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (17,7 % du total de leur temps de travail contre 25,3 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes (43 583 € en équivalent temps plein contre 52 054 €, soit 16 % de moins). Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart annuel de rémunération est de 2 537 € contre 7 875 € (en équivalent temps plein) entre 50 et 64 ans.

Bouches-du-Rhône



Caractéristiques démographiques

Population par sexe en 2020

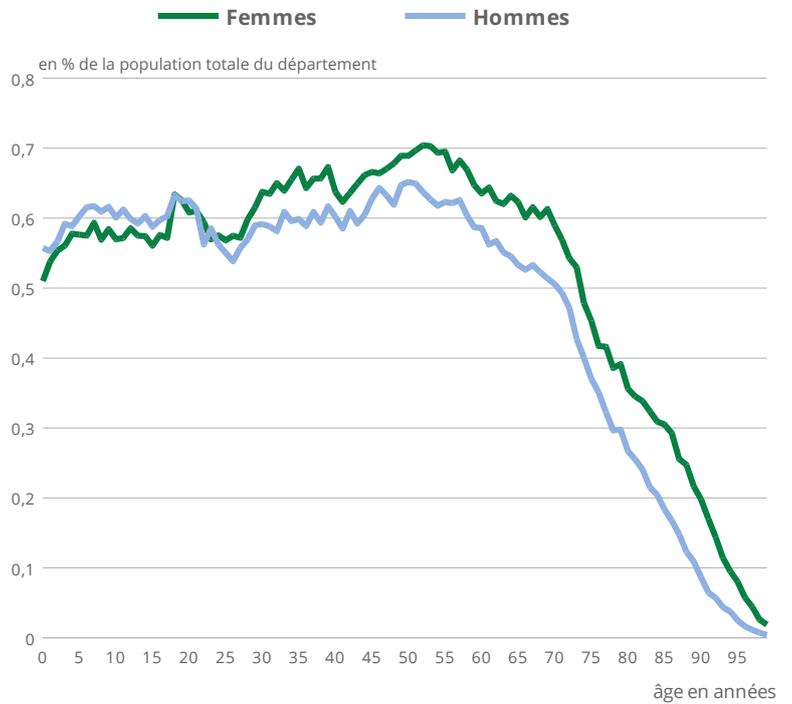


Source : Insee, recensement de la population 2020.

Parmi les 2 048 070 habitants des Bouches-du-Rhône au 1^{er} janvier 2020, 47,7 % sont des hommes et 52,3 % sont des femmes. Ces dernières représentent 49,5 % des moins de 30 ans (49,2 % en France).

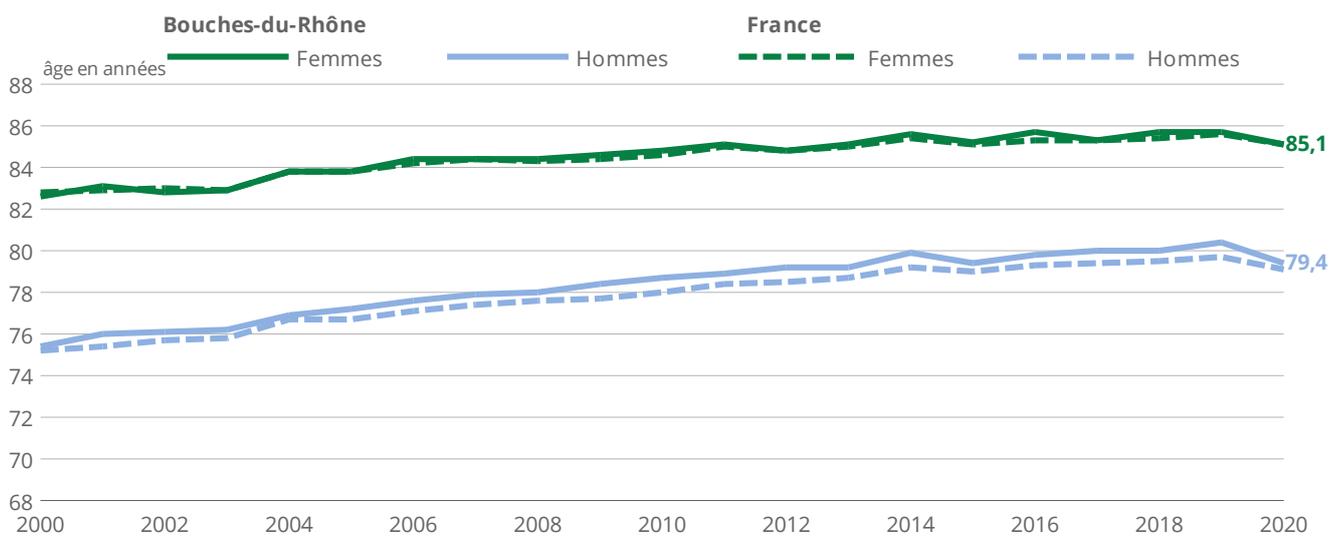
L'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes ; 85,1 ans contre 79,4 ans en 2020. En conséquence, les femmes sont sur-représentées dans la population âgée : dans le département, 60,7 % des personnes de 75 ans ou plus sont des femmes (61,2 % en France).

Répartition de la population par sexe et âge en 2020



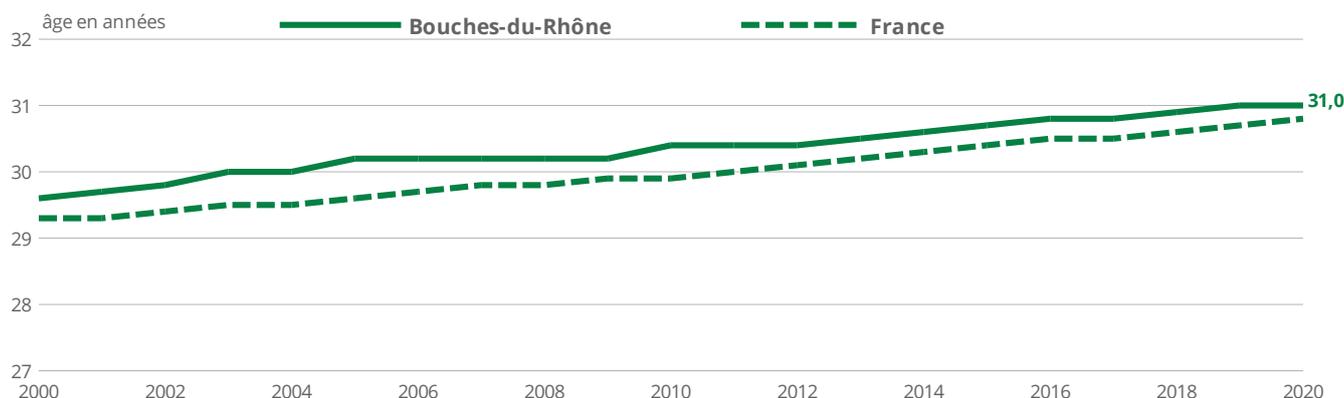
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Âge moyen de la mère à l'accouchement



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Sources : Insee, État civil, Estimations de population.

Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

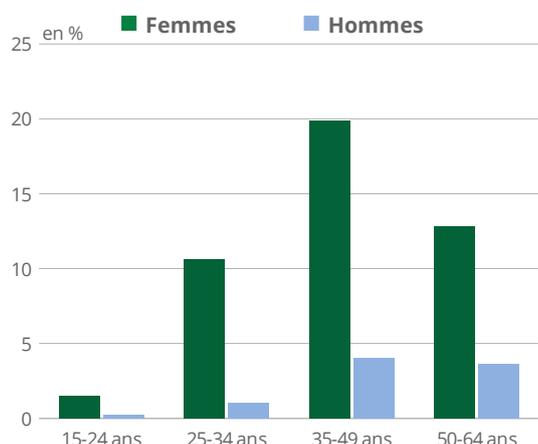
	Bouches-du-Rhône	France
Ensemble	195	182
15 à 24 ans	22	23
25 à 34 ans	121	114
35 à 49 ans	52	45

Lecture : Si une femme avait tout au long de sa vie les taux de fécondité observés à chaque âge dans les Bouches-du-Rhône en 2020, elle aurait 1,95 enfant (195 enfants pour 100 femmes).
Sources : Insee, État civil, Estimations de population.

Dans des Bouches-du-Rhône, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 29,6 ans en 2000 à 31,0 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau national (respectivement 29,3 et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 195 enfants pour 100 femmes contre 182 en France, grâce à une fécondité plus élevée entre 25 et 49 ans dans le département. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

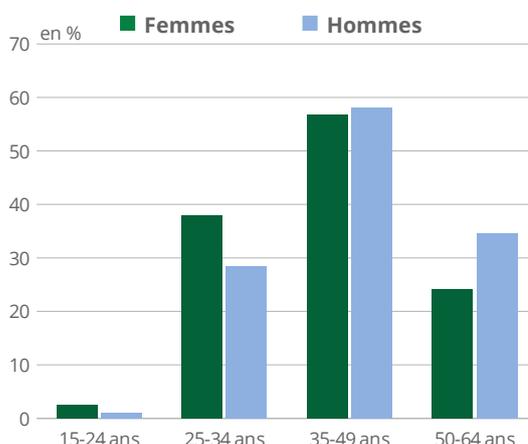
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans le département, 10,6 % des femmes de 25 à 34 ans et 19,9 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,0 % et 4,0 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 37,9 % et 28,5 %).

Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

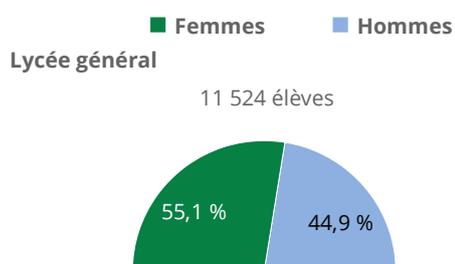
Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Enseignement – Éducation

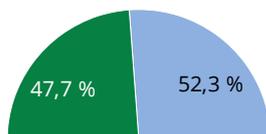
Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020



11 524 élèves

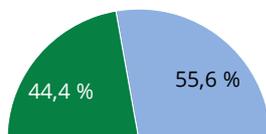
Lycée technologique

4 073 élèves



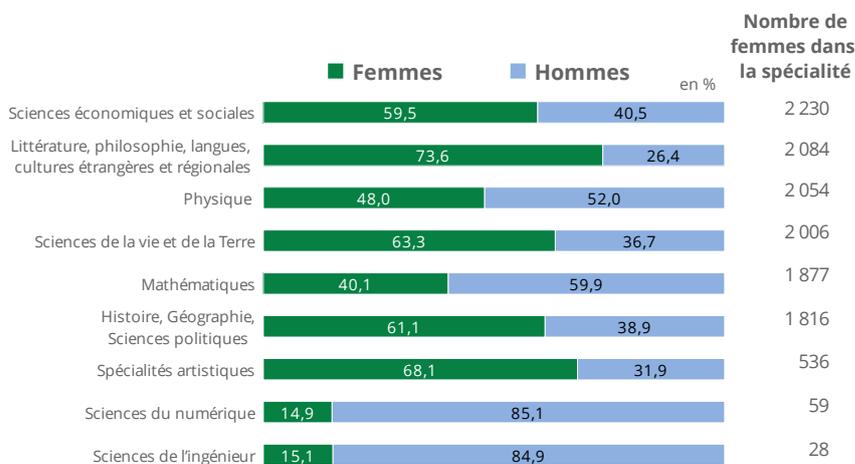
Lycée professionnel

4 890 élèves



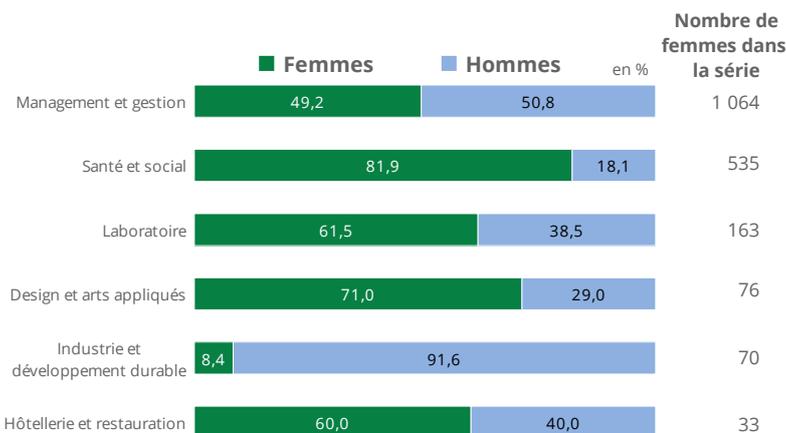
Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Séries en terminale technologique à la rentrée 2020



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

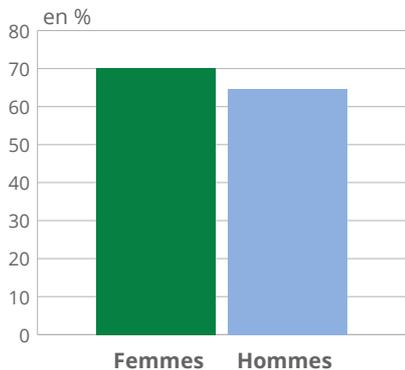
en %	Part des femmes	Part des hommes
Les plus féminisées		
Coiffure, esthétique & autres soins	97,8	2,2
Habillement	89,9	10,1
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	87,6	12,4
Spéc. plurivalentes des services	66,3	33,7
Techniques de l'image, du son, spectacle	56,4	43,6

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

en %	Part des femmes	Part des hommes
Les moins féminisées		
Énergie, génie climatique	0,4	99,6
Électricité, électronique	1,5	98,5
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	1,7	98,3
Moteurs et mécanique auto	2,6	97,4
Structures métalliques	3,4	96,6

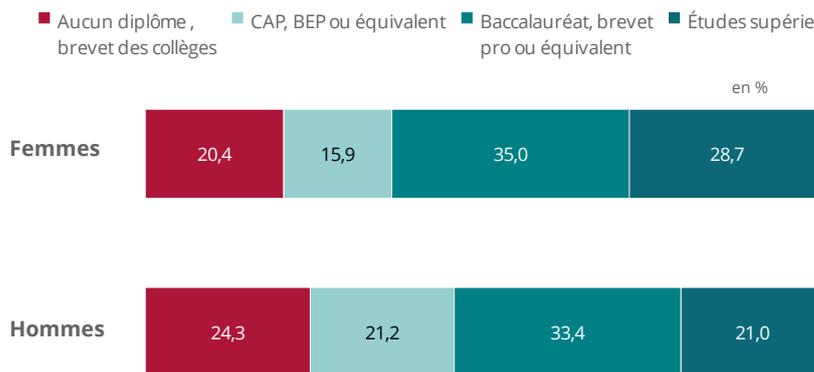
Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Part des 15-24 ans scolarisés en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

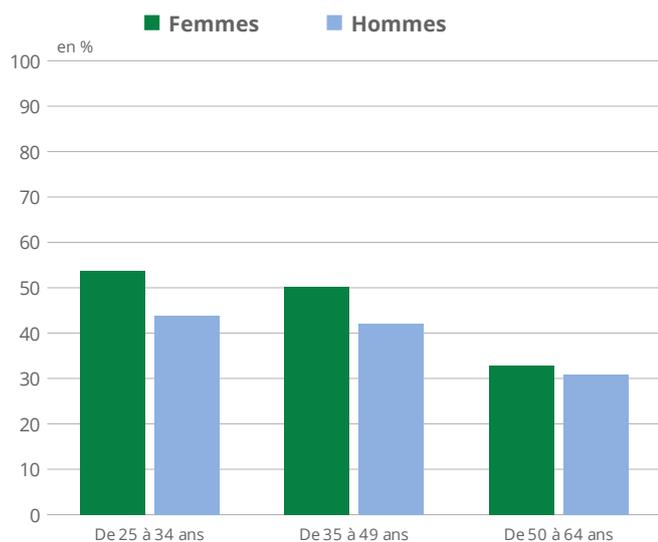
Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020



Champ : Population des 15 - 24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

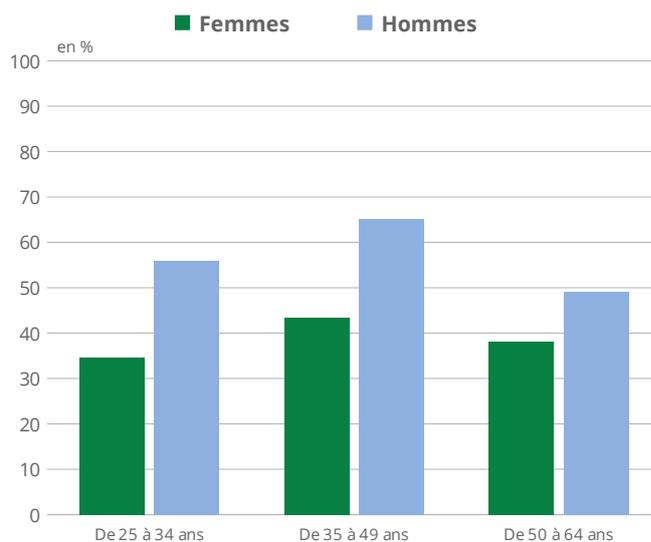
En 2020, les femmes ont un niveau de scolarisation et de diplôme supérieur aux hommes. Parmi les 15 à 24 ans, 70,1 % des femmes sont scolarisées contre 64,6 % des hommes (respectivement 68,5 % et 63,4 % au niveau national). Parmi les 15 à 24 ans sortis du système scolaire, 24,3 % des hommes sont peu ou pas diplômés contre 20,4 % des femmes. Parmi les 25 à 34 ans, 43,9 % des hommes sont diplômés de l'enseignement supérieur contre 53,7 % des femmes (respectivement 43,3 % et 53,5 % au niveau national). Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 56,0 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi au recensement de la population contre 34,7 % des femmes du même âge (respectivement 59,6 % et 38,1 % en France).

Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

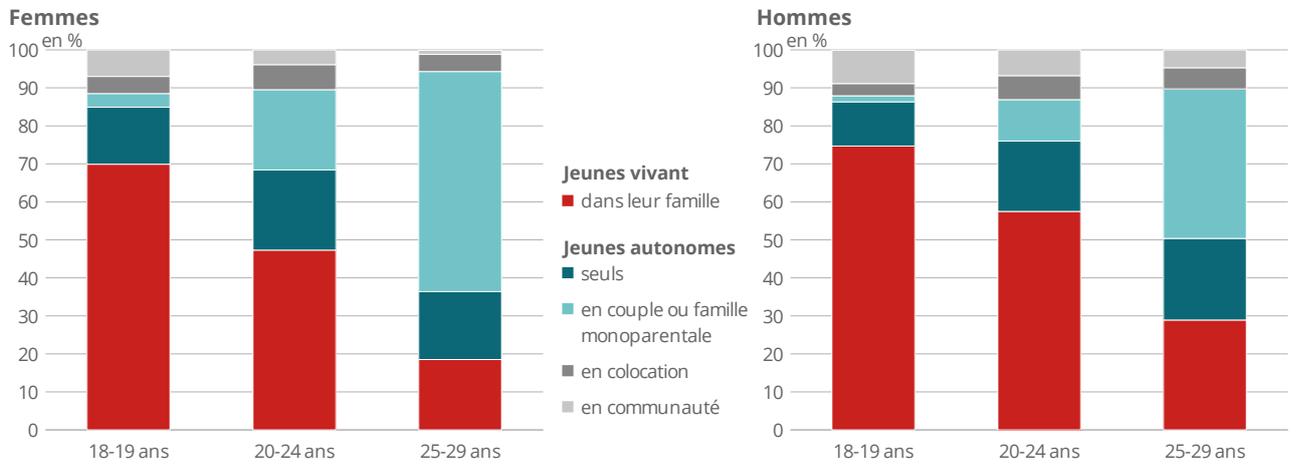
Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

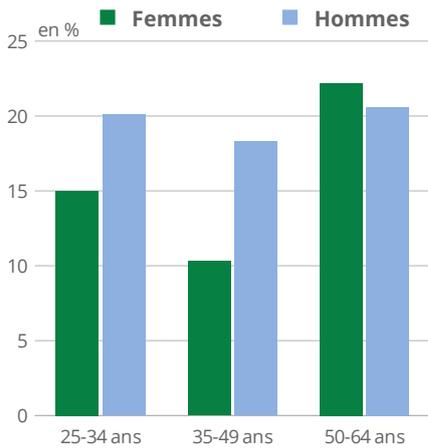
Conditions de vie

Mode de cohabitation des 18-29 ans en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

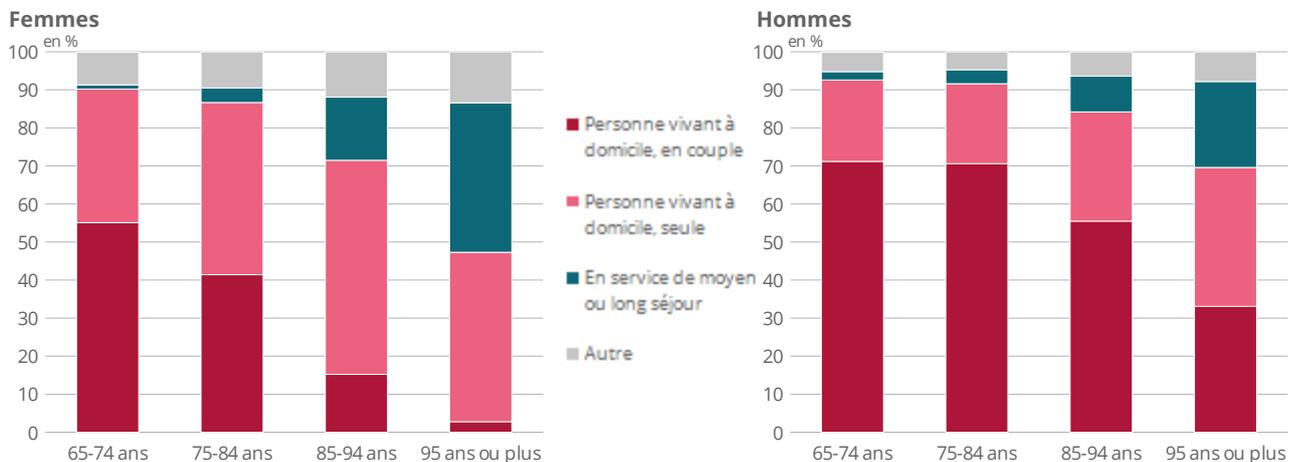
Les personnes seules parmi les 25-64 ans en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

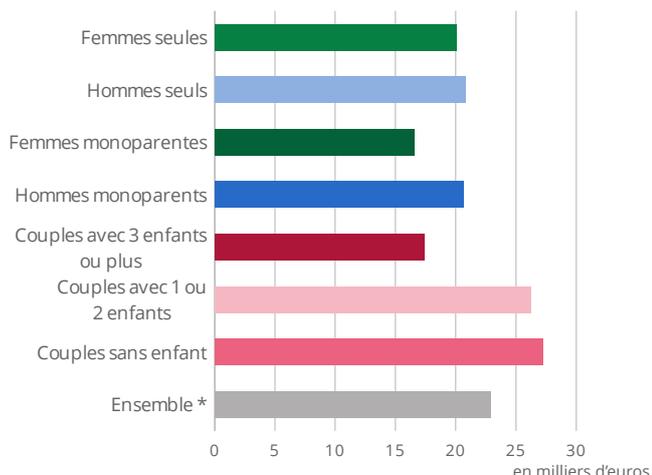
Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020 dans le département, 47,3 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 57,5 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % en France). La vie en couple est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 57,9 % des femmes déclarent au recensement vivre en couple ou en famille monoparentale (61,7 % en France), alors que seuls 39,3 % des hommes sont dans ce cas (43,5 %). La part des femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse sensiblement, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. Dans le département, 35,1 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 56,3 % pour les 85 à 94 ans. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020



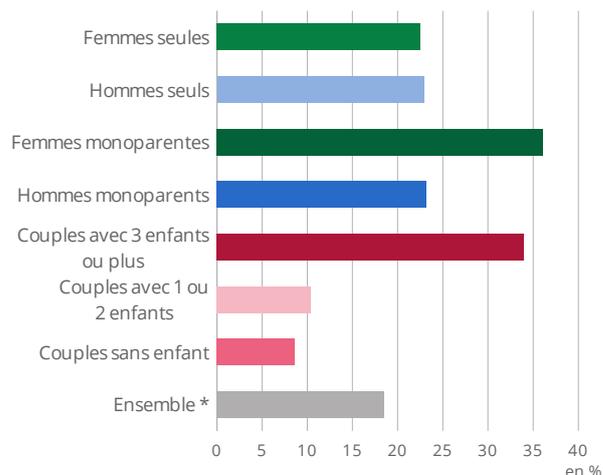
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

Taux de pauvreté en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

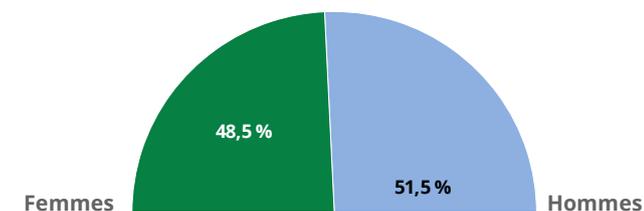
Alors que 18,5 % de la population du département vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 36,1 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine. Le niveau de vie médian s'établit dans le département à 16 560 euros annuels par unité de consommation pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 22 920 euros pour l'ensemble de la population du département (respectivement 17 140 et 23 080 euros en France métropolitaine).

Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
Ensemble	308 700	31,8
dont Football	47 260	9,0
Tennis	37 615	29,6
Équitation	16 586	85,9
Voile	14 920	35,8
Handball	14 412	30,2

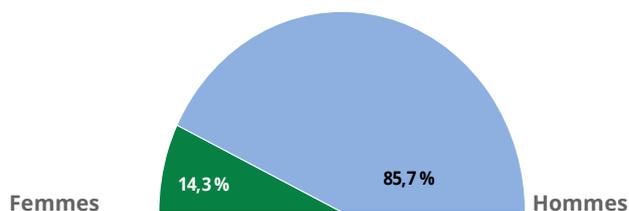
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Travail - Emploi

Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

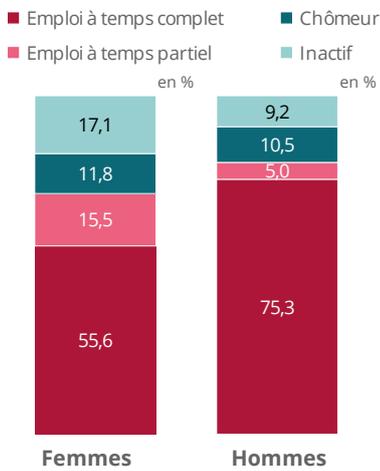
	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
Ensemble	67,8	74,5
de 15 à 24 ans	33,1	39,3
de 25 à 49 ans	82,9	90,8
de 50 à 64 ans	64,0	70,7

Source : Insee, recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
Ensemble	58,2	65,0
de 15 à 24 ans	24,5	28,8
de 25 à 49 ans	71,1	80,3
de 50 à 64 ans	57,4	63,8

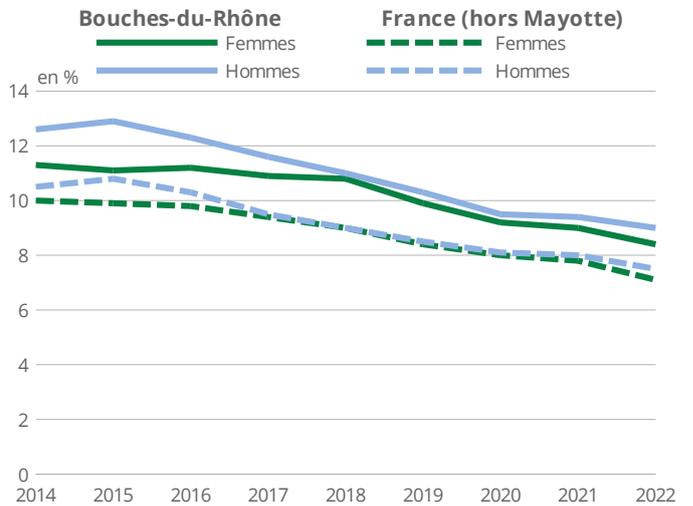
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



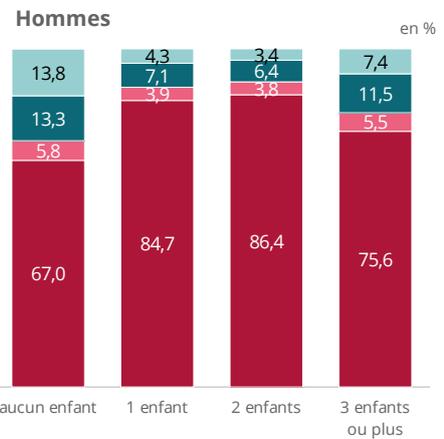
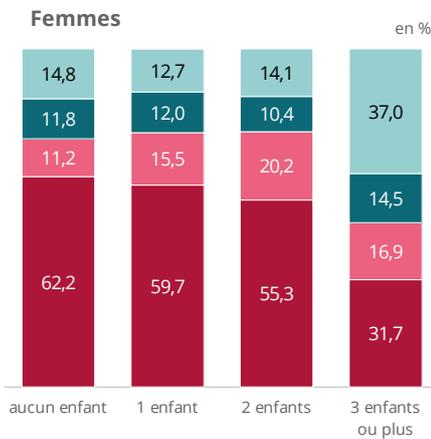
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Taux de chômage en moyenne annuelle



Source : Insee, taux de chômage localisés.

Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020

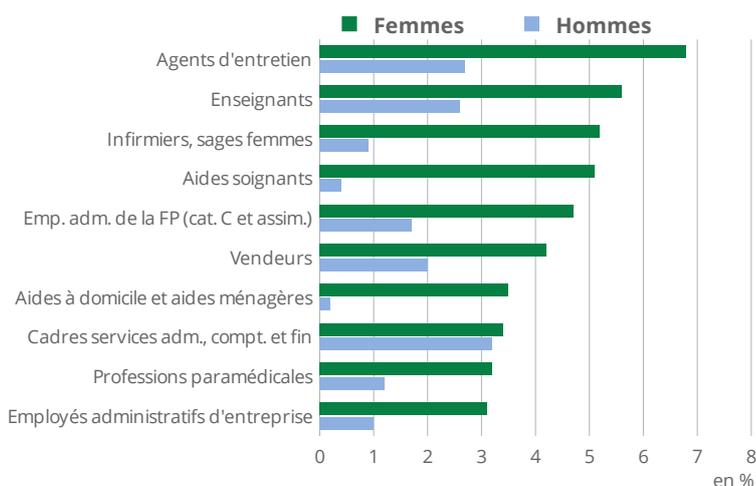


Source : Insee, recensement de la population 2020.

Dans le département, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (6,8 % des femmes en emploi), « Enseignants » (5,6 %) et « Infirmiers, sages femmes » (5,2 %), tandis que les hommes sont plus souvent « Conducteurs de véhicules » (5,3 %), « Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance » (3,5 %) ou « Cadres des services administratifs, comptables et financiers » (3,2 %).

Répartition par familles professionnelles en 2020

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

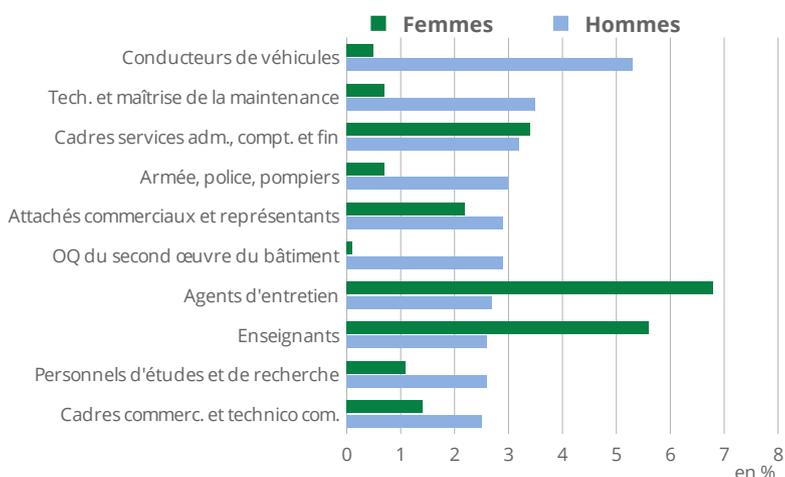
Les cinq familles les plus féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Assistantes maternelles	98,2	1,8
Aides à domicile et aides ménagères	94,8	5,2
Secrétaires	93,5	6,5
Aides soignants	91,9	8,1
Infirmiers, sages femmes	84,1	15,9

Champ : Familles professionnelles représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les cinq familles les moins féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
OQ du gros œuvre du bâtiment	2,8	97,2
OQ du second œuvre du bâtiment	3,1	96,9
Conducteurs de véhicules	7,9	92,1
Tech. et maîtrise bât. et trav. pub.	10,6	89,4
OQ de la manutention	16,0	84,0

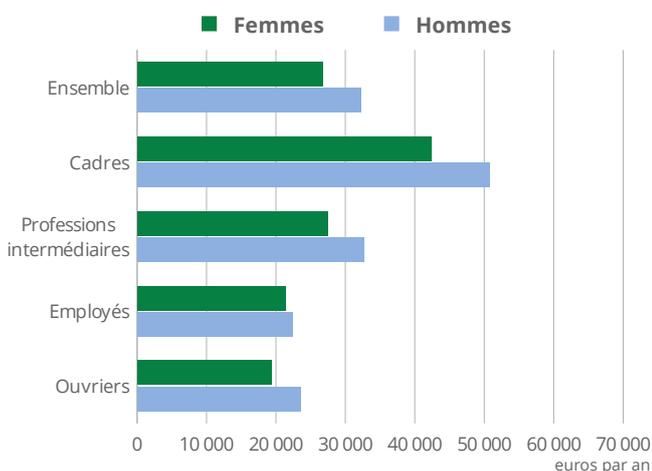
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Familles professionnelles représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Salaires

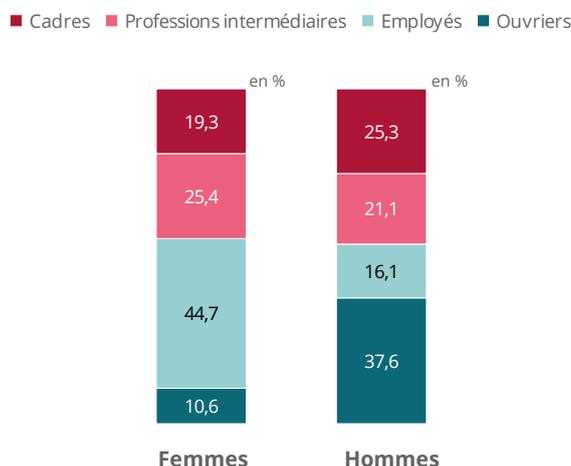
Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein (EQTP) par catégorie socioprofessionnelle en 2021



Champ : Salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

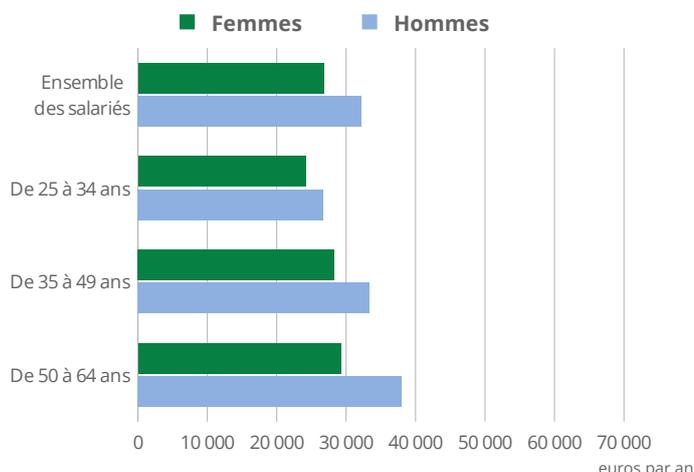
Part d'heures travaillées dans les différentes catégories socio-professionnelles en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021

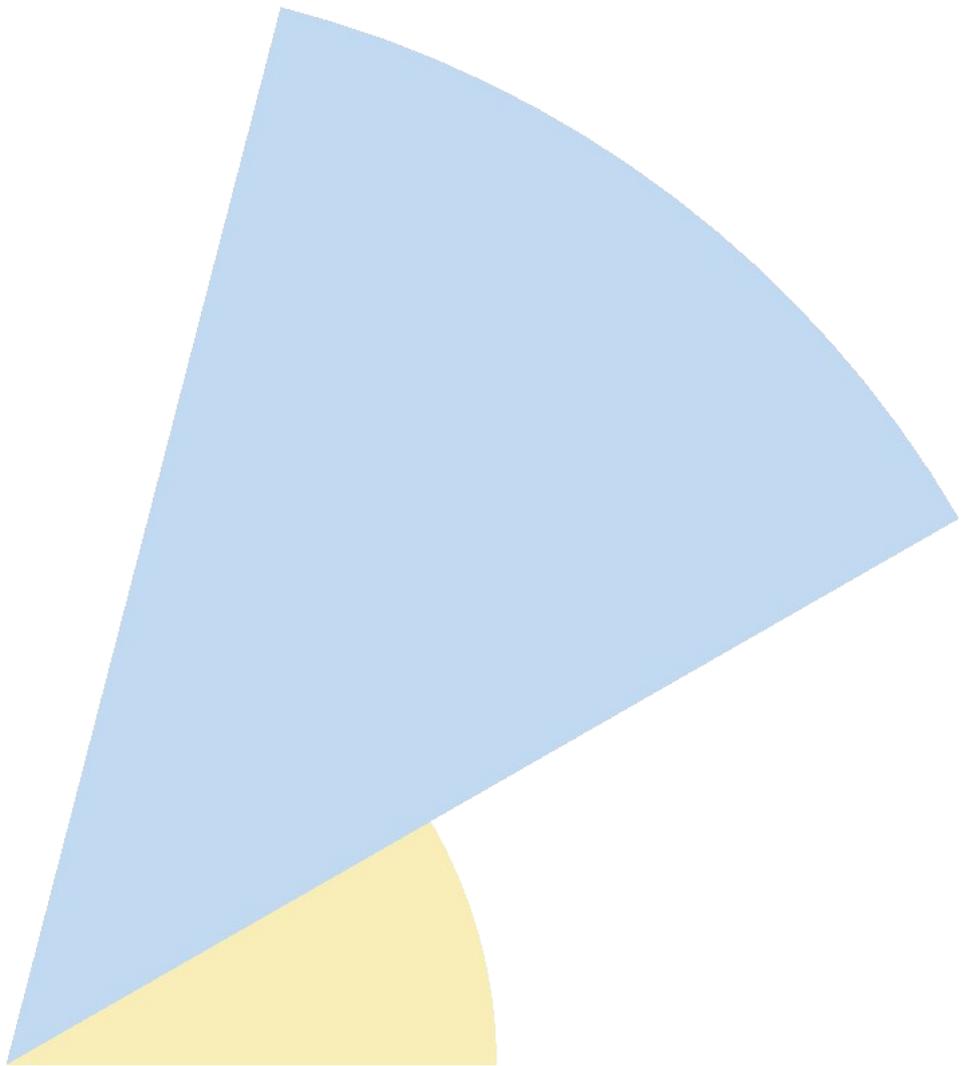


Champ : Salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

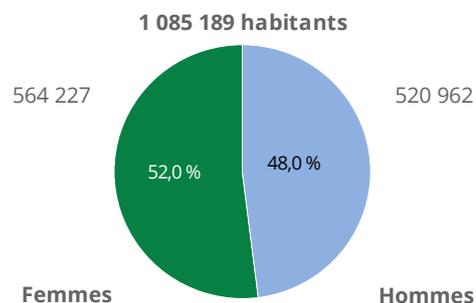
À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 26 778 € en 2021 contre 32 188 € chez les hommes, soit un écart de 17 % en défaveur des femmes. Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (19,3 % du total de leur temps de travail contre 25,3 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes (42 350 € en équivalent temps plein contre 50 791 €, soit 17 % de moins). Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart annuel de rémunération est de 2 547 € contre 8 805 € (en équivalent temps plein) entre 50 et 64 ans.

Var



Caractéristiques démographiques

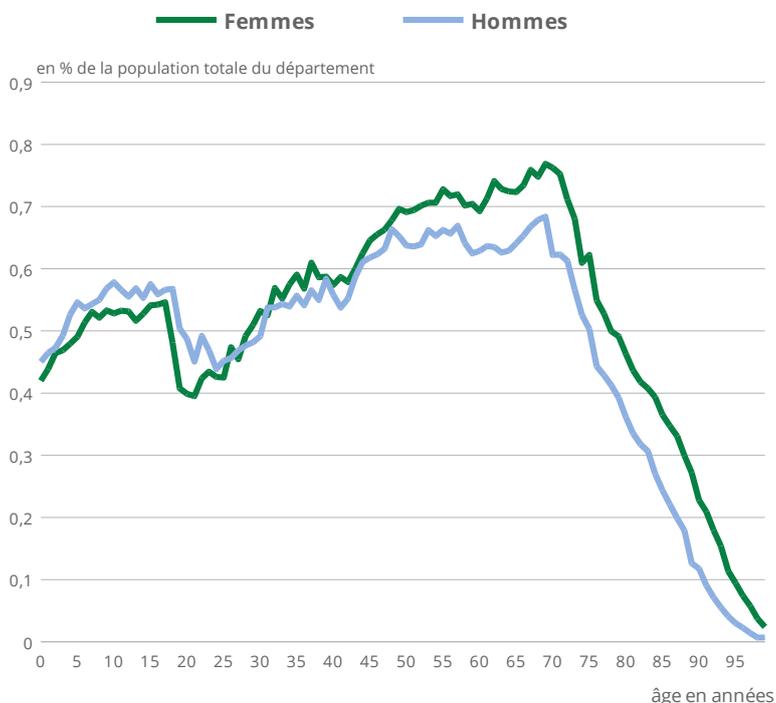
Population par sexe en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

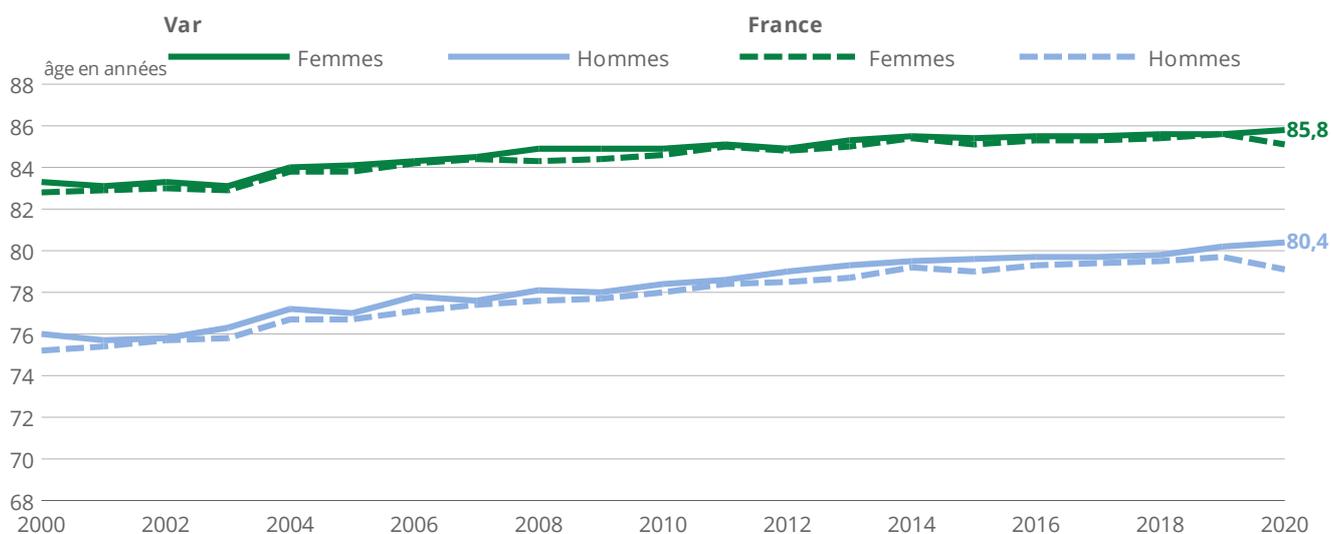
Parmi les 1 085 189 habitants du Var au 1^{er} janvier 2020, 48,0 % sont des hommes et 52,0 % sont des femmes. Ces dernières représentent 48,4 % des moins de 30 ans (49,2 % en France). L'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes ; 85,8 ans contre 80,4 ans en 2020. En conséquence, les femmes sont sur-représentées dans la population âgée : dans le département, 59,5 % des personnes de 75 ans ou plus sont des femmes (61,2 % en France).

Répartition de la population par sexe et âge en 2020



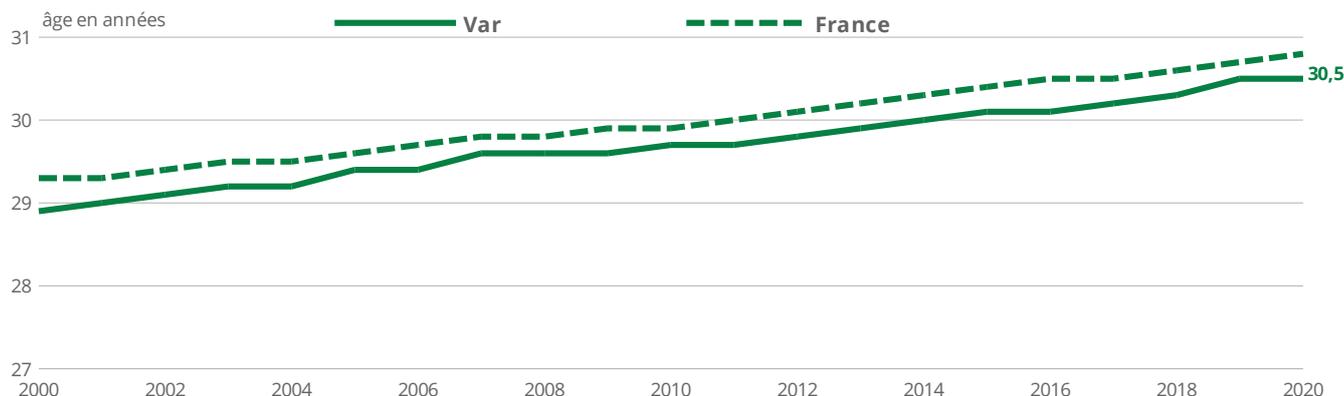
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Âge moyen de la mère à l'accouchement



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Sources : Insee, État civil, Estimations de population.

Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

	Var	France
Ensemble	186	182
15 à 24 ans	22	23
25 à 34 ans	123	114
35 à 49 ans	41	45

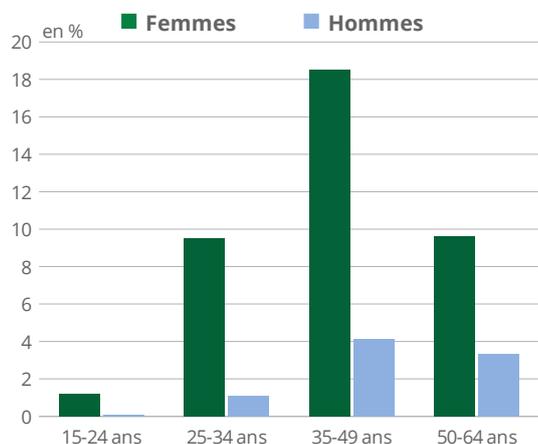
Lecture : Si une femme avait tout au long de sa vie les taux de fécondité observés à chaque âge dans le Var en 2020, elle aurait 1,86 enfant (186 enfants pour 100 femmes).

Sources : Insee, État civil, Estimations de population.

Dans le Var, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 28,9 ans en 2000 à 30,5 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau national (respectivement 29,3 et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 186 enfants pour 100 femmes contre 182 en France. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes et le sont plus qu'en France.

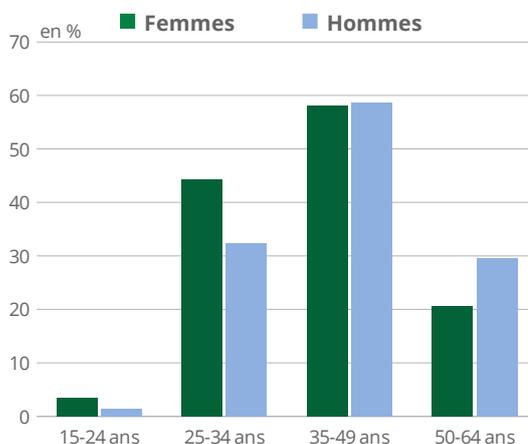
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans le département, 9,5 % des femmes de 25 à 34 ans et 18,5 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,1 % et 4,1 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 44,3 % et 32,4 %).

Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020

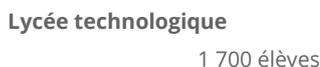
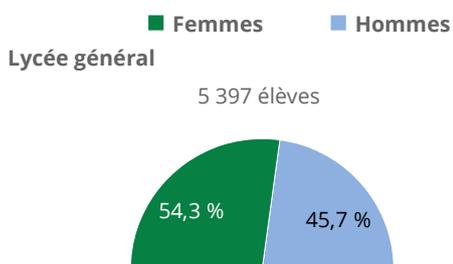


Source : Insee, recensement de la population 2020.

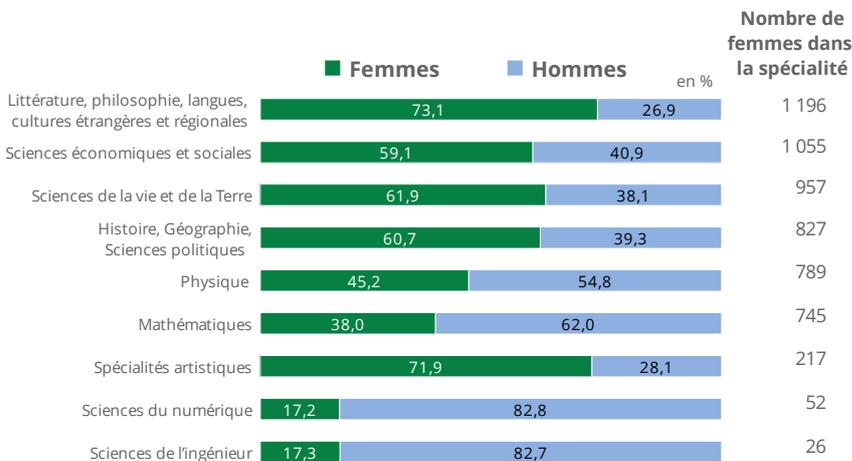
Enseignement – Éducation

Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020

Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020

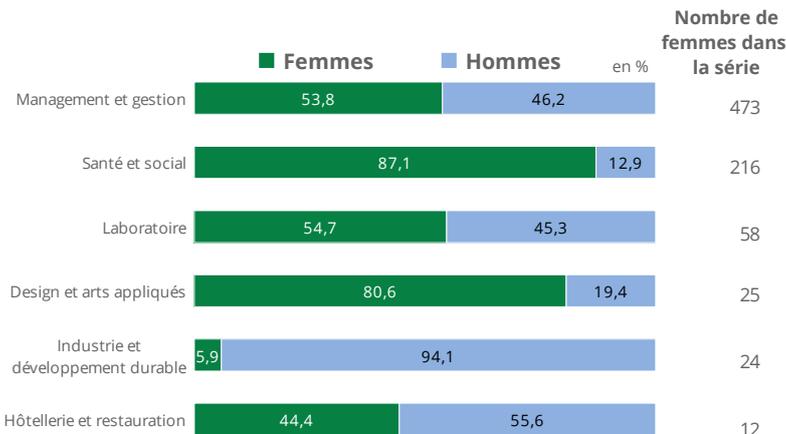


Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Séries en terminale technologique à la rentrée 2020



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

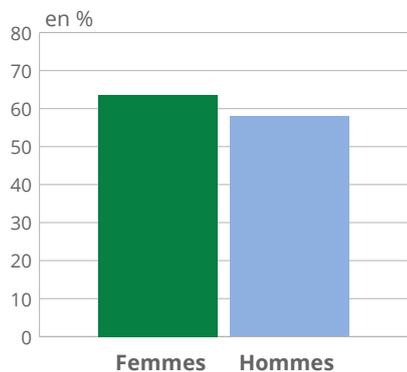
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Coiffure, esthétique & autres soins	99,3	0,7
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	93,1	6,9
Habillement	91,8	8,2
Spéc. plurivalentes des services	63,7	36,3
Commerce, vente	53,2	46,8

Champ : Formation représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Énergie, génie climatique	0,9	99,1
Électricité, électronique	2,6	97,4
Structures métalliques	3,9	96,1
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	4,9	95,1
Moteurs et mécanique auto	5,3	94,7

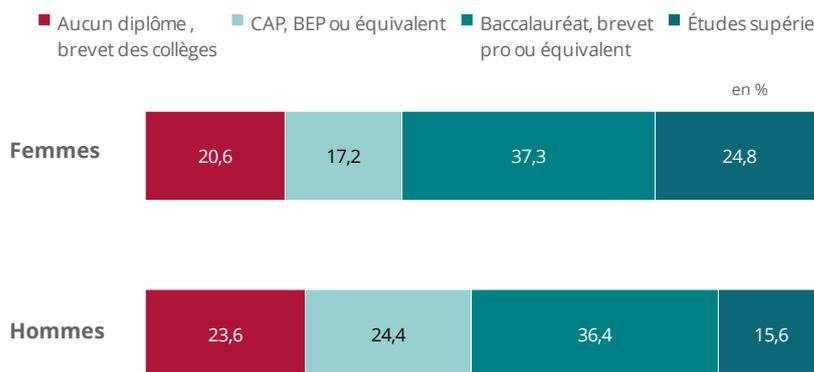
Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Part des 15-24 ans scolarisés en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

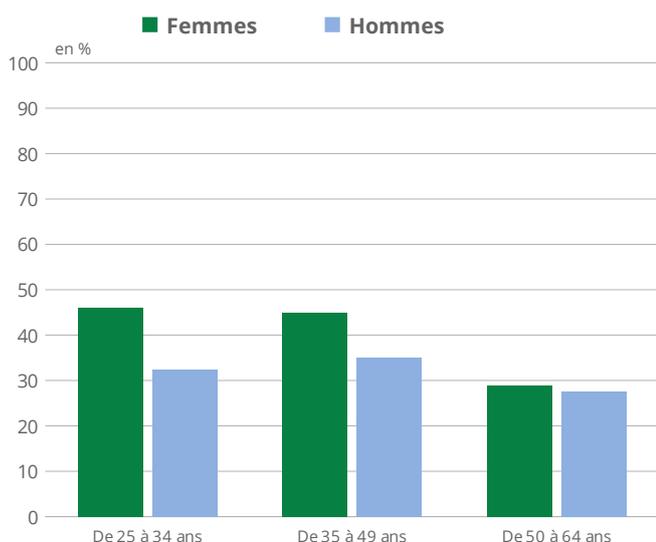
Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020



Champ : Population des 15 - 24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.
Source : Insee, recensement de la population 2020.

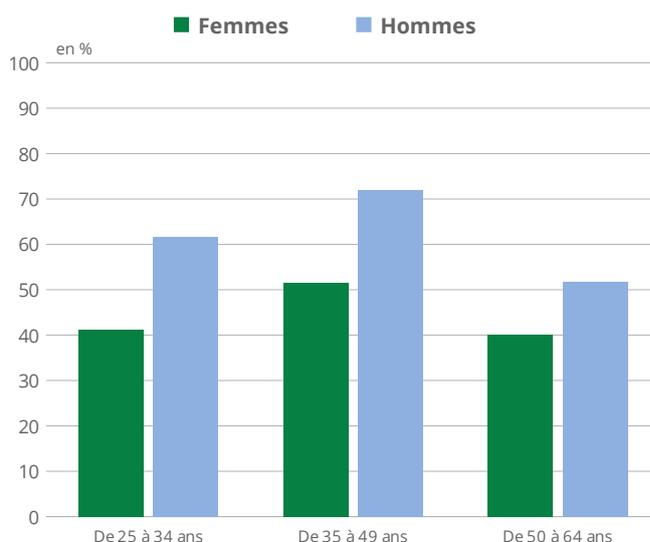
En 2020, les femmes ont un niveau de scolarisation et de diplôme supérieur aux hommes. Parmi les 15 à 24 ans, 63,6 % des femmes sont scolarisées contre 57,9 % des hommes (respectivement 68,5 % et 63,4 % au niveau national). Parmi les 15 à 24 ans sortis du système scolaire, 23,6 % des hommes sont peu ou pas diplômés contre 20,6 % des femmes. Parmi les 25 à 34 ans, 32,3 % des hommes sont diplômés de l'enseignement supérieur contre 46,0 % des femmes (respectivement 43,3 % et 53,5 % au niveau national). Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 61,7 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi au recensement de la population contre 41,2 % des femmes du même âge (respectivement 59,6 % et 38,1 % en France).

Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

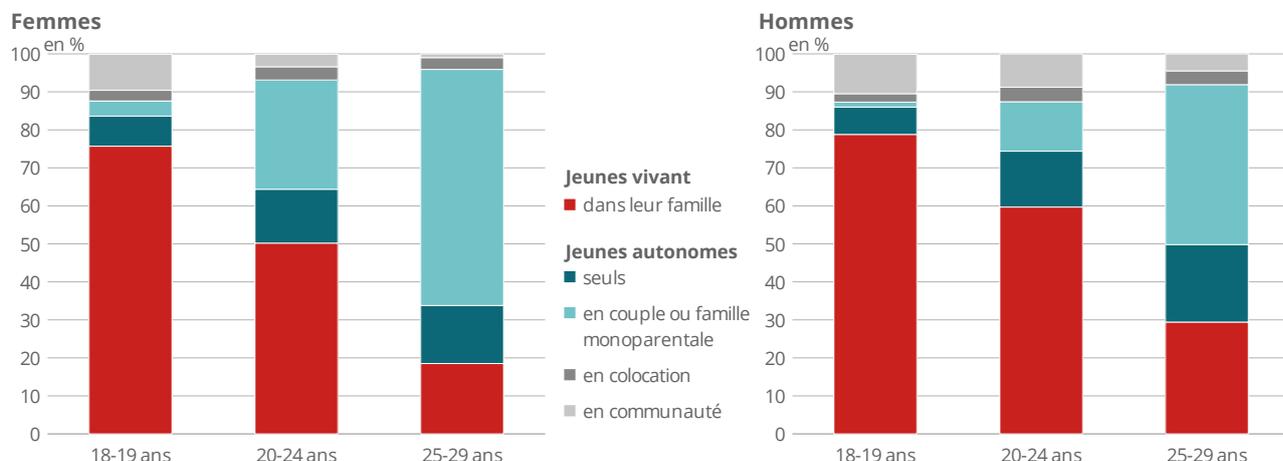
Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



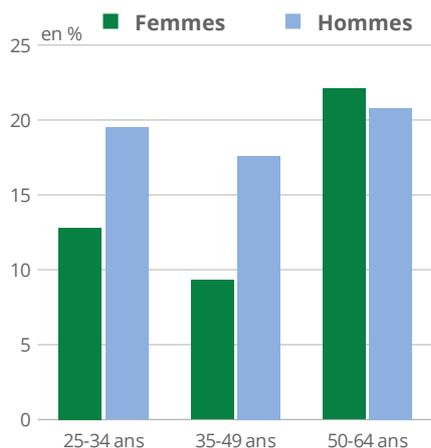
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Conditions de vie

Mode de cohabitation des 18-29 ans en 2020

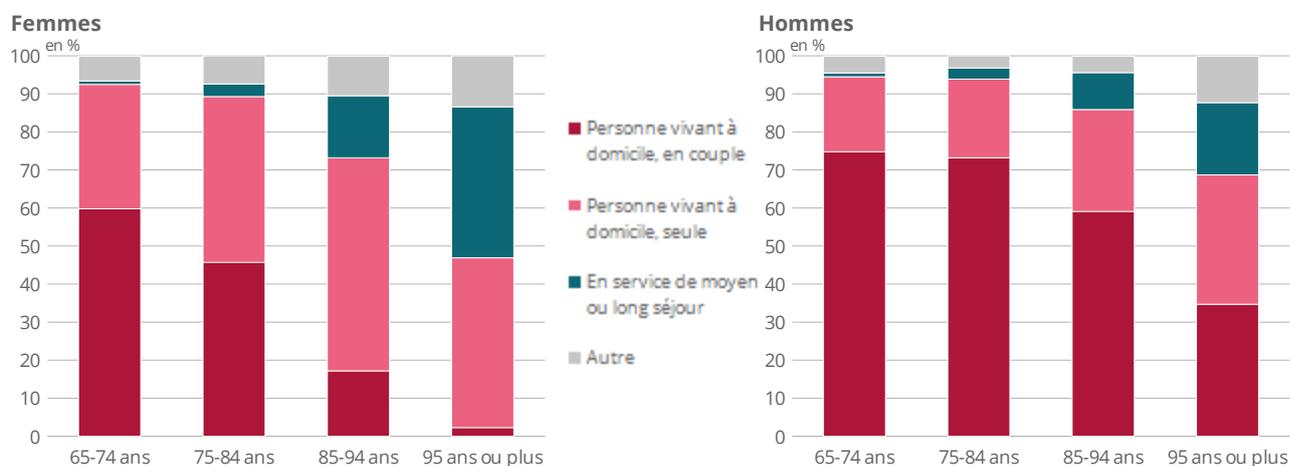


Les personnes seules parmi les 25-64 ans en 2020

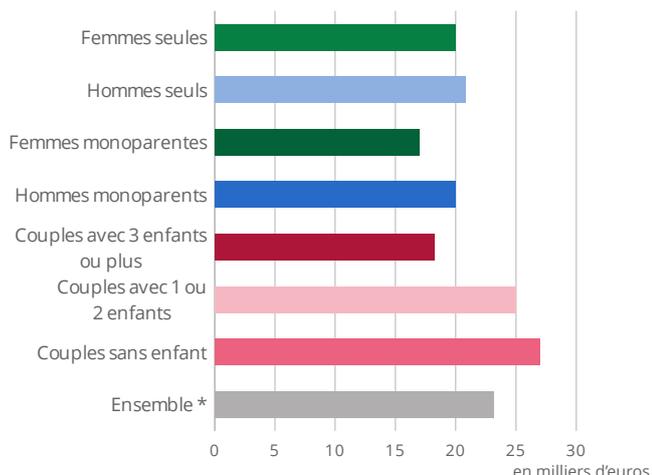


Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020 dans le département, 50,2 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 59,7 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % en France). La vie en couple est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 62,1 % des femmes déclarent au recensement vivre en couple ou en famille monoparentale (61,7 % en France), alors que seuls 42,1 % des hommes sont dans ce cas (43,5 %). La part des femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse sensiblement, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. Dans le département, 32,7 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 56,0 % pour les 85 à 94 ans. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020

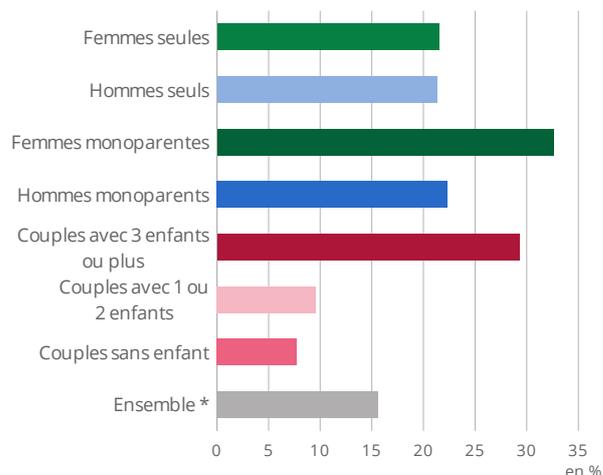


Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2021.

Taux de pauvreté en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2021.

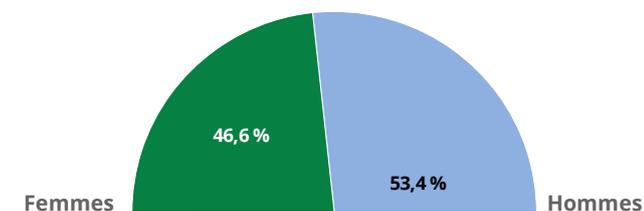
Alors que 15,6 % de la population du département vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 32,6 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine. Le niveau de vie médian s'établit dans le département à 16 970 euros annuels par unité de consommation pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 23 120 euros pour l'ensemble de la population du département (respectivement 17 140 et 23 080 euros en France métropolitaine).

Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
Ensemble	186 400	33,7
dont Football	23 088	9,9
Tennis	19 392	29,8
Voile	12 963	35,8
Golf	10 418	30,9
Équitation	10 054	87,8

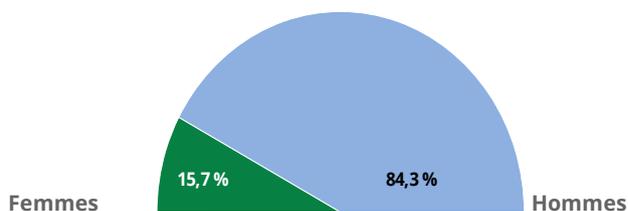
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Travail - Emploi

Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

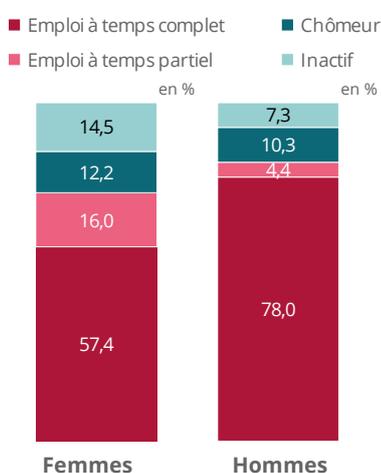
	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
Ensemble	69,9	76,3
de 15 à 24 ans	38,4	46,2
de 25 à 49 ans	85,5	92,7
de 50 à 64 ans	62,6	68,8

Source : Insee, recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
Ensemble	59,7	66,8
de 15 à 24 ans	27,3	33,4
de 25 à 49 ans	73,3	82,4
de 50 à 64 ans	55,5	62,2

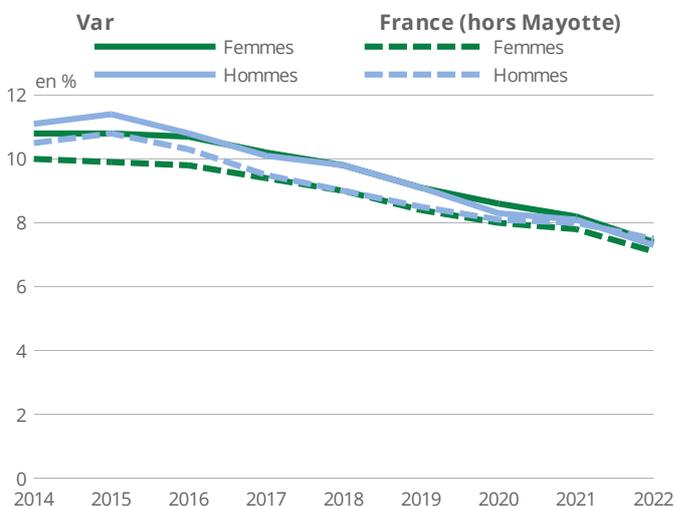
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



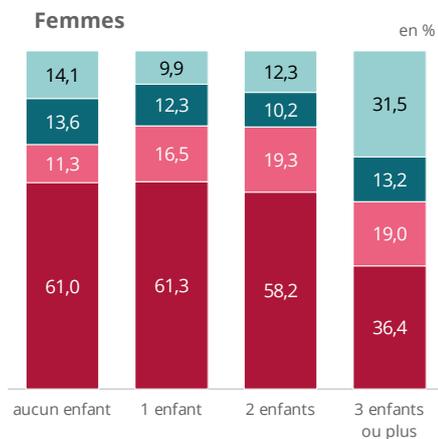
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Taux de chômage en moyenne annuelle

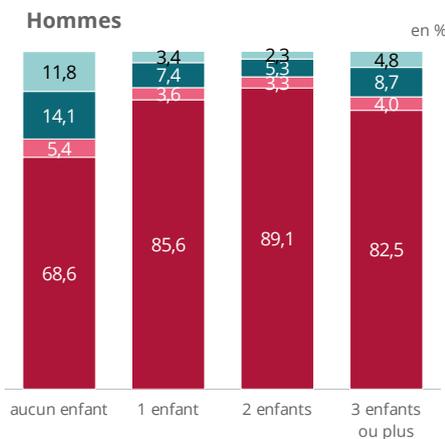


Source : Insee, taux de chômage localisés.

Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020



- Emploi à temps complet
- Emploi à temps partiel
- Chômeur
- Inactif

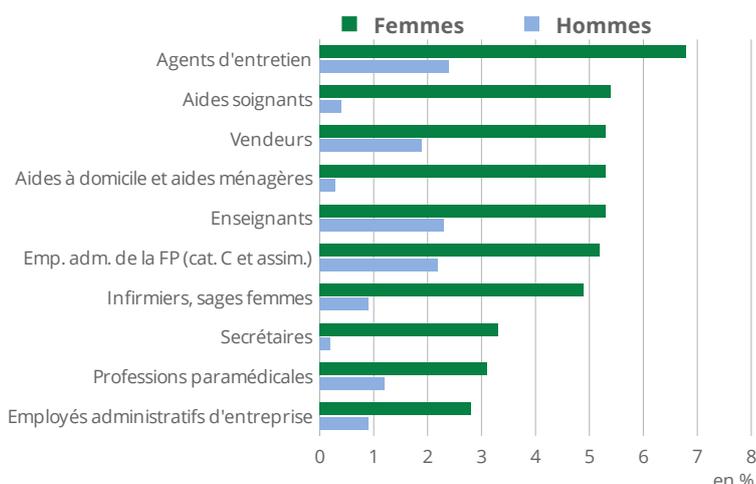


Source : Insee, recensement de la population 2020.

Dans le département, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (6,8 % des femmes en emploi), « Aides soignants » (5,4 %) et « Vendeurs » (5,3 %), tandis que les hommes sont plus souvent « Armée, police, pompiers » (6,5 %), « Conducteurs de véhicules » (4,9 %) ou « Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment » (4,5 %).

Répartition par familles professionnelles en 2020

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

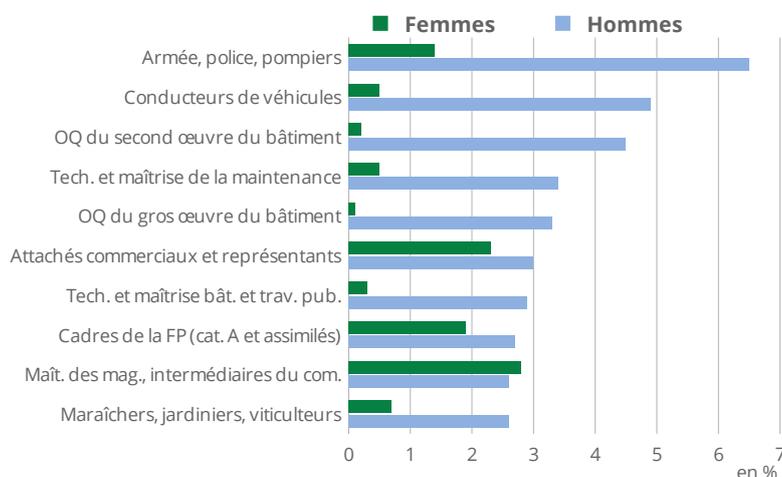
Les cinq familles les plus féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Secrétaires	95,0	5,0
Aides à domicile et aides ménagères	94,9	5,1
Aides soignants	91,8	8,2
Employés de la comptabilité	87,4	12,6
Coiffeurs, esthéticiens	87,2	12,8

Champ : Familles professionnelles représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les cinq familles les moins féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
OQ du gros œuvre du bâtiment	1,8	98,2
OQ du second œuvre du bâtiment	3,5	96,5
Tech. et maîtrise bât. et trav. pub.	7,9	92,1
OQ de la maintenance	7,9	92,1
ONQ gros bât., trav. pub., béton, extraction	9,3	90,7

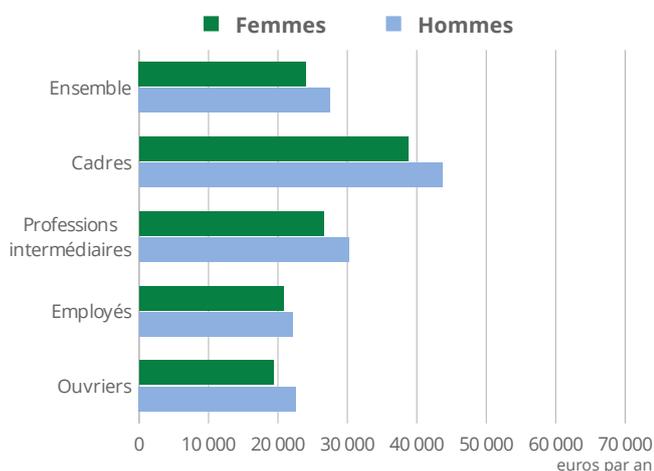
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Familles professionnelles représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Salaires

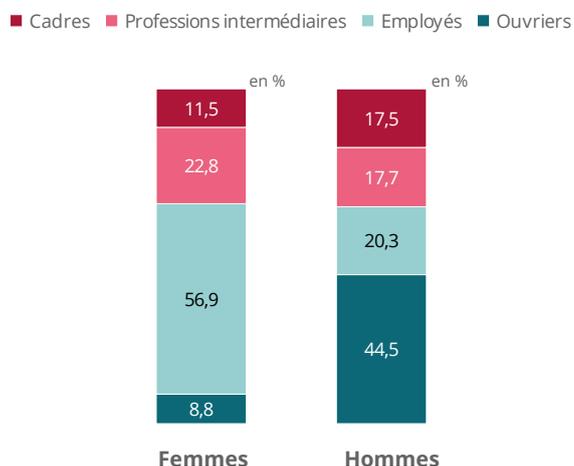
Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein (EQTP) par catégorie socioprofessionnelle en 2021



Champ : Salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

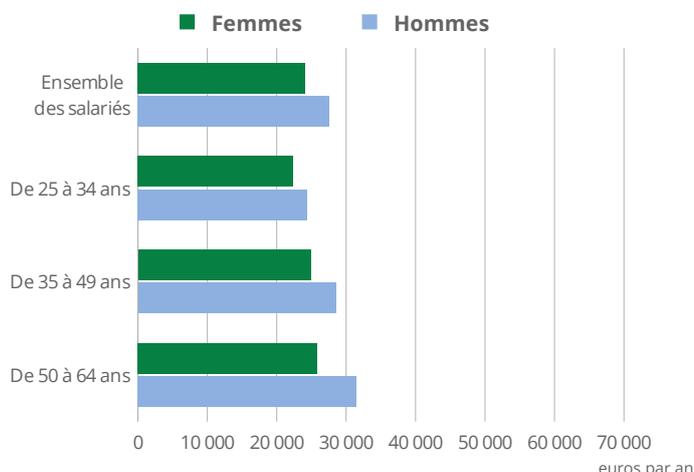
Part d'heures travaillées dans les différentes catégories socio-professionnelles en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021

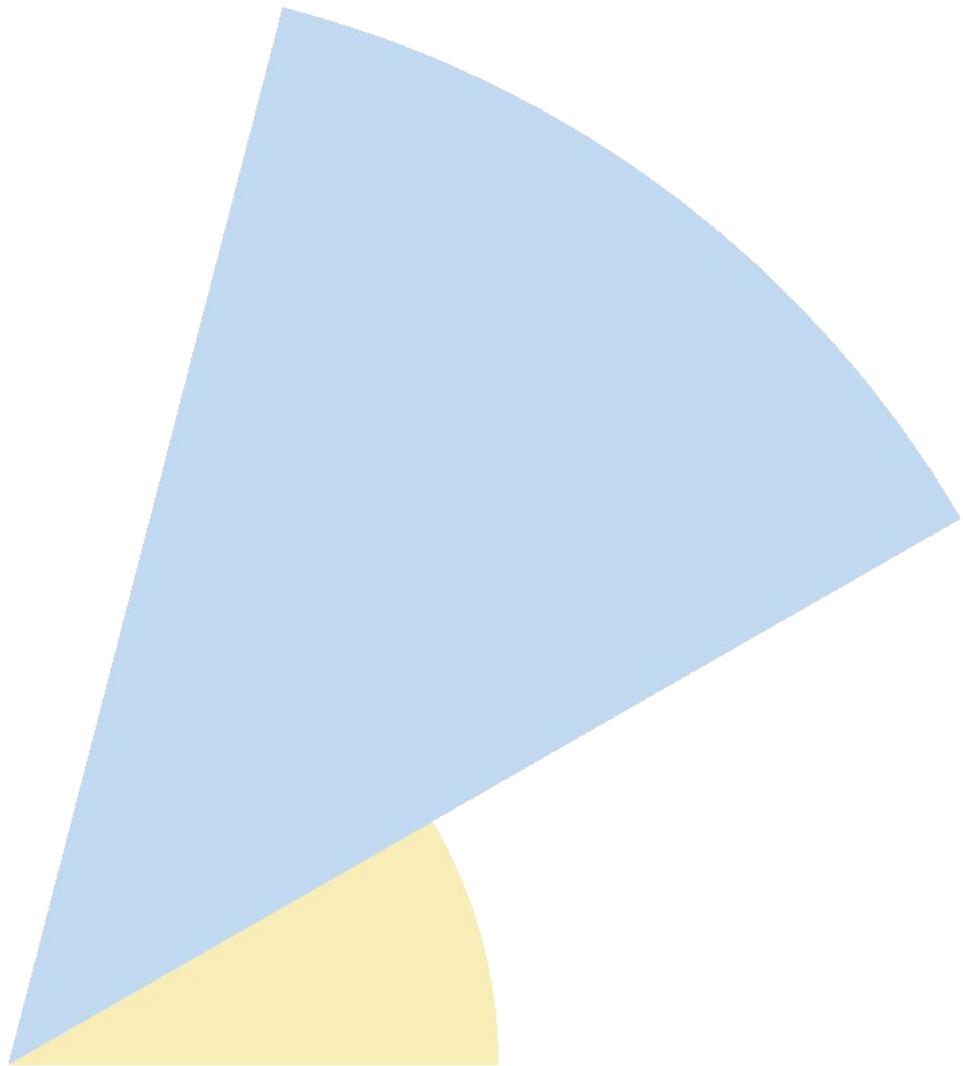


Champ : Salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

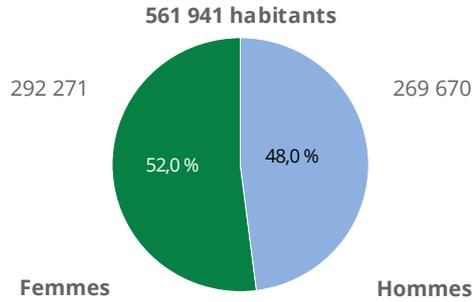
À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 24 066 € en 2021 contre 27 537 € chez les hommes, soit un écart de 13 % en défaveur des femmes. Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (11,5 % du total de leur temps de travail contre 17,5 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes (38 753 € en équivalent temps plein contre 43 664 €, soit 11 % de moins). Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart annuel de rémunération est de 2 001 € contre 5 646 € (en équivalent temps plein) entre 50 et 64 ans.

Vaucluse



Caractéristiques démographiques

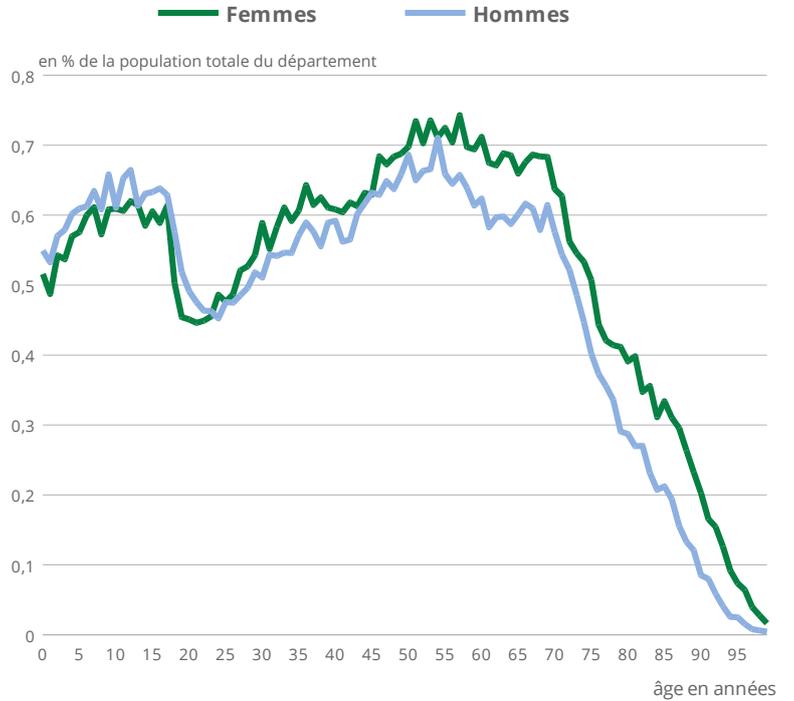
Population par sexe en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

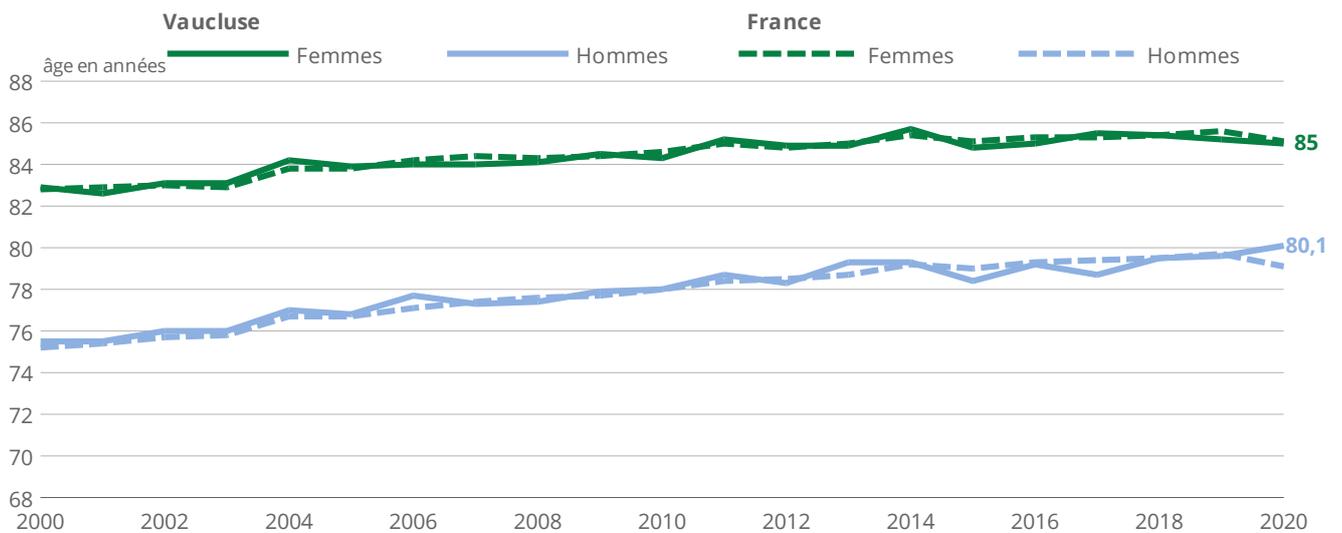
Parmi les 561 941 habitants de Vaucluse au 1^{er} janvier 2020, 48,0 % sont des hommes et 52,0 % sont des femmes. Ces dernières représentent 49,0 % des moins de 30 ans (49,2 % en France). L'espérance de vie à la naissance des femmes est plus élevée que celle des hommes ; 85,0 ans contre 80,1 ans en 2020. En conséquence, les femmes sont sur-représentées dans la population âgée : dans le département, 60,5 % des personnes de 75 ans ou plus sont des femmes (61,2 % en France).

Répartition de la population par sexe et âge en 2020



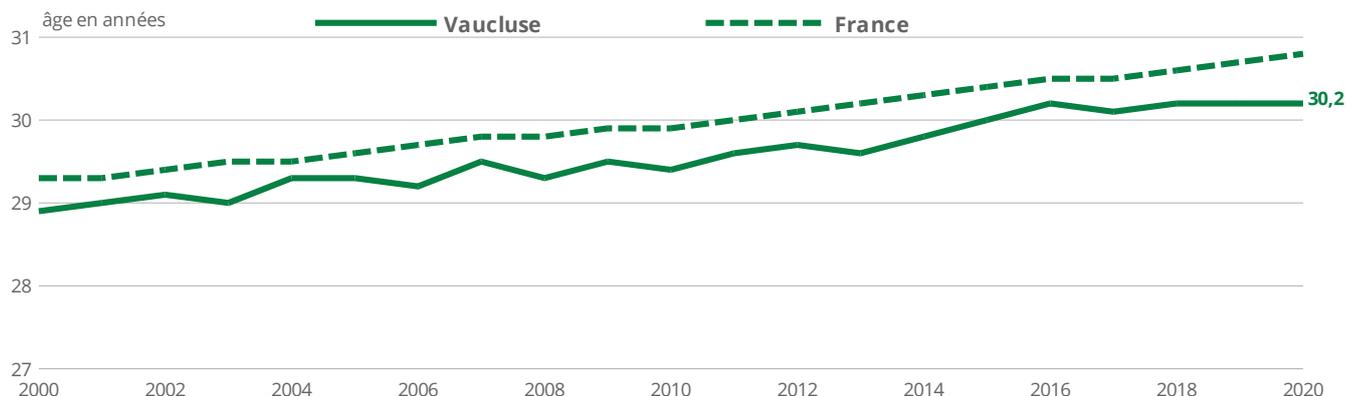
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Espérance de vie à la naissance



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Source : Insee, État civil, Estimations de population.

Âge moyen de la mère à l'accouchement



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013, France à partir de 2014.
Sources : Insee, État civil, Estimations de population.

Indicateur conjoncturel de fécondité en 2020

pour 100 femmes

	Vaucluse	France
Ensemble	204	182
15 à 24 ans	32	23
25 à 34 ans	127	114
35 à 49 ans	46	45

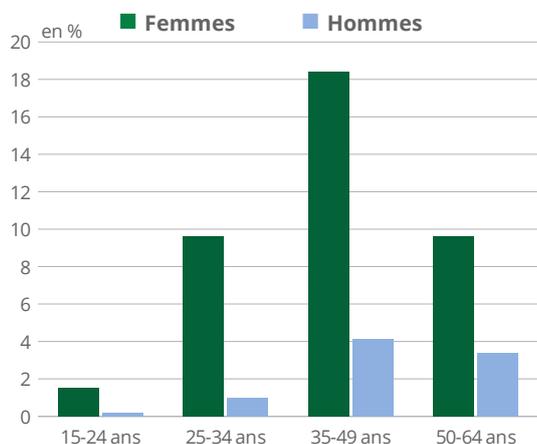
Lecture : Si une femme avait tout au long de sa vie les taux de fécondité observés à chaque âge en Vaucluse en 2020, elle aurait 2,04 enfants (204 enfants pour 100 femmes).

Sources : Insee, État civil, Estimations de population.

En Vaucluse, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 28,9 ans en 2000 à 30,2 ans en 2020. Cette augmentation se retrouve au niveau national (respectivement 29,3 et 30,8 ans). En 2020, l'indicateur conjoncturel de fécondité est supérieur à la France (respectivement 204 et 182 enfants pour 100 femmes), grâce à une fécondité plus élevée avant 35 ans. Les femmes âgées de 25 à 34 ans demeurent les plus fécondes.

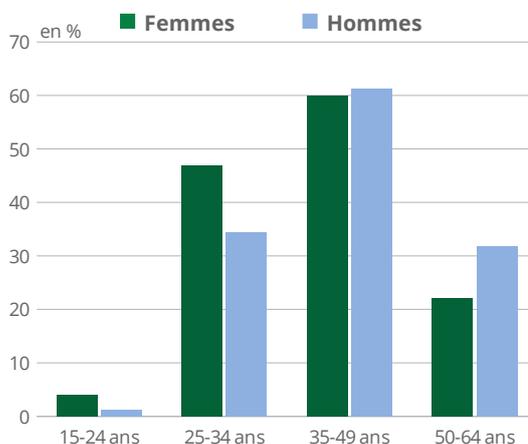
La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans le département, 9,6 % des femmes de 25 à 34 ans et 18,4 % de celles âgées de 35 à 49 ans vivent sans conjoint et avec un ou plusieurs de leurs enfants, contre seulement 1,0 % et 4,1 % des hommes. Entre 25 et 34 ans, les femmes sont plus souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (respectivement 46,8 % et 34,4 %).

Personnes à la tête d'une famille monoparentale en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

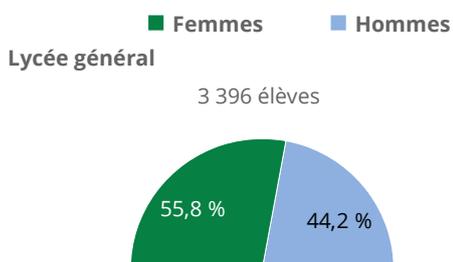
Personnes en couple avec un ou plusieurs enfants en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Enseignement – Éducation

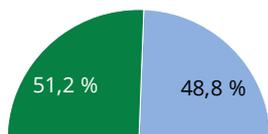
Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2020



3 396 élèves

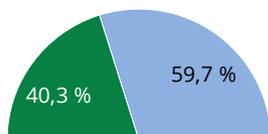
Lycée technologique

1 316 élèves



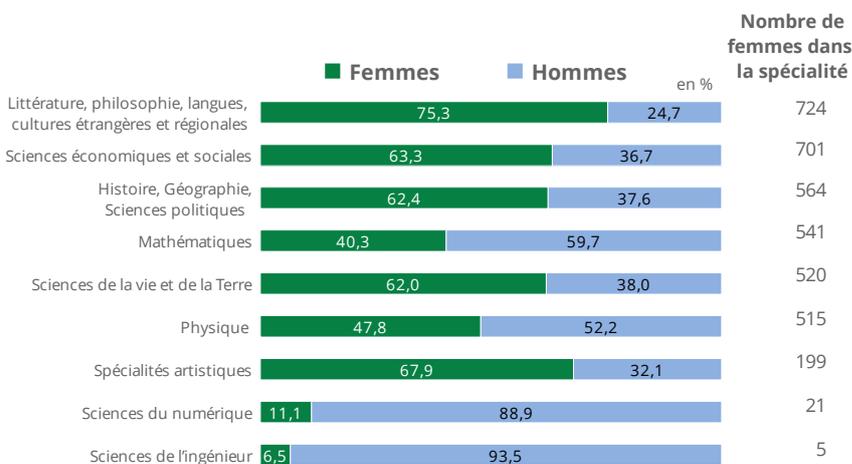
Lycée professionnel

1 486 élèves



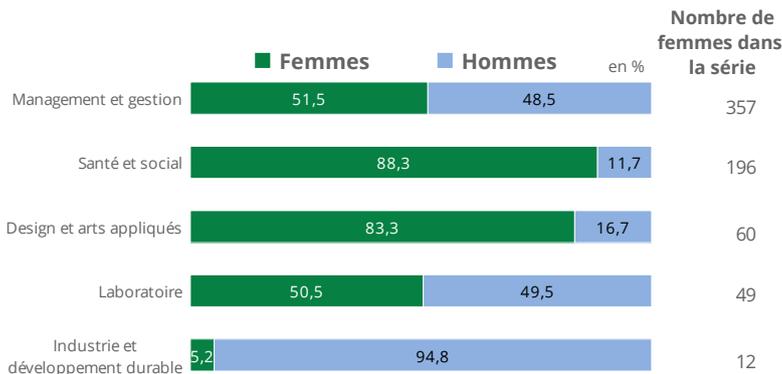
Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en terminale générale à la rentrée 2020



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Séries en terminale technologique à la rentrée 2020



Champ : Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Spécialités en lycée professionnel à la rentrée 2020

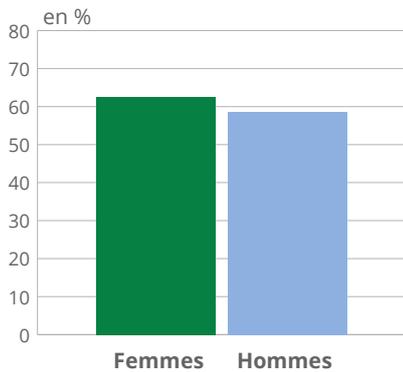
Les plus féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Coiffure, esthétique & autres soins	98,2	1,8
Spéc. pluriv. sanitaires & sociales	91,5	8,5
Habillement	90,8	9,2
Spéc. plurivalentes des services	69,8	30,2
Bâtiment : finitions	68,4	31,6

Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Les moins féminisées	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Spéc. pluritechno mécanique-électricité	1,0	99,0
Structures métalliques	1,3	98,7
Mines & carrières, génie civil, topogr.	1,9	98,1
Moteurs et mécanique auto	2,4	97,6
Électricité, électronique	2,7	97,3

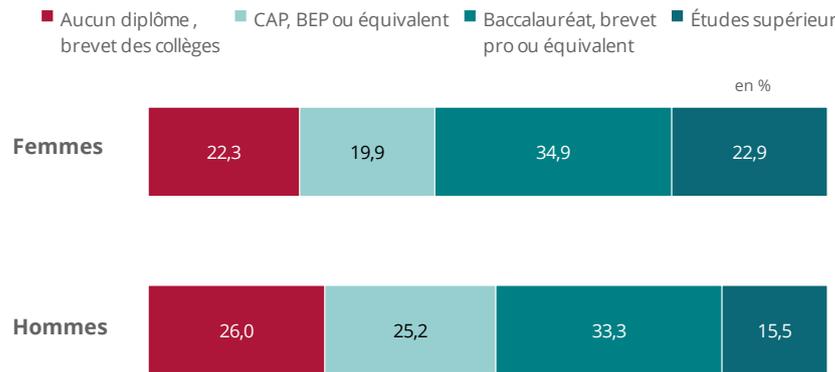
Champ : Formations représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en lycée professionnel. Lycées publics et lycées privés sous contrat.
Source : DEPP, Système d'information Scolarité, rentrée 2020.

Part des 15-24 ans scolarisés en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2020

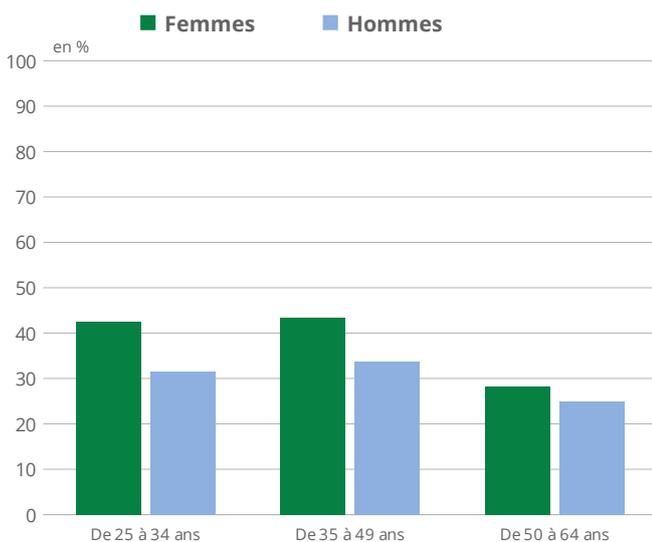


Champ : Population des 15 - 24 ans non inscrits dans un établissement scolaire.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

En 2020, les femmes ont un niveau de scolarisation et de diplôme supérieur aux hommes. Parmi les 15 à 24 ans, 62,5 % des femmes sont scolarisées contre 58,6 % des hommes (respectivement 68,5 % et 63,4 % au niveau national). Parmi les 15 à 24 ans sortis du système scolaire, 26,0 % des hommes sont peu ou pas diplômés contre 22,3 % des femmes. Parmi les 25 à 34 ans, 31,5 % des hommes sont diplômés de l'enseignement supérieur contre 42,5 % des femmes (respectivement 43,3 % et 53,5 % au niveau national). Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 55,2 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi au recensement de la population contre 32,7 % des femmes du même âge (respectivement 59,6 % et 38,1 % en France).

Part des diplômés du supérieur par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

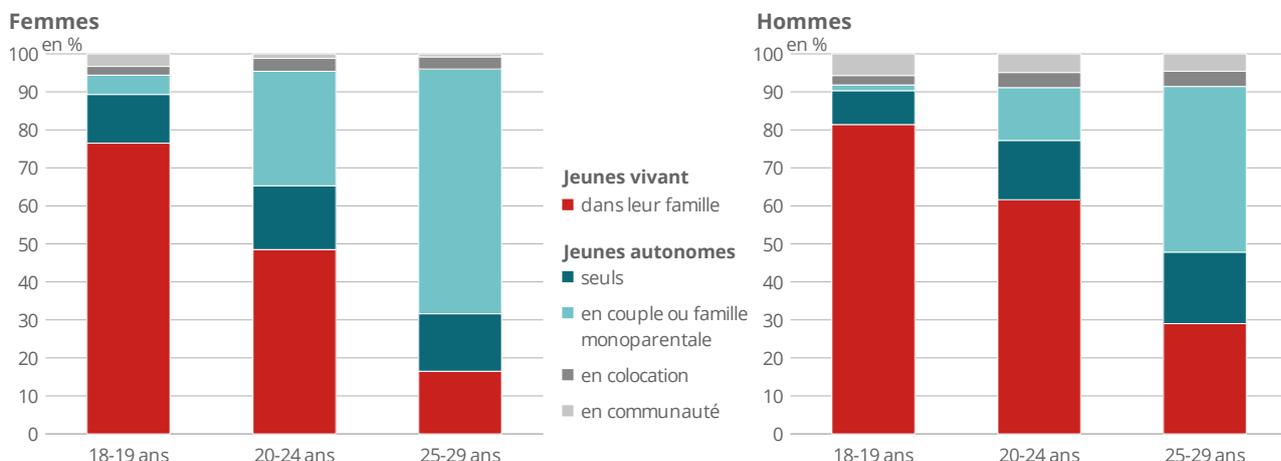
Taux d'emploi des peu ou pas diplômés par âge en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

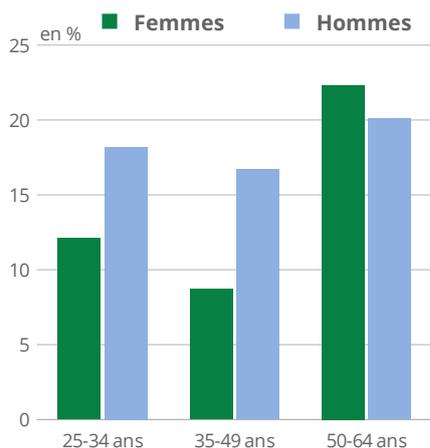
Conditions de vie

Mode de cohabitation des 18-29 ans en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

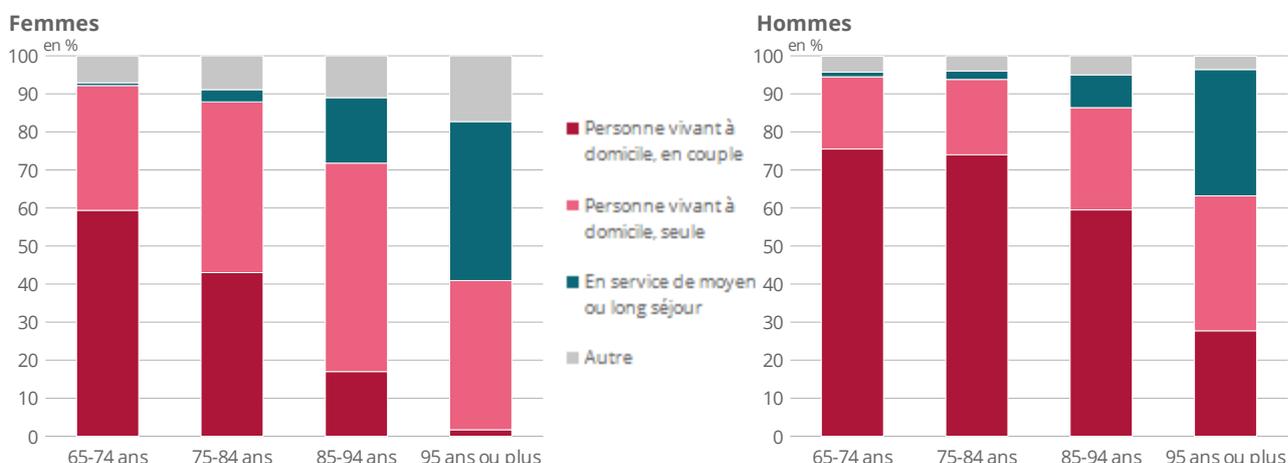
Les personnes seules parmi les 25-64 ans en 2020



Source : Insee, recensement de la population 2020.

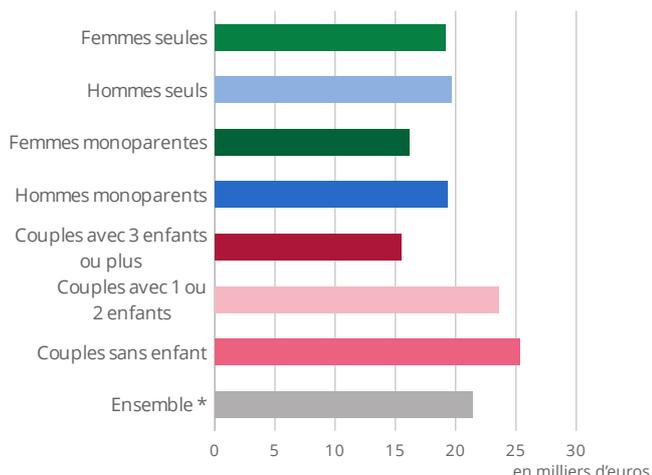
Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes. En 2020 dans le département, 48,5 % des femmes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 61,6 % des hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % en France). La vie en couple est plus fréquente pour les jeunes femmes que pour les hommes. Entre 25 et 29 ans, 64,4 % des femmes déclarent au recensement vivre en couple ou en famille monoparentale (61,7 % en France), alors que seuls 43,6 % des hommes sont dans ce cas (43,5 %). La part des femmes de 25 à 49 ans qui vivent seules est nettement inférieure à celle des hommes. Après 65 ans, la situation s'inverse, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Les femmes vivent d'autant plus souvent seules qu'elles sont plus âgées. Dans le département, 32,8 % des femmes de 65 à 74 ans sont seules dans leur logement. Cette part atteint 54,8 % pour les 85 à 94 ans. L'hébergement en institution progresse rapidement à partir de 85 ans.

Mode de cohabitation des 65 ans ou plus en 2020



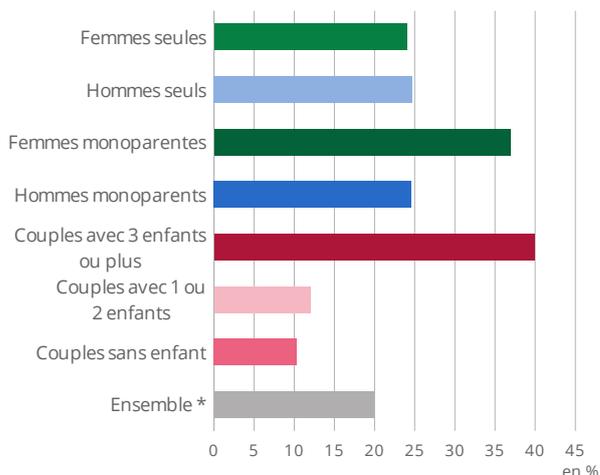
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Niveau de vie médian par type de ménage en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

Taux de pauvreté en 2021



* y compris ménages complexes
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021.

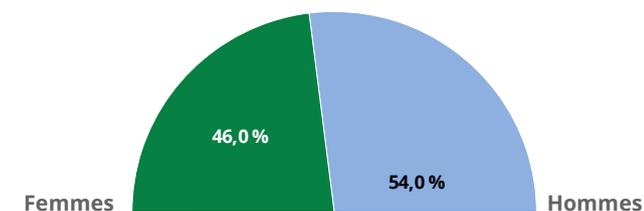
Alors que 19,9 % de la population du département vit sous le seuil de pauvreté, c'est le cas de 36,9 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine. Le niveau de vie médian s'établit dans le département à 16 120 euros annuels par unité de consommation pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 21 370 euros pour l'ensemble de la population du département (respectivement 17 140 et 23 080 euros en France métropolitaine).

Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2022

Fédérations	Nombre total de licences	Part des licences féminines (en %)
Ensemble	87 700	32,4
dont Football	14 757	10,9
Tennis	9 035	30,0
Équitation	5 405	86,6
Handball	4 654	35,7
Pétanque, Jeu provençal	4 274	18,0

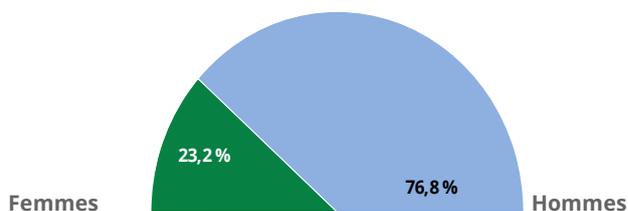
Champ : Fédérations sportives olympiques et non olympiques agréées par le Ministère de la Santé et des Sports, hors fédérations multi-sports.
 Source : INJEP-MEDES Recensement des licences et clubs 2022.

Conseillers municipaux en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Maires en 2023



Source : Ministère de l'Intérieur, répertoire national des élus (RNE) décembre 2023.

Travail - Emploi

Taux d'activité et d'emploi des 15-64 ans en 2020

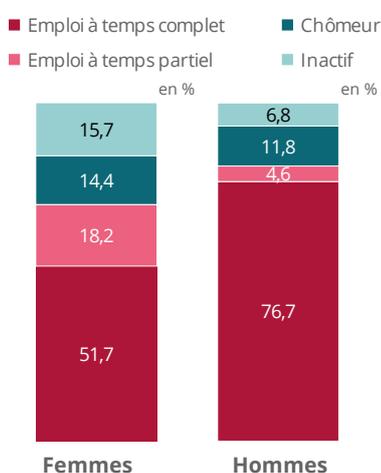
	Taux d'activité	
	Femmes	Hommes
Ensemble	70,2	77,4
de 15 à 24 ans	39,9	46,5
de 25 à 49 ans	84,3	93,2
de 50 à 64 ans	64,9	71,5

Source : Insee, recensement de la population 2020.

	Taux d'emploi	
	Femmes	Hommes
Ensemble	58,3	66,7
de 15 à 24 ans	26,9	32,9
de 25 à 49 ans	69,9	81,4
de 50 à 64 ans	57,0	63,9

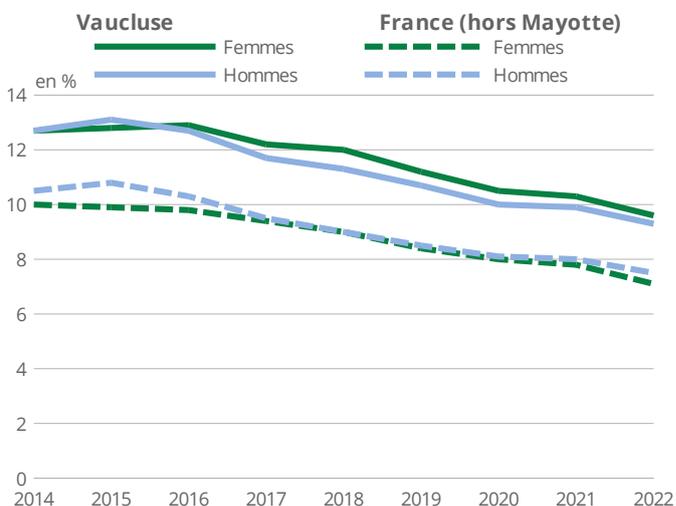
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Statut d'activité des 25-49 ans en 2020



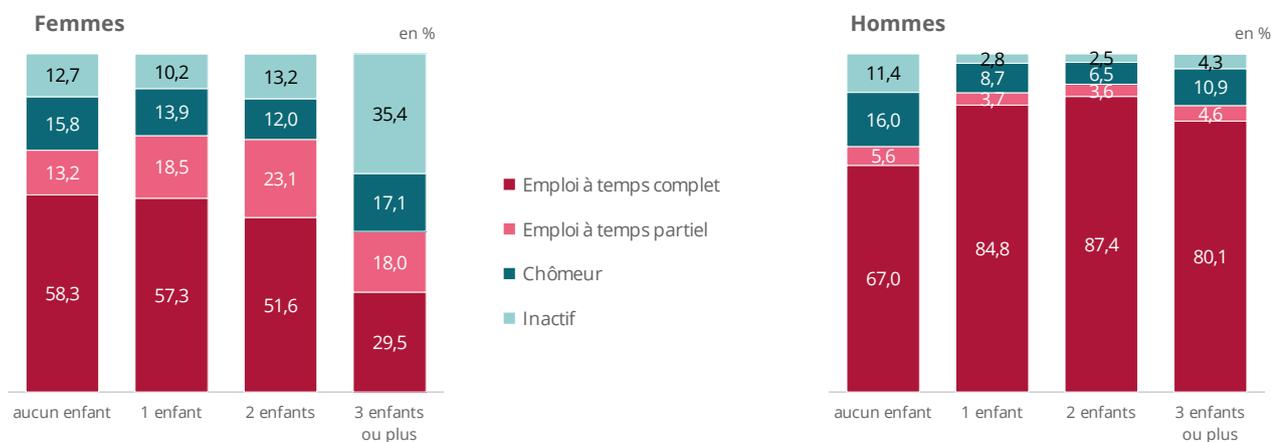
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Taux de chômage en moyenne annuelle



Source : Insee, taux de chômage localisés.

Statut d'activité des 25-49 ans selon le nombre d'enfants en 2020

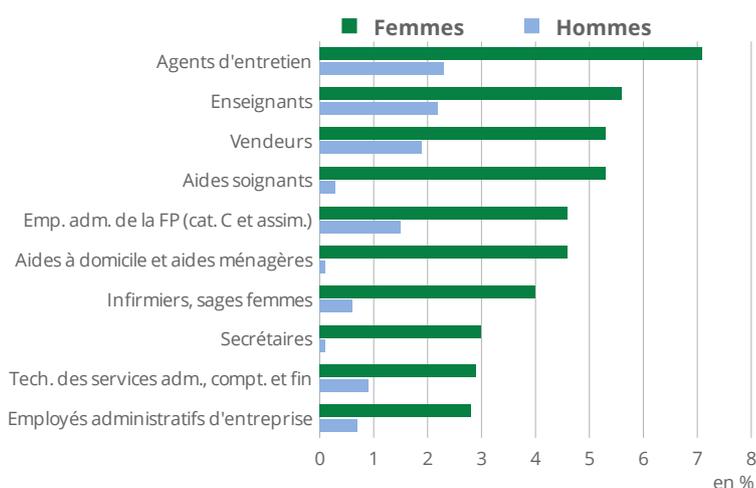


Source : Insee, recensement de la population 2020.

Dans le département, parmi les 87 familles professionnelles qui décrivent l'ensemble des métiers, celles le plus souvent occupées par les femmes sont « Agents d'entretien » (7,1 % des femmes en emploi), « Enseignants » (5,6 %) et « Vendeurs » (5,3 %), tandis que les hommes sont plus souvent « Conducteurs de véhicules » (6,2 %), « Maraîchers, jardiniers, viticulteurs » (5 %) ou « Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment » (3,8 %).

Répartition par familles professionnelles en 2020

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les femmes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

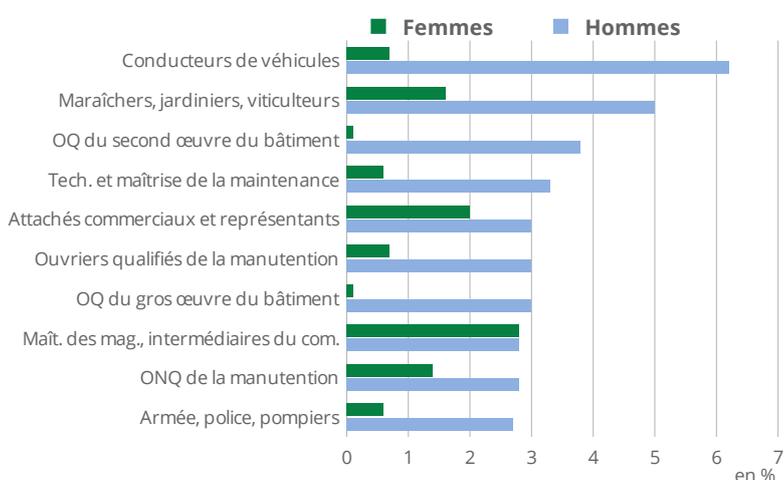
Les cinq familles les plus féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
Assistantes maternelles	98,6	1,4
Aides à domicile et aides ménagères	96,5	3,5
Secrétaires	95,9	4,1
Aides soignants	94,3	5,7
Coiffeurs, esthéticiens	87,4	12,6

Champ : Familles professionnelles représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les dix familles concentrant le plus d'emplois chez les hommes



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Les cinq familles les moins féminisées

	en %	
	Part des femmes	Part des hommes
OQ du gros œuvre du bâtiment	2,8	97,2
OQ du second œuvre du bâtiment	3,2	96,8
ONQ gros bât., trav. pub., béton, extraction	6,9	93,1
Conducteurs de véhicules	9,4	90,6
Tech. et maîtrise bât. et trav. pub.	9,6	90,4

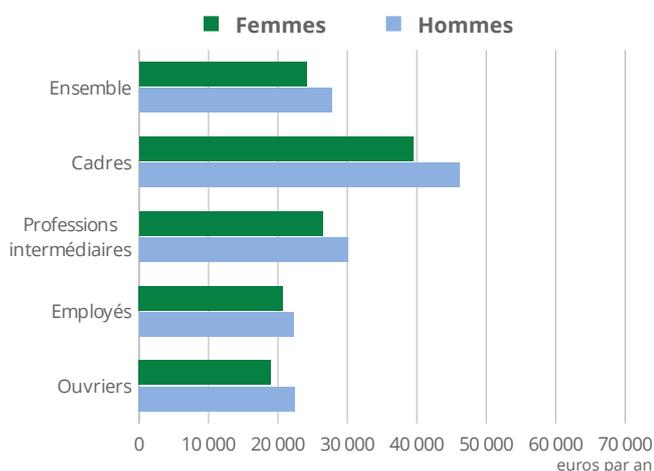
Note : OQ : ouvrier qualifié – ONQ : ouvrier non qualifié.

Champ : Familles professionnelles représentant au moins 1 % de l'emploi du département.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

Salaires

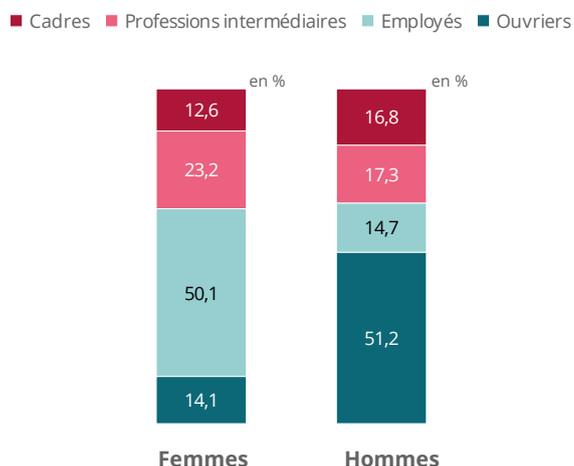
Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein (EQTP) par catégorie socioprofessionnelle en 2021



Champ : Salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

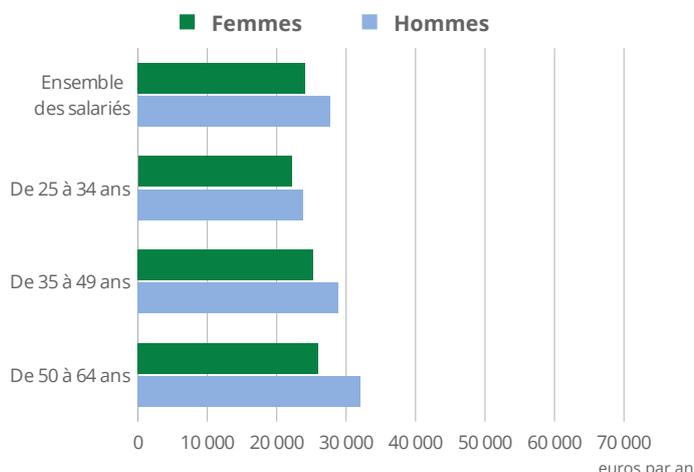
Part d'heures travaillées dans les différentes catégories socio-professionnelles en 2021



Champ : Salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

Salaire net annuel moyen en équivalent temps plein par âge en 2021

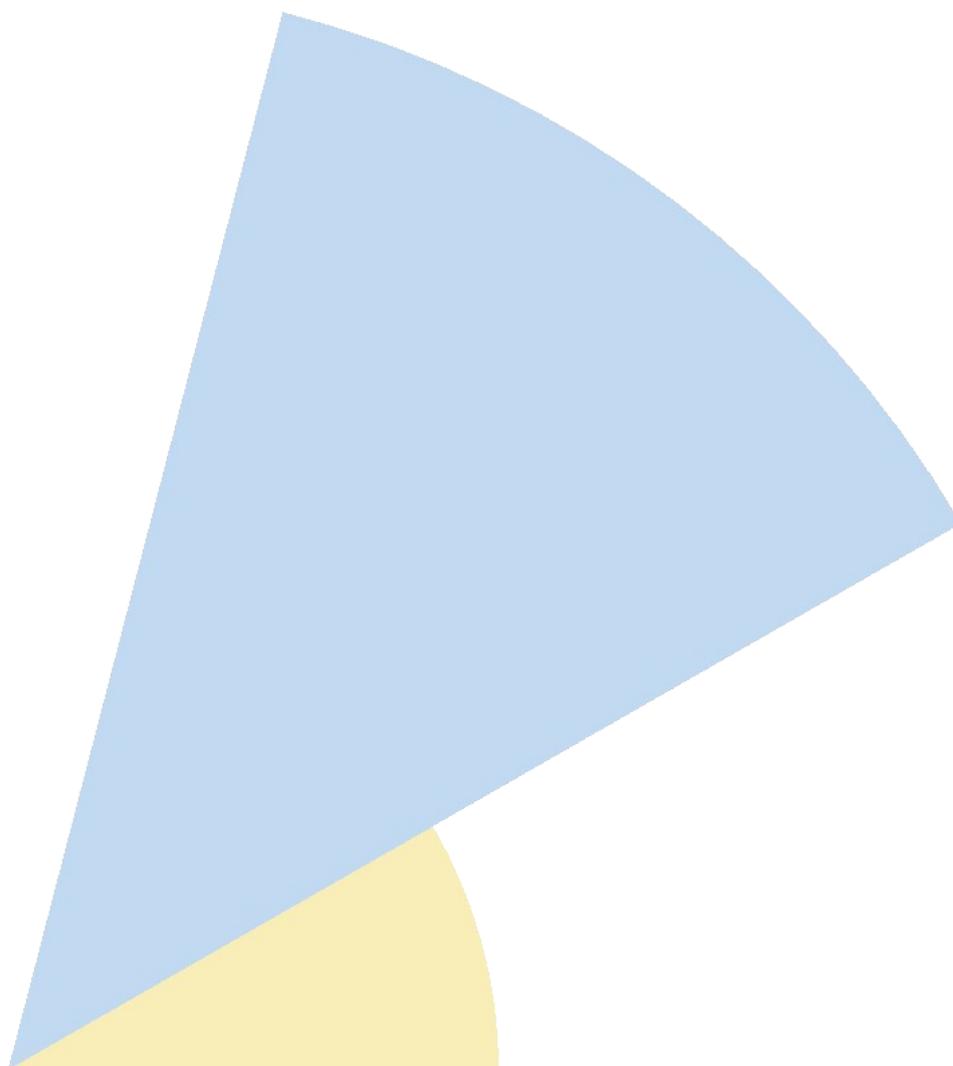


Champ : Salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, base tous salariés 2021, au lieu de travail.

À temps de travail équivalent, le salaire annuel net moyen des femmes travaillant dans le département, dans le privé ou dans une entreprise publique, atteint 24 152 € en 2021 contre 27 719 € chez les hommes, soit un écart de 13 % en défaveur des femmes. Les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres (12,6 % du total de leur temps de travail contre 16,8 % pour les hommes) et lorsqu'elles sont cadres, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes (39 453 € en équivalent temps plein contre 46 154 €, soit 15 % de moins). Les écarts salariaux augmentent avec l'âge. Entre 25 et 34 ans, l'écart annuel de rémunération est de 1 684 € contre 6 142 € (en équivalent temps plein) entre 50 et 64 ans.

Définitions, pour en savoir plus



Définitions

Âge moyen de la mère à l'accouchement : âge calculé pour une génération fictive de femmes qui auraient à chaque âge la fécondité observée pour les femmes du même âge l'année considérée.

La nomenclature des professions et **catégories socioprofessionnelles** dite PCS classe la population selon une synthèse de la profession, de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non).

Chômage :

Au sens du recensement, est **chômeur** tout individu de 14 à 70 ans qui s'est déclaré "chômeur" (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail. La définition du chômage au sens du recensement diffère de celles du Bureau international du travail (BIT) et de Pôle emploi.

L'Insee produit par ailleurs des **taux de chômage localisés** (rapport entre le nombre de chômeurs et la population active) par région, département et zone d'emploi à partir d'une synthèse de différentes sources :

- des données administratives sur l'emploi ;
- des séries de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois (DEFM) à Pôle emploi ;
- l'Enquête Emploi en Continu (EEC).

Le **couple** au sein d'un ménage correspond à un ensemble formé de deux personnes de 18 ans ou plus sauf exception, qui partagent la même résidence principale et qui répondent à au moins l'un des critères suivants : ils déclarent tous les deux vivre en couple ou être mariés, pacsés ou en union libre. Les couples ainsi constitués à partir des réponses au questionnaire du recensement sont des couples de fait. Cette définition d'un couple est utilisée à partir de la diffusion des résultats statistiques du millésime 2013, pour laquelle les couples de même sexe sont pris en compte dans l'élaboration des résultats du recensement.

Diplôme :

Les résultats du recensement de la population font référence au diplôme de niveau le plus élevé que les individus ont déclaré posséder. Les niveaux sont les suivants :

Aucun diplôme, brevet des collèges (peu ou pas diplômé) :

- Pas de scolarité ou scolarité achevée avant la fin de l'école primaire ;
- Scolarité suivie jusqu'à la fin de l'école primaire ou achevée avant la fin du collège ;
- Scolarité jusqu'à la fin du collège ou au-delà ;
- Certificat d'études primaires (CEP) ;
- BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges, DNB ;

CAP, BEP ou diplôme de niveau équivalent

Baccalauréat, brevet professionnel :

- Baccalauréat général ou technologique, brevet supérieur, capacité en droit, DAEU, ESEU ;
- Baccalauréat professionnel, brevet professionnel, de technicien ou d'enseignement, diplôme équivalent.

Diplômé de l'enseignement supérieur :

- BTS, DUT, Deug, Deust, diplôme de la santé ou du social de niveau bac+2, diplôme équivalent ;
- Licence, licence professionnelle, maîtrise, diplôme équivalent de niveau bac+3 ou bac+4 ;
- Master, DEA, DESS, diplôme de grande école de niveau bac+5, doctorat de santé ;
- Doctorat de recherche (hors santé).

Emploi en équivalent temps plein (EQTP) : l'emploi peut se mesurer en nombre de personnes ayant travaillé, même pendant une durée limitée. On peut aussi mesurer les emplois en équivalent temps plein (EQTP). Chaque poste est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet durant une année. Par exemple, un salarié ayant occupé un poste donné durant six mois à 80 % compte pour 0,4 (=0,5*0,8) en EQTP.

Est compté comme **enfant** d'une famille toute personne vivant au sein du même ménage que son (ses) parent(s) avec le(s)quel(s) elle forme une famille, quel que soit son âge, si elle est célibataire et n'a pas de conjoint ou d'enfant vivant dans le ménage (avec lesquels elle constituerait alors une famille en tant qu'adulte). L'enfant d'une famille peut être l'enfant des deux parents, de l'un ou de l'autre, un enfant adopté ou un enfant en tutelle de l'un ou l'autre parent. Aucune limite d'âge n'est fixée pour être enfant d'une famille. Un couple dont tous les enfants ont quitté le foyer parental est compté parmi les couples sans enfant.

L'**espérance de vie à la naissance** représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge et sexe de l'année considérée.

Une **famille monoparentale** comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

La nomenclature des **familles professionnelles (FAP)** est construite à partir d'un croisement du répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome) et des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS). Chaque FAP regroupe des professions qui font appel à des compétences communes sur la base de « gestes professionnels » proches. La nomenclature des FAP utilisée se subdivise en 87 familles regroupées. Les termes de « métier » et de « profession » sont utilisés de façon équivalente et s'appuient sur cette nomenclature.

Les **inactifs** sont par convention les personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler...

L'**indicateur conjoncturel de fécondité**, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Mode de cohabitation

Plusieurs modes de cohabitation sont distingués ici pour les personnes de 18 à 29 ans :

Les **jeunes de 18 à 29 ans vivant dans leur famille** sont les personnes de 18 à 29 ans vivant dans le même logement que leurs parents (ou un de leurs parents) ou dans le même logement qu'un autre membre de leur famille, hors conjoint ou enfant (exemple : grand-parent, frère...).

Les **jeunes de 18 à 29 ans autonomes** sont définis ici comme les personnes de 18 à 29 ans ne vivant pas dans le même logement que leurs parents ou un autre membre de leur famille (hors conjoint ou enfant).

Un jeune autonome peut vivre :

en couple ou famille monoparentale : le jeune est adulte d'un couple (avec ou sans enfant) ou d'une famille monoparentale et le couple ou la famille monoparentale est l'unique occupant du logement ;

seul : le jeune occupe seul son logement ;

en colocation : le jeune, en couple ou non, partage son logement avec d'autres personnes ;

en communauté : le jeune est recensé dans une communauté (services de moyen ou de long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen et long séjour, foyers et résidences sociales ou assimilés, établissements hébergeant des étudiants, y compris les établissements militaires d'enseignement, casernes, établissements pénitentiaires, établissements sociaux de court séjour...).

Plusieurs modes de cohabitation sont distingués ici pour les personnes de 65 ans ou plus :

personne vivant à domicile, en couple ;

personne vivant à domicile, seule ;

en service de moyen ou long séjour : Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), établissement de soins médicaux de longue durée, structure pour adultes handicapés, structure sociale pour adultes et familles... ;

autres situations : personne ne vivant pas seule ou en couple dans son logement (exemple : personne hébergée chez son enfant, colocation ...) et personne recensée dans une communauté hors service de moyen ou long séjour (exemple : communauté religieuse, établissement social de court séjour...).

Le **niveau de vie médian** est le niveau de vie tel que la moitié de la population a un niveau de vie inférieur et l'autre moitié un niveau de vie supérieur. Le niveau de vie du ménage est égal à son revenu disponible – c'est-à-dire le revenu fiscal déclaré net des impôts directs auquel s'ajoutent les prestations sociales – divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) : une pour le premier adulte, 0,5 par autre personne de 14 ans ou plus et 0,3 par enfant de moins de 14 ans.

Les chiffres de **population** présentés correspondent à l'ensemble des personnes dont la résidence habituelle se situe sur le territoire considéré. La population de ce territoire comprend :

la population des résidences principales (ou population des ménages) ;

la population des personnes vivant en communautés ;

la population des habitations mobiles, les sans-abris et les bateliers rattachés au territoire.

Le **salaires en équivalent temps plein (EQTP)** est un salaire converti à un temps plein pendant toute l'année, quel que soit le volume de travail effectif. Par exemple, pour un agent ayant occupé un poste de travail pendant six mois à 80 % et ayant perçu un total de 10 000 euros, le salaire en EQTP est de $10\,000 / (0,5 \times 0,8) = 25\,000$ euros par an. Pour calculer le salaire moyen en EQTP ou sa distribution, tous les postes y compris les postes à temps partiel sont pris en compte au prorata de leur volume de travail effectif (soit $0,5 \times 0,8 = 0,4$ EQTP dans l'exemple précédent).

Spécialités et séries en classe terminale

Spécialités en terminale générale

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

Littérature, philosophie, langues (Littérature et philosophie, Humanités, Langues, Littératures et cultures étrangères, Langues et culture de l'Antiquité)

Mathématiques

Physique-chimie

Sciences de la vie et de la Terre

Sciences économiques et sociales

Sciences de l'ingénieur

Numériques et sciences informatiques

Arts (Arts du cirque, arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre)

Les spécialités « Écologie - Agronomie et Territoire » dans les lycées agricoles et "Sports Éducation Physique, pratiques et cultures sportives" présentes depuis la rentrée 2021 ne sont pas reprises dans ce document.

Séries de baccalauréat technologique

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)

Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)

Sciences et technologies de laboratoire (STL)

Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)

Les séries Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD), sous tutelle partagée entre le ministère de l'éducation nationale et celui de la culture et de la communication et Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole ne sont pas reprises dans ce document.

Spécialités de baccalauréat professionnel

Il existe une centaine de spécialités de baccalauréats professionnels. Chaque spécialité du baccalauréat professionnel est définie par un arrêté du ministre chargé de l'Éducation, après avis de la ou des commissions professionnelles consultatives compétentes.

Dans ce document, seules les spécialités représentant au moins 30 élèves et 1 % de ceux en terminale professionnelle sont retenues.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés au sens du recensement et chômeurs au sens du recensement) et la population totale correspondante.

Le **taux d'emploi au sens du recensement de la population** rapporte le nombre de personnes en emploi au sens du recensement à la population totale. Il peut être calculé pour une sous-catégorie de la population donnée (par exemple une tranche d'âge, les titulaires d'un diplôme, etc.).

Le **taux de pauvreté monétaire** correspond à la proportion d'individus étant en situation de pauvreté monétaire. Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.

Pour en savoir plus

Oujia S., Zampini C. « Accès à l'emploi : l'écart entre les femmes et les hommes demeure important dans les espaces urbains et ruraux », Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 114, mars 2023.

« Femmes et hommes, l'égalité en questions – Édition 2022 », Insee Références, mars 2022.

Argouarc'h J., Monsef A. « Crise sanitaire : des conditions de vie plus dégradées pour les femmes », Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 80, mars 2022.

Sanzeri O., Zampini C. « Premier confinement : 392 000 travailleurs de « première ligne », en majorité des femmes », Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 97, décembre 2021.

Châtel F., Mora V. « Femmes créatrices d'entreprises – Une part assez stable mais les profils évoluent », Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 73, mars 2021.

Durieux S., Zampini C. « En Vaucluse, les mères sont très exposées à la pauvreté », Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 55, mars 2019.

Durieux S., Zampini C. « Dans le Var, le revenu salarial des femmes est inférieur d'un quart à celui des hommes », Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 54, mars 2019.

Durieux S., Zampini C. « La moitié des mères isolées en situation de pauvreté dans les Bouches-du-Rhône », Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 53, mars 2019.

Durieux S., Zampini C. « Dans les Alpes-Maritimes, de fortes inégalités dans les fonctions d'encadrement », Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 52, mars 2019.

Durieux S., Zampini C. « Des inégalités salariales femmes-hommes moins marquées dans les Hautes-Alpes », Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 51, mars 2019.

Durieux S., Zampini C. « Dans les Alpes-de-Haute-Provence, les écarts de revenu salarial sont proches de la moyenne régionale », Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 50, mars 2019.

Égalité femmes-hommes en Provence-Alpes-Côte d'Azur : chiffres clés de la région et de ses départements

Insee Dossier Provence-Alpes-Côte d'Azur

n° 13

Mars 2024

En 2020, 2 663 000 femmes résident en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 52 % de la population. Avant 49 ans, les femmes vivent moins souvent seules que les hommes. La situation s'inverse après 65 ans, les hommes étant moins touchés par le veuvage. La monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, près d'une femme sur cinq de 35 à 49 ans vit dans une famille monoparentale. Cela influe fortement sur l'exposition à la pauvreté des femmes puisqu'un tiers des femmes seules de la région et leurs enfants sont pauvres.

Hommes et femmes ne poursuivent pas le même type d'études. Au lycée, les femmes sont plus nombreuses dans la voie générale, alors que les hommes sont surreprésentés dans les voies professionnelle et technologique. Au sein de chaque voie, les spécialités choisies diffèrent fortement, ce qui se traduit sur les métiers occupés. Dans la région comme en France, les femmes sont plus diplômées de l'enseignement supérieur que les hommes. Toutefois, elles sont moins souvent en emploi que les hommes, l'écart étant davantage marqué dans la région qu'au niveau national. Elles sont également plus fréquemment à temps partiel que les hommes, d'autant plus en présence d'enfants. À temps de travail équivalent, tous niveaux de postes confondus les femmes perçoivent des salaires en moyenne 16 % inférieurs à ceux des hommes. Le différentiel salarial s'accroît avec l'âge.

La parité en matière de représentation dans la vie publique locale est encore loin d'être atteinte, seul un maire de la région sur cinq est une femme.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur
[insee.fr](https://www.insee.fr)



Avec le soutien de



ISSN : 2426-329X

REF. Insee Dossier Provence-Alpes-Côte d'Azur
n°13
Mars 2024